

1993



# TRAVAUX SCIENTIFIQUES



DU  
PARC NATUREL RÉGIONAL  
ET  
RÉSERVES NATURELLES  
DE CORSE



N° 43

**TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU PARC NATUREL  
REGIONAL ET DES RESERVES NATURELLES  
DE CORSE**

**SOMMAIRE**

- NOACK Virginie : Etude paysagère dans le bassin versant du Fango (haute Corse) :  
Elements de réflexion pour la gestion et la conservation des paysages du Falasorma,  
1 - 96.
- NIVAGGIOLI Hélène : Etude ethnographique dans la vallée du Fangu, 97 - 131.

A noter : les articles publiés dans la présente revue sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Dépot légal : 3ème trimestre 1994



**ETUDE PAYSAGERE DANS LE BASSIN VERSANT DU  
FANGO (HAUTE CORSE) :**

**Eléments de réflexion pour la gestion et la  
conservation des paysages du Falasorma**

par

Virginie NOACK



La vallée du Fango, appelée aussi Falasorma, constitue un vaste bassin versant d'une superficie de 235 km<sup>2</sup> situé dans le quart nord - ouest du département de la Haute-Corse, dans l'arrondissement de Calvi.

Elle constitue la limite septentrionale du périmètre du Parc Naturel Régional de Corse créé en 1970.

Son territoire s'étend administrativement sur les communes de Mansu (bassin supérieur du Fango), de Galéria (bassin inférieur du Fango) et sur une partie de la commune de Calenzana, qui englobe au nord la haute vallée du Marzulinu, principal affluent secondaire du Fango sur sa rive droite.

Le bassin versant du Fango a une allure générale orientée sud-est / nord-ouest.

Barré au sud-est par la chaîne centrale de la Corse cristalline où s'alignent, à proximité immédiate du Monte Cintu (2 706 m), les points culminants de la vallée tels a Muvrella (2148 m), Punta Minuta (2 556 m), Paglia Orba (2 525 m) et Capu Tafunatu (2 335 m), il s'ouvre ainsi, à une vingtaine de kilomètres de là, sur la Méditerranée où il débouche dans le Golfe de Galéria.

L'importante dénivellation crée une variation altitudinale propice au développement d'une diversité de biotopes depuis la côte à falaise du littoral où se côtoient une zone humide, des gazons maritimes, le delta du fleuve et une aulnaie qui abrite une avifaune remarquable, jusqu'aux milieux rocheux des versants vertigineux de la grande barrière, en passant par tous les stades évolutifs du maquis jusqu'à la forêt d'Yeuse, qui recouvre l'essentiel du versant à "l'Umbria" (ubac).

La diversité des milieux qu'offre le Falasorma, son isolement géographique en même temps que la faible occupation humaine procurent à ce bassin versant un intérêt scientifique évident qui justifie son édification au titre des réserves mondiales de la Biosphère en 1977 par l'U.N.E.S.C.O..

Cette réserve M.A.B. comprend une zone centrale correspondant à la forêt domaniale du Fango et ses zones de protection renforcée (série "hors cadre" et réserve biologique intégrale) ainsi qu'au delta du Fango, acquis en 1987 par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, et une zone tampon constituée par les forêts communales soumises au régime forestier.

L'ensemble de ces mesures couvre une superficie totale de 13 294 ha, soit 56,5 % du bassin versant.

La présence de l'A.P.E.E.M., Association pour la Protection et l'Etude Ecologique du Maquis, qui siège au laboratoire de Pirio, ainsi que la Maison de la Mer à Galéria, siège de la Réserve Naturelle de Scandola, renforce la vocation scientifique de ce territoire.

A ceci, il convient de rajouter l'inscription, au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et des monuments naturels, des secteurs de la basse vallée intégrant le site de l'agglomération de Galéria, le delta du Fango et l'étendue de côte courant vers le nord sur la commune de Galéria jusqu'à l'Argentella.

Les mutations profondes et les pressions récentes qui s'exercent sur cet espace naturel remarquable - à savoir la transformation radicale des paysages subissant les effets de la déprise rurale et de la désertification qui suivent le déclin puis l'abandon du système agro-pastoral traditionnel et l'émergence d'une activité touristique qui anime largement la façade littorale et progressivement les berges du fleuve - placent le problème du devenir et de la gestion des paysages du Falasorma au coeur des préoccupations du Parc Naturel Régional de Corse.

Cette problématique trouve depuis peu un écho favorable auprès des instances ministérielles avec la création, l'année dernière, de la Mission des Paysages au sein du Ministère de l'Environnement et les nouvelles dispositions législatives qu'offre la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages en date du 8 janvier 1993 (Loi n° 93-24).

Cette loi place les parcs naturels régionaux au premier plan des instances devant participer à la mise en place de cette politique. L'article 2 de la loi susvisée stipule en effet que :

*"Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public.*

***Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel."***

Les objectifs et les actions des parcs naturels régionaux en matière de paysage se réfèrent aux contenus de la charte qui les constitue. L'article 2 de cette nouvelle loi précise en effet que :

*"La charte du parc détermine pour le territoire du parc les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en oeuvre.*

***Elle comporte un plan élaboré à partir d'un inventaire du patrimoine indiquant les différentes zones du parc et leur vocation, accompagné d'un document déterminant les orientations et les principes fondamentaux de protection des structures paysagères sur le territoire du parc.***

*L'Etat et les collectivités territoriales adhérant à la charte appliquent les orientations et les mesures de la charte dans l'exercice de leurs compétences sur le territoire du parc. Ils assurent, en conséquence, la cohérence de leurs actions et des moyens qu'ils y consacrent.*

***Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la charte."***

Le Parc Naturel Régional de Corse qui procède actuellement, après vingt-deux années d'existence et d'actions, à la révision et à la redéfinition de sa charte constitutive participe à cette évolution et prépare la mise en place de cette politique.

Dans ce contexte et en réponse à une lettre de commande du Parc Naturel Régional de Corse, cette étude se propose, au terme d'un séjour de deux mois dans la vallée du Fango :

- de déterminer les structures paysagères du Falasorma sur la base d'un inventaire du patrimoine naturel, culturel et historique et de procéder à la présentation et à la description de quelques uns des paysages représentatifs,
- d'opérer un état des lieux sur les mutations récentes des paysages littoraux et fluviaux convoités par le tourisme.

Ces deux approches concourant, en dernier lieu, à formuler des éléments de réflexion et des propositions pour l'élaboration d'une politique de conservation, de valorisation et de gestion des paysages dans le Falasorma.



## LES ELEMENTS D'ORGANISATION ET DE STRUCTURATION DE L'ESPACE DANS LE FALASORMA

Nous allons rappeler et définir au cours de ce chapitre les différents éléments de structuration de l'espace dans le Falasorma dont la combinaison permettra d'identifier et de déterminer les grands types de paysage caractéristiques.

Ces éléments concernent tant les composantes physiques du territoire (orotopographie, géologie, occupation du sol), que le contexte historique qui éclaire à la fois sur les conditions de l'implantation humaine dans la vallée, les caractéristiques de la propriété foncière, les éléments du patrimoine bâti et culturel, les axes de circulation, et enfin, le contexte socio-économique actuel à partir de la répartition de la population et des activités traditionnelles.

### 1) LE CONTEXTE PHYSIQUE :

#### 11) LE RELIEF :

Le relief, la topographie et l'hydrographie régissent la répartition des activités et des hommes sur ce territoire et compartimentent l'espace. La diversité des entités topographiques et des sites contribue aux confinements et cloisonnements des communautés dans la vallée que les axes de circulation vont s'efforcer d'atténuer.

L'examen approfondi du relief permet de découper, sur la base de critères morphologiques, le profil en long de la vallée du Fango en trois ensembles distincts :

- Le bassin supérieur du Fango, dominé par la chaîne de la Grande Barrière où s'alignent les points culminants du bassin-versant : A Muvrella , Punta Minuta (2 535 m), la chaîne de la Paglia Orba (2 335 m) et Capu Tafumatu à partir desquels dévalent de hautes-vallées dont la confluence conduit à distinguer deux ensembles séparés par la ligne de crête de Campu Razzinu.

Il s'agit au nord de la vallée de Candela, formée par la confluence de la vallée de Bocca Bianca et de la Cavicchia, elles-mêmes formées respectivement par la

confluence des ruisseaux de Maghine qui naît à 1 850 m d'altitude et de celui de Taita, et des ruisseaux de la Cavicchia (qui naît à 1 745 m) et de Saltare.

Au sud, il s'agit d'un vaste amphithéâtre bordé d'ouest en est par les sommets comme Capu a Ghiallichiccia (1 619 m), Capu a Penna (1 591 m), Capu Tafunatu (2 335 m) et Paglia Orba (2 525 m) qui s'ouvre en forme de fer à cheval vers le nord. Cet amphithéâtre est formé par la confluence des hautes-vallées : celle du Fango, de direction sud-est / nord-ouest qui prend sa source à 2 100 m d'altitude, celle du ruisseau de Caprunale, de direction SSE/NNO qui naît à 980 m d'altitude, et enfin celle des Rocce, OSO/ENE qui naît à 1 145 m d'altitude.

- Le bassin médian du Fango, depuis la confluence des vallées de Candela et du Fango jusqu'en aval du pont gènois, à hauteur des sommets de Punta Arnaghiale (251 m) et de Capu Calancone (594 m). Ce tronçon est caractérisé par une dissymétrie très importante des versants encadrant la vallée. L'ubac recouvre l'essentiel de la forêt domaniale du Fango divisée en deux massifs de part et d'autre de la vallée encaissée du ruisseau de Perticatu : le massif de Tetti (rive gauche) et celui de Perticatu (rive droite). A l'adret, dominé par la ligne de crête de Chiumi, correspond le chapelet de hameaux et habitats isolés, espacés régulièrement à la faveur des vallons parallèles, de direction nord-est / sud-ouest, qui rythment la morphologie de ce versant comme celui de Pizilello, Marghine, Buliga, Cutatellu.

- Le bassin inférieur du Fango regroupe la large plaine alluviale du Fango, dont l'écoulement, peu avant la confluence avec les ruisseaux des vallées adjacentes du Marzulinu (rive droite) et des Canne (rive gauche), devient souterrain, ainsi que le delta du fleuve né de l'affrontement du Fango avec le rivage méditerranéen.

De même, il est opportun d'isoler :

- d'une part, le bassin-versant secondaire formé par la vallée du Marzulinu, affluent du Fango dans son cours inférieur, qui étire le bassin-versant du Fango vers le nord. Globalement orienté nord-sud, il draine sur son tracé deux affluents principaux sur sa rive gauche : le ruisseau de e Finocchie et celui de Prezzuna, qui s'écoulent tous deux d'est en ouest.

- d'autre part, la vallée de Tavulaghiu, de direction méridienne, qui se jette dans le Golfe de Galéria et le long de laquelle est implanté le village de Galéria.

La vigueur des pentes est une composante essentielle du relief dans le Falasorma qui, tout en contribuant au cloisonnement de la vallée et à l'isolement des communautés humaines, s'oppose à la mise en valeur des terres. Seules deux zones font exception à cette règle, il s'agit de la haute-vallée du Marzulinu, dite encore plaine du Marzulinu, et de la plaine alluviale du Fango, qui constituent deux grandes étendues aux pentes nulles ou très faibles.

Le contexte géologique du bassin-versant du Fango permet de comprendre et de confirmer le compartimentage et le cloisonnement des différents ensembles topographiques du Falasorma.

## 12) LA GEOLOGIE :

Du point de vue géologique, la zone étudiée est partie prenante du complexe volcano-sédimentaire du Cintu. La carte n° 1, qui retrace le contour des principales formations géologiques en présence dans le bassin versant, permet de distinguer trois grands ensembles couvrant une superficie sensiblement équivalente:

- C'est au nord, dans la vallée du Marzulinu, que se trouvent les formations du socle ante-volcanique, les plus anciennes donc, qui regroupent trois séries différentes :

. Une série métamorphique ante-dévonienne à base de grès, de conglomérats et de schistes qui affleure dans la basse-vallée du Marzulinu sur sa rive droite,

. Une série sédimentaire grés-schisteuse dévonienne, qui constitue l'essentiel du substrat de la partie basse de cette vallée et de la crête de Chjumi jusqu'à Manso,

. Une série composée de granitoïdes calco-alcalins intrusifs dans les séries précédentes, d'âge post-dévonien, qui compose l'essentiel du bassin versant du Marzulinu. Cette série, aux teintes grisâtres, comprend deux types de roches: les granites leucocrates et alcalins en saillie dans le paysage et des grano-diorites à biotite, plus sensibles aux agents de l'érosion, qui façonnent les zones déprimées où s'accumule l'arène granitique conférant au relief une certaine mollesse, des formes lourdes, une certaine amplitude aussi.

. Contrastant par la rugosité qu'elle induit dans le paysage, la série précédente est traversée par des filons de micro-granite alcalin sous forme de ring-dyke, de direction méridienne ou NE / SO. Ce sont eux, par exemple, qui constituent la ligne de crête qui ferme et sépare, tel un goulot, la haute-vallée du Marzulinu. Cette ligne de crête, qui est jalonnée par les sommets comme Capu Caviglia (893 m), Capu a u Castellacciu, Punta Pulveraghja, Capu a u Liccetu, est responsable de l'opposition des versants adret et ubac de la plaine du Marzulinu.

- Des formations volcaniques effusives calco-alcalines, de la base du Permien, qui tapissent la partie sud-ouest du bassin versant, soit pratiquement toute la rive gauche du Fango.

Elles correspondent au premier cycle volcanique et sont presque exclusivement représentées par des séries rhyolitiques noire, rouge, verte, violette à faciès ignembritique. On trouve d'ailleurs sur ce versant, à la faveur du dégagement par l'érosion, des filons et des dykes qui ont servi de conduits d'alimentation entre la chambre magmatique et la surface. Ces formes dégagées par l'érosion sont surtout visibles dans la haute vallée du Fango en raison de l'aspect plus discontinu voire absent de la couverture végétale. L'altération de ces roches en boules desquamées est caractéristique, ce sont elles qui sont charriées par le fleuve et qui composent bon nombre de ses barrages.

Une formation volcano-détritique stratifiée forme la ligne de crête depuis la Punta di u Tartavellu jusqu'à la Punta di Parma.

- Un ensemble volcano-plutonique alcalin du Permien terminal, enfin, formant le "cauldron" du Cintu, qui a une allure elliptique et dont la bordure occidentale est proche de Monte Estremo. Cette formation, dans laquelle dominent les rhyolites à faciès ignembritique, compose le substrat de "la Grande Barrière" et du cirque montagneux qui ferme à l'est le bassin versant du Fango. C'est dans ce type de roche qu'ont été façonnés les pics, les lignes de crête dentelées, les aiguilles, les surplombs

rocheux, les parois vertigineuses qui jalonnent le tracé de la grande barrière et dans la masse de laquelle ont été découpés les cirques et les vallées encaissées, animés par des épisodes glaciaires.

Dans le détail, des roches pyroclastites chapeautent le sommet de a Muvrella, par exemple, alors que Punta Stranciacone est recouverte d'une nappe de ponce, et que le massif de la Paglia Orba est constitué de formations détritiques fluviales cimentées (arkoses, pelites).

Seul contraste dans cet océan volcanique, une formation de granite à riebeckite de Bonifato qui tapisse le fond de la vallée de Bonna Bianca et le haut de la vallée de Prezzuna; ce granite rose se débite en grandes dalles.

- En dernier lieu, n'oublions pas les formations alluviales du quaternaire récent qui affleurent en recouvrant les formations anciennes dans la zone de confluence de la vallée du Marzulinu et du Fango et dans toute la partie deltaïque.

Cette présentation géologique suffit à montrer l'articulation des grandes formations géologiques avec les grands ensembles topographiques examinés dans le premier paragraphe.

### 13) L'OCCUPATION DU SOL :

Avant d'identifier les différentes formations végétales caractéristiques de l'occupation du sol dans le Falasorma, rappelons au préalable le contexte biogéographique dans lequel elles se développent.

Le contexte biogéographique du Falasorma peut être appréhendé à partir des étages de végétation. On en distingue trois : l'étage méditerranéen, l'étage montagnard et l'étage sub-alpin.

- L'étage méditerranéen, où se développe toute la série évolutive du chêne vert peut être divisé en deux sous-étages :

. un étage méditerranéen inférieur de 0 à 600 - 800 m d'altitude.

Jusqu'à 300 m d'altitude, cet étage comporte une pelouse à éphémérophytes, mais aussi des espèces vivaces (graminées liliacées, crucifères, légumineuses, géraniacées) et dans les infractuosités des rochers *Erodium Corsicum* et un maquis plutôt bas (qui n'excède que très rarement 2 m) composé d'oléastre, de pistachier lentisque et de myrte.

Entre 300 et 600-800 m, cet étage est caractérisé par l'abondance des cistes (*cistus monspeliensis*, *cytinus hypocistis*), des gemandrées et des daphnés mais aussi d'espèces xérophytes épineuses à port dressé comme le calycotome et le genêt, auxquelles se joignent bien entendu l'oléastre et le lentisque pour former un maquis bas. Ces espèces se retrouvent néanmoins aux côtés de la bruyère arborescente, du genévrier oxycèdre par placette, des phyllarias pour former un maquis moyen. La présence de lianes est fréquente dans tout ces étages.

. un étage méditerranéen supérieur de 600-800 m à 1 100 m d'altitude caractérisé par le développement d'un maquis élevé ou arboré à arbousier, lentisque, phyllaria,

cistes, bruyère arborescente mais aussi des frênes et du chêne vert dont la plus ou moins grande importance annonce la forêt climacique de l'étage suivant : la yeuseraie.

- L'étage montagnard, qui se développe entre 1 100-1 200 m et 1 750-1 800 m, est caractéristique de la forêt d'Yeuse et des peuplements de pins mésogéens ou Laricio. Ces peuplements monospécifiques, souvent denses, n'autorisent que peu le développement d'espèces secondaires (frênes et érables dans la forêt de chêne vert).

On trouve cependant encore la bruyère arborescente et ce, jusqu'à 1 400 m - exceptionnellement 1 700 m - qui constitue, dans les peuplements ajourés, l'essentiel des espèces du sous-bois des forêts de feuillus ou de résineux; quelques cistes peuvent subsister çà et là jusque vers 1 000-1 200 m ainsi que l'hellebore.

En ripisylve, l'aulne glutineux et l'aulne cordé sont dominants avec quelques sorbiers disséminés et plus rarement des érables. Dès 1 200 m, apparaît le long des torrents l'aulne odoriférant qui forme à partir de 1 450 m, sur les ubacs, des fourrés à port couché.

- L'étage sub-alpin se développe de 1 750-1 800 m à 2 000-2 200 m d'altitude. La limite inférieure de cet étage correspond à la disparition des pins, tandis que la limite supérieure à l'ubac, correspond à la disparition de l'aulnaie odorante et à l'adret à celle du genévrier nain et de l'épine vinette de l'Etna.

- Les zones rocheuses de cet étage, ainsi qu'au-dessus de 2 200 m, sont colonisées de façon discontinue et à la faveur des fissures, des vires et des éboulis, par des espèces herbacées telles que le Doronic, la Drave, les fétuques alpines et ovines qui forment des pelouses plus ou moins bien constituées.

D'après un inventaire des types de formation végétale recensés en 1975, le maquis recouvre 11 500 ha. Il représente donc 48,9 % de la couverture végétale dans le bassin-versant du Fango. Si l'on excepte les zones rocheuses (qui représentent 1/4 de la superficie totale) et les friches, incluses dans le maquis, il ne reste que 132 ha consacrés aux cultures, soit à peine 0,7 % de la superficie totale. C'est dire la faible emprise actuelle de l'agriculture dans le Falasorma et exprimer l'extension du maquis qui a absorbé les anciennes emblavures. Celle-ci reste cantonnée pour l'essentiel dans la haute-vallée du Marzulinu et les vallées adjacentes, ainsi qu'à sa confluence avec la vallée du Fango.

Le reste du bassin-versant, soit 28,5 % et 6 728 ha, constitue le domaine boisé dans lequel dominent les peuplements de chêne vert (21,3 %), puis les pins laricios (5,4 %) et enfin les pins maritimes (1,7 %). Ceux-ci ont une répartition qui suit à peu près le schéma suivant :

- Le chêne vert occupe la majeure partie du versant ubac de la vallée du Fango, du ruisseau de Candela et de Prezzuna de 200 à 800 m d'altitude, où la Yeuseraie constitue la forêt climacique. Dans le haut de la vallée du Fango, il constitue des peuplements en futaie sur souche ou en taillis pluriséculaires dont les futs peuvent atteindre 80 cm de diamètre. Le problème du vieillissement de ces peuplements se pose crucialement dans certains secteurs de la vallée inaccessibles (importance des bois morts et surannés), la régénération naturelle des chênes n'étant pas très abondante. A basse altitude, sa reconquête dans les zones colonisées par le maquis est très longue.

- Le pin laricio occupe tous les ubacs entre 600 et 1 500 m d'altitude de la vallée du Fango mais aussi de celle de la Cavicchia, de Bocca Bianca et de Rezza. Les peuplements, denses dans la vallée du Fango, plus clairsemés dans les autres, bien

que vieillissants par endroits présentent un bon état sanitaire qu'exprime une abondante régénération dans les zones clairiérées et peu emmaquisées.

- Le pin maritime se trouve à l'ubac en mélange avec le chêne vert à basse altitude (250 m) et avec le pin laricio en altitude (900 m) sous la forme d'une futaie irrégulière dominant un sous-bois de maquis. Cependant, on le rencontre fréquemment en exposition sud-ouest car il tend à coloniser, par tâches sur les versants adrets, d'anciennes terres de culture à proximité et en continuité avec des peuplements préexistants. Les principaux îlots se trouvent au sud du col de Bonassa et du col de Terribule. La dynamique et la régénération de ces peuplements sont telles qu'ils contribuent à accroître la surface boisée du bassin-versant de la vallée. Cette indication retiendra toute notre attention lorsque nous parlerons de la transformation des milieux et des paysages.

Ces peuplements forestiers se répartissent pour l'essentiel dans le périmètre assujéti au régime forestier de la façon suivante :

- La forêt communale de Calenzana-Moncale qui occupe 1 435 ha dans le haut de la vallée de Prezzuna.

- La forêt communale indivise du Falasorma qui recouvre 6 410 ha dans les vallées de Bonna Bianca, de la Cavicchia ainsi qu'une petite partie du bas de versant ubac de la vallée du Fango entre le pont génois et Tuarelli.

- La forêt domaniale du Fango qui s'étend sur 3 988 ha sur le versant nord de la vallée du Fango. Celle-ci comprend quatre massifs distincts : le massif de Luccio (200 ha), le massif de Tetti (961,7 ha), le massif de Perticati (1 971,21 ha) et celui de Falasorma (870 ha).

## 2) LE CONTEXTE HISTORIQUE :

Le Falasorma est une micro-région, entité définie par Jean Defrancheschi comme un espace "définissable par un mode de vie, un même destin historique, une tradition qui dépasse le cadre de la pieve". C'est un espace à l'intérieur duquel les échanges et la circulation des hommes et des bêtes s'effectuent. La micro-région du Falasorma fait partie de ces micro-régions "de tous temps dépendantes d'un haut pays qui les alimente et les domine", et ce haut pays c'est le Niolu, ces hautes terres en forme de conque qui constituent le bassin supérieur de la vallée du Golo, qui naît au pied du Cintu et s'écoule en direction du Levant.

L'occupation de l'espace est ici marquée, comme en d'autres endroits de l'île, par une tradition historique de migrations saisonnières des communautés pastorales montagnardes, ici celles du Niolo, vers les basses terres, dans les territoires dits de "piaghja".

L'actuelle micro-région du Falasorma, dont le nom provient d'une ancienne communauté située dans le haut de la vallée du Fango, a fait partie jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle du domaine de Galéria, domaine composé des territoires de Paratella, Sia, Marzulinu, Galéria et Falasorma, qui s'étendait depuis le golfe de Porto jusqu'aux portes de Calvi.

Le périmètre de ce domaine était limitrophe de la communauté de Calenzana au nord, de la mer méditerranée à l'ouest, de la communauté d'Otta au sud et de celles d'Asco, de Laquale, Calasima et Albertacce à l'est.

Les pratiques décrites précédemment traduisent un mode de vie semi-nomade qui a prévalu jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le Falasorma constituait des terrains de pacage pour les bergers du Niolu durant l'hiver et environ huit mois d'octobre à mai.

L'implantation humaine dans le bassin-versant du Fango est, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par d'importantes fluctuations.

Le domaine de Galéria aurait été habité depuis la plus haute antiquité : une légende raconte l'installation de navigateurs grecs qui auraient érigé un temple en l'honneur du dieu Mars, légende qui donne peut-être l'origine du nom Marzulinu. On suppose la présence de groupes humains assez importants durant tout le Moyen-Age central (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) et final (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) comme peuvent en témoigner les vestiges de nombreuses églises qui jalonnent le versant adret de la vallée du Fango, la vallée du Marzulinu ainsi que ses vallées adjacentes.

L'époque moderne, et principalement le XVI<sup>e</sup> siècle, est marquée par la désertion de tout ce territoire en raison surtout de l'importance des incursions barbaresques très fréquentes à cette époque, dont témoignent encore les vestiges des deux tours défensives de Maraghju, à proximité de la confluence du Marzulinu et du Fangu, et celle juchée sur le Capu a u Castellacciu dans la haute-vallée du Marzulinu; de la précarité des conditions de vie dans cette zone en bordure du littoral affectée par la malaria. Parmi les villages abandonnés à cette époque dans le domaine de Galéria on compte celui des Canne, Marzulinu, Galéria, Chjumi et Falasorma.

A ces deux causes se rajoutent les luttes féodales engagées par l'Office St Georges dans le but de réduire les derniers îlots de résistance des féodaux de l'Au-delà des monts. Le Commissaire Antonio Spinola a ainsi ordre de s'attaquer aux seigneurs de Leca, dont le fief s'étendait de Sagone à Calvi; mission accomplie après quarante années de combat de 1460 à 1502 dans le Niolu et le Sia. Les niolins ayant pris part aux combats des seigneurs de Leca furent chassés de leurs demeures, lesquelles

furent détruites, et se replièrent dans les montagnes.

Le XVII<sup>e</sup> siècle exprime un retour à la sécurité et une réoccupation de ces territoires désertés.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit s'affronter les communautés voisines (celles d'Otta, d'Evisa et de Calenzana) avec celles du Niolu, revendiquant la possession des terres de parcours utilisées par les niolins dans le domaine de Galéria. Ce siècle est marqué par des périodes de recul de l'occupation humaine à mettre en relation avec les tentatives entreprises d'abord par la République de Gênes, puis l'empire français pour enrayer ces conflits et surtout retrouver la maîtrise de ce territoire afin d'y développer une agriculture spéculative importée : c'est le siècle des vaines tentatives d'inféodation et des concessions emphytéotiques. En effet, la politique génoise de concessions emphytéotiques sur le domaine public, dans les plaines, concerna en 1707 le domaine de Galéria où fut octroyé à un noble génois, Luigi Saoli, un "procoio" dans la vallée du Fango. Les niolins, pour qui cette emphytéose signifiait la fin du libre parcours sur ces mêmes terres, se révoltèrent, détruisant les cultures et les clôtures du domaine.

En 1707, le gouverneur Girolano Veneroso prit une mesure radicale d'exclusion des niolins des régions littorales : "... *Les populations du Niolu ont coutume de déverser leur bétail en Balagne où avec le temps ils se sont introduits en si grand nombre que le nombre des dégâts commis dans les cultures des particuliers se multiplie...elles se sont par ailleurs et à plusieurs reprises insurgées contre la justice au point que ces gens deviennent inquiétants; sensibles aux plaintes formulées par les habitants de Balagne et désireux d'éloigner de cette terre les niolins, nous interdisons à quiconque de leur louer des pâturages*".

Mais les niolins continuèrent à occuper le domaine perpétuant la situation de conflit avec les communautés voisines qui leur reprochaient de violer leur territoire et de ne pas s'acquitter des droits de pâturage.

Il faut attendre 1717, date à laquelle le Gouverneur Spinola contracte avec les niolins un bail emphytéotique, d'une année seulement, sur l'ancien "procoio" de Saoli. Ceux-ci étendirent ce périmètre à l'ensemble des terres du domaine de Galéria, ce qui leur valut une nouvelle vague de conflits avec les communautés voisines. Ce n'est qu'en 1751 que Gênes accorda un bail emphytéotique à perpétuité aux communes du Niolu sur l'ensemble de ces terrains.

En 1770, peu après la conquête française, une transaction reconnut le bail passé entre Gênes et les niolins en date du 17 mars 1751. Cependant, faute d'avoir payé leur redevance durant les années 1769, 1770 et 1771, les niolins se virent retirer l'usage des terres. La France procéda alors à une politique de concessions des terres à des colons originaires d'Alsace et de Lorraine : concession de 2700 arpents sis à Paratella en faveur de Murat de Sestrières (Officier Français) en vue d'y installer des colons et de mettre en valeur les terres; concession en 1787 au Sieur Maudet, Commandant de la place de Calvi, de 4500 arpents pour l'installation de colons et la construction de quatre villages. Mais toutes ces tentatives d'appropriation exogènes et de mise en valeur des terres se soldèrent par des échecs.

Alors qu'en 1790, le Falasorma intégrait les nouvelles circonscriptions administratives du département du Golo et du district de Calvi, le Conseil Supérieur de la Corse ordonna le 23 juillet 1790 le maintien et la réintégration "*des communautés et pieve du Niolu dans la possession et la jouissance des terres de Galéria, Sia, Marzulinu, Paratella et Falasorma*"; cet arrêt interdisant à toutes les communautés voisines et à tout particulier de s'introduire sur ces territoires. Une loi du 12 octobre 1791 annula d'ailleurs toutes les concessions antérieures établies sur le domaine.

Le XIX<sup>e</sup> siècle mit fin à cette situation, cependant qu'une dernière tentative d'appropriation coloniale des terres eut lieu le 28 août 1810 : "...les terres cultes ou incultes, celles vaines et vagues, les bruyères et les landes, les pâtures, les bois et les broussailles, le tout connu sous la dénomination de Sia, Marzulinu, Galéria, Paratella et Falasorma" furent vendues au Sieur Gaudin Benoît avec l'intention de faire des plantations de cotonniers et en même temps des essais de diverses plantes exotiques. Mais Gaudin ne prit jamais possession des terres tant les protestations unanimes des communautés furent violentes.

Il faut attendre le 7 août 1825 pour voir enfin l'établissement d'un plan de partage du domaine. Paratella et Marzulinu furent attribués à Calenzana et Moncale, Sia et une partie de Galéria aux communautés d'Otta et d'Evisa et enfin Falasorma et une partie de Galéria furent attribués aux cinq communes du Niolu avec pour obligation de se partager les dites terres et d'y cultiver l'olivier et le mûrier, le tout dans un terme qui ne puisse dépasser deux ans.

Ce partage fut fait le 26 avril 1827. Il mit fin aux innombrables conflits qui ont gouverné l'implantation humaine dans le Falasorma, implantation marquée, jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'alternance de phases d'occupation et de désertion.

A partir de cette date émerge et se développe progressivement une agriculture vivrière complémentaire à l'activité d'élevage qui annonce les prémices d'une sédentarisation dans la vallée et contribue dans un premier temps au passage d'un mode de vie semi-nomade à celui rythmé par la pratique de la transhumance.

Ce lent processus de fixation des hommes se poursuit jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où sont alors créées en 1864 et 1865 les communes respectives de Galéria et de Mansu, dites communes-filles en raison de leur fonction uniquement administrative et de leur dépendance avec les communes-mères du Niolu : Albertacce, Corscia, Calasima, Lozzi et Casamaccioli, propriétaires de leur territoire.

Le processus de sédentarisation s'est traduit par une occupation différenciée de l'espace en fonction de l'appartenance à une même communauté d'origine et bien souvent même en fonction du groupe familial.

Ce processus traduit ce que F. POMPONI appelle "une individualisation tribale avec regroupements sur quelques points forts d'habitats" (1979). Ainsi :

- Chjumi, Tuarelli, Manso, Chjorna, les seuls hameaux hérités du XVIII<sup>e</sup> siècle, auxquels s'ajoutent Rinicciu, Ciocciaghja ont été construits et habités par une population originaire de Lozzi. Les noms patrimoniaux qui s'y réfèrent sont ceux de Simeoni, Acquaviva, Flori, Giansily....

- Les habitants de Corscia, tels les Costa, Santucci, Agostini, Maestracci et Giamarchi, ont fondé et habité Monte Estremo, Candela, Barghjana, Pruniciola, Rocce.

- Les Rossi, Spinosi, Santucci, Raffaelli, Maraninchi, Spinosi originaires d'Albertacce ont occupé et habité Galéria.

- Les gens de Calasima comme les Sabiani se sont implantés dans la vallée des Canne au hameau du même nom, à Fugliaccia et à Ruzatoghju.

- Ceux de Casamaccioli, tels les Antonelli, Geronimi, se sont implantés préférentiellement dans la vallée du Marzulinu.

La sédentarisation provoque de manière concomitante une transformation du genre de vie et de l'habitat. Décalée dans le temps et dans l'espace, elle induit au sein de chacune des communautés des comportements différents.

Ainsi, la forme d'habitation en cabanes construites à "l'asecu" est le témoignage d'une première occupation qui correspond à une phase de transhumance active que les communautés originaires de Lozzi, occupant les hameaux de Chjumi, Chjorna, Tuarelli et Manso perpétueront plus tardivement.

Inversement, les communautés originaires de Corscia se sédentarisèrent plus rapidement. Cette population permanente s'établit dans les villages construits plus solidement de Barghjana, Monte Estremo et Mansu et développe une polyculture sur les proches terres : châtaigniers, oliviers, emblavures, jardins, vergers d'arbres fruitiers comme les pêchers, pommiers, amandiers, noyers, figuiers, poiriers, cerisiers.

La construction au sein des hameaux de véritables maisons de un ou deux étages traduit cette sédentarisation. Celles-ci servent bien souvent d'école ou de pressoir comme c'est le cas de "la casetta", qui fut la première maison construite à Mansu aux environs de 1880.

La sédentarisation s'est accompagnée :

- de l'abandon d'un certain nombre d'habitats isolés comme par exemple sur la commune de Mansu : Filicone, Rocce, Bocca Bianca, Ciocciaghja, Erbajo et Rinicciu.
- de l'abandon des hameaux primitifs et de la construction de nouveaux hameaux dans des zones généralement mieux desservies, plus basses sur les versants. Ainsi, l'ouverture de la route forestière n° 8 est à l'origine de l'abandon du hameau de Candela et de la création de celui de Barghjana, le long de celle-ci sur le versant ubac du Fango, entre Monte Estremo et Mansu. En raison de sa position médiane, c'est à Barghjana que furent construits en 1900 l'église et le cimetière, autres signes de la sédentarisation.

De même, le village de Mansu s'est déporté depuis son noyau primitif "u Rinicciu" plus en amont, dans une zone où le Fango était plus facilement franchissable et le courant plus abondant, là où purent être construits un moulin à eau et le pont de Mansu. L'ancien village de Monte Estremo a également été déserté et reconstruit plus en aval, de l'autre côté de la ligne de crête d'interfluve, vers l'ouest.

Ailleurs, comme dans la vallée de Prezzuna, les hameaux de Luca et de Chiusone seront délaissés pour ceux mieux desservis d'Infelle, Prezzuna, Mustella.

Les liens étroits entretenus avec les communes du Niolu favorisèrent encore, peu après la création des communes de Galéria et Mansu, ces mouvements saisonniers d'hommes et de bêtes. Puis peu à peu les liens intra-familiaux se détendirent, si bien que l'accès aux bergeries d'été est devenu d'autant plus rare que ces communautés d'anciens bergers se sont établis dans une économie où l'agriculture occupait une plus grande place : c'est le cas des habitants de Monte Estremo et de Galéria.

Progressivement, si certains bergers continuèrent à estiver vers le Niolu, comme ceux de la vallée des Canne originaires de Calasima, ceux du Marzulinu et certains autres, tout en fréquentant des vallées proches du Falasorma : les bergeries de Tula par exemple, la plupart pratiquèrent une sorte d'estive à l'intérieur des frontières du Falasorma : aux bergeries de Parma pour les gens de Tuarelli et Chjorna, par exemple, ou bien au plateau de la Tusella, juste derrière le Col de Caprunale, ou bien encore dans des abris sous roches perchés dans les hautes-vallées escarpées du Pinzu Scaffone, de Saltare, de Maghine, certains même jusqu'à hauteur du Capu Tafunatu...

Le XX<sup>e</sup> siècle voit la pratique de la transhumance évoluer considérablement : les bergers n'effectuant plus que le voyage vers les lieux d'estive pour accompagner leurs troupeaux sans séjourner dans les bergeries auprès d'eux.

Le XX<sup>e</sup> siècle marque dans le Falasorma, comme dans toute la Corse, l'apparition des déséquilibres sévères et irrémédiables :

- tout d'abord démographique avec le départ de la population masculine venue grossir les effectifs militaires et les victimes des deux guerres, mais aussi l'ouverture vers le continent et les villes qui prépare le départ définitif des forces vives et notamment des femmes à la recherche d'un autre mode de vie. Les déséquilibres démographiques à savoir, l'accroissement du célibat, le vieillissement de la population, l'émigration affaiblissent et vident le Falasorma.

- l'émergence d'une agriculture capitaliste et spéculative à partir des années 1960, fondée sur la culture de la vigne et des agrumes dans les zones littorales n'épargne pas le Falasorma où se crée une Société Agricole sur 254 ha destinée à la mise en valeur du domaine de Vaitella, à la confluence entre le Marzulinu et le Fango.

L'exploitation intensive des terres les plus propices et les plus fertiles de la vallée renforce le décalage et le déséquilibre qui existent entre le bassin inférieur du Fango et la partie supérieure de la vallée, qui reste fidèle au système agro-pastoral traditionnel.

Ce décalage s'accroît plus récemment à la suite de deux facteurs :

- la fermeture de l'établissement Roquefort à Lumio qui signifie pour de nombreux éleveurs la perte du principal débouché de leur production, annonce la reconversion de leur spéculation, ou même leur arrêt. Cet événement annonce, de surcroît, la détérioration définitive de la viabilité d'un système d'élevage traditionnel.

- l'émergence d'une activité orientée vers l'accueil touristique. Le Schéma d'Aménagement Régional de la Corse, élaboré en 1970-71 et approuvé en août 1971 par le Conseil des ministres, prévoyait dans les zones de "piaghja" des zones d'entraînement touristique et des zones à protéger, telle la vallée du Fango. Cette zone longtemps délaissée par le tourisme de masse connaît un engouement tardif : le caractère sauvage et protégé offrant peu à peu un attrait certain et une garantie de qualité.

Voilà relatés, au terme de ce propos, les fondements historiques de l'implantation humaine dans le Falasorma, préalable indispensable pour envisager à présent les éléments structurants l'espace qui s'y réfèrent, à savoir les axes de circulation, la structure et le type d'habitat ainsi que les éléments du patrimoine bâti et culturel, et enfin les caractéristiques de la propriété foncière.

## 21) LES AXES DE CIRCULATION :

Jusqu'à la création de la route forestière n°8, à la fin du siècle dernier, le seul chemin de desserte, outre les chemins de service, était le chemin de transhumance qui permettait de relier Calenzana au Niolu.

Cet axe de circulation qui, en reliant les hommes, désenclavait les communautés, les acheminait jusqu'aux voies naturelles de sortie qu'offre le bassin-versant du Fango : la Bocca di Caprunale au sud-est, la Bocca di Marzulinu au nord, la Bocca di Bonassa au nord-est, la Bocca di Melza au sud, et la Bocca di Palmarella plus à l'ouest.

Il suit deux itinéraires :

L'axe principal longe l'adret des bassins supérieur et moyen du Fango, le long du fleuve, puis la rive gauche du Marzulinu.

Cet axe était doublé par un cheminement, certainement plus ancien, qui reliait les hameaux les uns aux autres, d'un versant à l'autre, d'une vallée à l'autre. Il comprenait des axes secondaires desservant les vallées affluentes du Fango sur sa rive gauche : celle du Perticatu jusqu'au plateau de Parma et celle des Canne, axe de liaison vers Porto.

Ce chemin représente bien plus qu'une simple voie d'accès, c'est le lien culturel entre les communautés du Falasorma et leurs villages d'origine, l'axe qui permet de sortir du Falasorma et donc qui autorise les échanges économiques avec les communautés voisines.

C'est en effet le long de ces cheminements que s'effectuaient les échanges de produits : exportation de farine de châtaigne et d'huile d'olive dans la région de Porto, et des cochons contre des figues sèches de Calenzana et des haricots de la région de Porto. C'est ce même chemin qui rassemble, le 12 mai lors de la Saint Pancrace, tous les bergers et les conduit jusqu'à l'église de Barghjana en laquelle on célébrait le départ des bergers et de leurs troupeaux en direction du Niolu et à destination des bergeries d'estive loties au pied du Cintu. En cette circonstance, chaque berger offrait une quantité de fromage équivalente à une journée de production. Le retour des transhumants se fêtait par contre dans le Niolu, le 8 septembre à Casamaccioli, lors de la fête de la Santa du Niolu.

La création de la route forestière n°8 par l'Administration des Eaux et Forêts, reliant Galéria au col de Caprunale sur le bas du versant ubac, plus ample et moins dangereuse, a modifié le tracé de cette route ancestrale de transhumance. La création de cette piste carrossable a favorisé le déplacement des communautés à proximité, jusqu'à favoriser même la création du village de Barghjana.

C'est sur ce même tracé qu'ont ensuite été créées la route départementale 351 et ses transversales la D51 reliant Calvi à Ajaccio par la côte et la vallée des Canne.

L'ouverture, au cours des années 70, de la route intérieure de Calvi par la vallée du Marzulinu, désenclave considérablement le Falasorma, resserrant ainsi les liens avec la proche Balagne. Cette route départementale 81 emprunte peu ou prou le tracé de l'ancienne route de transhumance.

Depuis 1985-1986, la création du chemin de randonnée Tra Mare e Monti entre Calenzana et Carghese, poursuit, après la forêt de Bonifatu, son itinéraire dans le Falasorma en passant par le col de Bonassa et Galéria, avant de rejoindre Girolata.

La transformation des axes de circulation dans la vallée a bien entendu favorisé les villages et les hameaux situés dans la partie inférieure du bassin-versant et enclavé d'autant les villages du Haut-Falasorma qui ont dû se rapprocher et se relier sur la nouvelle carte routière. C'est bien entendu le long de ces axes que les activités et les hommes se maintiennent et se développent.

## 22) LA STRUCTURE ET LE TYPE D'HABITAT :

La structure de l'habitat fait apparaître :

- . un habitat en village dans le haut de la vallée du Fango, linéaire (Monte Estremo, Barhjana) ou éclaté (Mansu).

- . un habitat traditionnel de "paghjaghu" en hameau : Tuarelli, Chjorna ou isolé : Chiumi.

- . un habitat plus récent, formé de maisons à un étage, aujourd'hui abandonné, qu'il soit groupé en hameau comme celui d'Olmou ou isolé comme Prunicciale, Ciocciaja.

La répartition de l'habitat dans le bassin médian du Fango s'agence au gré des vallons, espacés régulièrement par des lignes de crête sur lesquelles s'alignent les vestiges d'établissements religieux qui rythment l'occupation de l'espace par les communautés.

- . une urbanisation importante et récente composée essentiellement de maisons individuelles encloses au village de Galéria.

Le confinement communautaire originel est perturbé depuis deux décennies par l'avènement et le développement du tourisme qui vient rompre cet agencement.

Voici que se développe un habitat individuel par tâche d'huile autour du hameau du Fango et jusque peu après le Ponte Vecchju, ainsi qu'en aval du pont de Tuarelli.

Dans le bassin-versant du Marzulinu, nous avons à faire, inversement, à une structure diffuse de l'habitat en hameau éclaté (Amagu, Prezzuna, Chirchisiani) ou en maisons isolées (Mustella, Leva, Pieve...). La plupart de ces foyers sont soit des constructions neuves (Pieve, Chirchisiani), soit des constructions en pierres sèches agrandies et rénovées (Prezzuna).

Dans la vallée des Canne, au contraire, on trouve trois noyaux d'habitats traditionnels, construits en pierres sèches, répartis à égale distance sur le versant adret. Depuis le col de Palmarella, les bergeries de Ruzatoghju aujourd'hui abandonnées, sont suivies par celles de Fugliaccia où est installée une famille de chevriers et où un bâtiment d'exploitation moderne a été implanté. Enfin, plus près de la vallée du Fango, on trouve les bergeries des Canne qui se composent de deux hameaux logés sur une zone de replat du versant et séparés l'un de l'autre par un vallon. Ces deux structures d'habitat groupé sont aujourd'hui abandonnées, cependant que trois frères, éleveurs, habitent à la périphérie d'un des hameaux, dans une maison neuve.

### 23) LE PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL :

Le patrimoine bâti et culturel, autre que l'habitat traditionnel, constitue également un élément fort de structuration du paysage.

C'est en premier lieu, le chapelet d'établissements religieux qui jalonnent le versant adret du Fango, dans son cours moyen et supérieur, et les adrets du Marzulinu et de ses vallées adjacentes.

Nous renvoyons le lecteur à la carte de présentation générale qui figure dans le document original présentant cette étude.

Ces anciennes paroisses, espacées les unes des autres régulièrement et méthodiquement d'environ trois kilomètres, témoignent de la territorialité de chaque paroisse établie dans le Falasorma. La plupart d'entre elles sont aujourd'hui réduites à l'état de vestiges, mais leurs localisations ne trompent pas : toutes ces églises sont implantées à l'adret, en position stratégique sur les crêtes d'interfluve qui marquent la séparation entre deux vallons au fond desquels se logent les hameaux. Le chemin de transhumance ne manque pas de les relier les unes aux autres.

Depuis le haut de la vallée du Fango, il s'agit :

- du couvent de Santa Maria.
  - de San Quilicu dans la zone de confluence du Fango avec le ruisseau de Candela.
  - de San Larenzu sur la crête d'interfluve entre le ruisseau de Capu Rossu et celui de Cutatellu.
  - de San Giorgio sur la crête d'interfluve principale entre le ruisseau de Buliga et celui de Capu Rossu.
- On trouve encore d'ailleurs dans la vallée de Buliga les ruines de la maison dite du curé.
- de San Pedro situé sur la crête qui sépare les deux vallées où se tiennent Tuarelli et Chjumi.
  - de Santa Lucia sur le versant adret de la vallée de Prezzuna.
  - de l'église Saint Jean en ruines au hameau de Pieve dans la haute vallée du Marzulinu.
  - d'autres, aujourd'hui disparues, sont également citées dans les écrits comme l'église san Andréa dans la vallée du Marzulinu.

Parmi ce patrimoine bâti, on comptera bien volontiers les vestiges des deux tours défensives qui siègent aux deux extrémités de la vallée du Marzulinu : la tour Maraghju et celle qui chapeaute Capu a u Castellacciu.

C'est également la tour gènoise postée sur le promontoire qui s'avance dans le Golfe de Galéria, ainsi que le remarquable pont gènois à une arche qui enjambe le Fango entre Tuarelli et le hameau du Fango.

On compte quatre autres ponts qui ont un rôle capital dans la circulation des hommes et des troupeaux : celui des cinq arcades dans le delta, le pont de Tuarelli, celui de Mansu et celui de Monte Estremo.

Citons encore les nombreux séchoirs à châtaignes (Chiusone, Sorbi, Monte Estremo...), pressoirs à raisin (Monte Estremo), moulins à huile (3 à Mansu, 1 à Monte Estremo, 1 à Chjumi...), l'ancien moulin à grain de la mairie de Mansu et

enfin, à leur mémoire, les trois moulins à eau qui ont été emportés par la crûe ravageuse de 1917 : celui du pont de Mansu, de Ciucciaghja, et enfin celui de Candela. Nous n'omettrons pas de citer les innombrables aires à blé qui jalonnent les crêtes d'interfluve et les versants, à la faveur des replats, jusqu'à des altitudes avoisinants 1200 mètres. Aujourd'hui pour la plupart perdues dans le maquis, elles témoignent de l'étendue des emblavures à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne administration des Eaux et Forêts a laissé également un patrimoine bâti conséquent que matérialisent les quatre maisons cantonnières de Caprunale (en ruines), de Piriò (occupée par l'actuel Laboratoire d'Ecologie), de Colombo (abandonnée sur la route de Porto) et enfin celle de l'Olmù dans le delta du Fango.

#### 24) LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE :

La propriété foncière est un des éléments fondamentaux de structuration de l'espace, qui bien qu'invisible, a commandé la répartition de chacune des communautés du Niolu dans cette zone de "Piaghja". La carte n° 2 permet de reconnaître l'hégémonie des communes d'Albertacce et de Lozzi, la première pour le bassin inférieur du Fango et la seconde pour toute la rive droite du Fango dans son cours moyen et pour les vallées affluentes du Marzulinu : e Finocchie et Prezzuna. Calenzana possède le haut de la vallée du Marzulinu, Corscia la rive gauche du Fango. Casamaccioli et Calacuccia ne sont présentes que dans les vallées adjacentes des Canne et de Perticatu, sur le versant ubac du Fango.

Les cinq communes du Niolu possèdent, cependant, en indivision l'essentiel du bassin supérieur du Fango.

Cette carte permet aussi de visualiser l'importance de la propriété de l'Etat qui, par le biais de la forêt domaniale, s'avère être un interlocuteur de taille dans le Falasorma (plus d'un tiers de la superficie du bassin-versant).

Les différents périmètres évoqués ne laissent ainsi que peu de place à la propriété privée et surtout à la propriété des communes en présence : Galéria et Mansu, qui ne possèdent pour ainsi dire rien. Le gel des terres qui en découle ainsi que la situation de dépendance qui les relie encore aujourd'hui au Niolu soustrait aux deux communes la maîtrise et la gestion du foncier, en même temps qu'elle réduit d'autant leurs revenus. Cet état de fait bloque, par ailleurs, toute possibilité de mise en valeur des terres, dans son acception large.

La propriété privée n'a par exemple que vingt-sept ans d'âge sur la commune de Mansu : c'est en effet seulement en 1975 que cette commune a entrepris avec l'assentiment des conseils municipaux du Niolu de faire encadrer aux noms des habitants les portions de terrains communaux qui avaient été depuis le XIX<sup>e</sup> siècle enclos, construits ou cultivés. On voit ainsi que l'adaptation du foncier n'a pas suivi le passage de la société exclusivement pastorale et nomade vers une société sédentarisée dans laquelle l'agriculture a pris peu à peu de plus en plus de place.

Nous en sommes, à présent, à l'ère du déclin de l'agriculture et au développement d'une économie axée sur le secteur tertiaire, mais pourtant la situation n'a toujours pas évolué.

La propriété foncière constitue, dans le Falasorma, un véritable obstacle au développement et à l'installation de nouveaux habitants dans le Falasorma : l'indivision qui frappe la faible part de la propriété privée, gèle toute possibilité d'installation de nouveaux candidats et contraint même certains d'entre eux à loger dans des conditions précaires.

Si la main-mise des communes du Niolu sur le territoire du Falasorma participe d'une certaine manière à la protection de l'environnement et des paysages, cette situation suscite et cautionne par ailleurs, dans les enclaves, des concentrations massives peu intégrées dans certains sites (Galéria par exemple), une urbanisation au "coup par coup".

La propriété foncière est un problème crucial pour la gestion de l'urbanisation et de l'occupation du sol dans le Falasorma.

### 3) LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ACTUEL :

#### 31) LA POPULATION :

Le recensement officiel de la population affiche, par commune, les données suivantes :

Commune	Superficie	Population	Nombre de hameaux
Galéria	13 342 ha	306 hab.	9
Mansu	12 102 ha	175 hab.	5
Calenzana	18 068 ha	1 623 hab.	2

Or, la population permanente est en réalité bien plus réduite. Les résultats d'une enquête orale menée par S. PUZENAT estiment pour chacun des hameaux habités et par tranche d'âge la population suivante (cf. tableau suivant).

La lecture de ce tableau révèle une population totale et permanente de 387 habitants dans le Falasorma.

Sur la commune de Mansu, celle-ci s'élève à 110 habitants, répartis en cinq lieux habités (six si l'on comprend Tuarelli), cependant que l'on note une forte concentration de la population dans les trois villages du Haut-Falasorma qui sont par ordre décroissant Monte Estremo, Barghjana et Mansu.

La structure par âge de la population montre un vieillissement important de celle-ci, puisque 54 personnes sur les 110 habitants ont plus de 60 ans, soit 50 %; sachant que 23 d'entre elles ont plus de 75 ans, soit 21 % de la population totale de la commune.

**Tableau de répartition de la population du Falasorma par tranche d'âge et par lieu-dit :**

Village ou lieu-dit	Pop. Totale	H < 20	F < 20	H < 60	F < 60	H > 60	F > 60
Galéria (+ Calca)	159	17	18	42	30	22	30
Vaitella	4	-	-	1	2	-	1
Fango	41	8	4	6	9	8	6
Novalezza	7	1	1	1	2	1	1
Leva	2	-	-	-	-	2	-
Mustella	7	-	2	2	2	1	-
Prezzuna	2	-	-	-	-	1	1
Sainte Lucie	2	-	-	1	1	-	-
Amacu	8	-	-	1	1	4	2
Chirchisiani	8	-	-	2	3	2	1
Porta Vecchja	7	-	-	2	1	2	2
Pieve	12	-	-	5	5	1	1
E Canne	3	-	-	-	-	3	-
Fogliaccia	5	1	2	1	1	-	-
<b>Total commune de Galéria sans Tuarelli</b>	<b>267</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>64</b>	<b>57</b>	<b>47</b>	<b>45</b>
Tuarelli	10	-	1	3	1	1	4
Chiumi	2	-	-	1	1	-	-
Chiorna	6	-	-	1	-	3	2
Mansu	23	2	3	5	3	4	6
Piriu	6	1	1	2	2	-	-
Barghjiana	31	2	2	3	5	9	10
Monte Estremo	42	2	2	8	10	6	14
<b>Total commune de Mansu sans Tuarelli</b>	<b>110</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>387</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>87</b>	<b>79</b>	<b>70</b>	<b>81</b>

Sur la commune de Galéria, on observe une polarisation de la population autour du village de Galéria qui constitue un point d'ancrage et d'attraction de la majorité de la population avec ses 159 habitants permanents.

En dépit du vieillissement important de cette population (36,5 % des plus de 60 ans ont plus de 75 ans), Galéria attire et concentre l'essentiel de la population jeune puisque les moins de 40 ans représentent 42,7 % du total.

Le reste de la population communale se répartit en treize lieux habités dont six hameaux véritables : celui du Fango, Chirchisiani, Mustella, Prezzuna, Pieve, Porta-Vecchja.

### 32) LES ACTIVITES :

Nous envisagerons uniquement ici les activités traditionnelles qui ont un impact sur la gestion de l'espace et des paysages à savoir l'élevage et l'activité forestière.

#### 321) L'élevage :

Nous exposerons ici l'estimation des effectifs des cheptels ovins et caprins, tels qui nous ont été communiqués par F. SIMEONI, éleveur à Mansu, en indiquant la localisation des exploitations et surtout les lieux actuels de transhumance qui indiquent les destinations des déplacements saisonniers de ces troupeaux.

La lecture de ces chiffres permet d'observer :

- La disparition des spéculations traditionnelles (ovine et caprine) dans toute la vallée du Fango elle-même. Le dernier berger de Mansu ayant du se séparer l'année dernière de son troupeau de chèvres alpines, atteint par la brucellose. Ce type d'élevage ne concerne donc plus à présent que la vallée du Marzulinu et ses deux affluents, celle de e Fonocchie et de Prezzuna, et la vallée des Canne.
- La quasi-exclusivité de l'élevage ovin dans le bassin-versant du Marzulinu, à proximité de la route de Calvi : le haut de la vallée du Marzulinu et son proche affluent, e Finocchie, totalisent deux troupeaux de brebis. Ces deux vallées, amples, offrent de bonnes conditions pour la production de cultures fourragères, nécessaires pour répondre aux exigences alimentaires de cette spéculation.
- Le maintien de la transhumance estivale, principalement à destination des territoires communaux de Lozzi (sur le versant adret du Cintu) et d'Albertacce dans la partie supérieure de la vallée du Golo (bergeries de Tula et de Pradelle).
- L'existence d'une transhumance qui s'effectue sur les marges du Falasorma : plateau de Guegnu dans le Marzulinu, haut de versant adret de la vallée de Candela (Muntunadiu, Capu a u Ceppu) et au sud-est, à proximité du replat de a Tusella, sur la ligne de crête du bassin-versant du Fango.  
On remarquera, cependant, que ce sont uniquement les bergers d'Amagu et du haut Marzulinu qui fréquentent ces espaces.
- L'existence d'un seul élevage de cochons, à Chirchisiani, destiné à la fabrication de la charcuterie.
- Enfin, on note plusieurs cheptels de bovins, en association avec d'autres spéculations ou isolés, qui concernent par contre ici tout le bassin-versant, depuis Monte Estremu jusqu'à Galéria.

**Tableau des effectifs ovins, caprins, bovins et porcins par hameau et des déplacements saisonniers effectués par ces troupeaux :**

Localisation	Effectif ovin	Effectif caprin	Effectif bovin	Effectif porcine	Déplacements saisonniers
Pieve		200			Hiver : Haut-Marzulinu Eté : Muntunadiu, Capu di u Ceppu
	200				Hiver : Marzulinu Eté : Versant adret du Cintu (des bergeries de Sesta jusque sur Capu Pardadu)
			40		Hiver / Eté : Marzulinu
Amacu		180			Hiver : Amacu Eté : Bergeries de Pedra Pinzuta (adrets ouest du Cintu jusqu'en haut du Vallone)
		280			Hiver : Amacu Eté : plateau de Guegnu
			20		Hiver / Eté : Amacu
	180				Hiver : Paradela Eté : Tarricci - Col du Saltu - Haut de la vallée de Tula
Mustella		250			100 été comme hiver à Mustella 150 Hiver à Mustella Eté : Bergeries de Sesta (Monte Cintu)
			30		Hiver : Mustella Eté : Bergeries de Sesta
			30		Hiver / Eté : Marzulinu
				100	
Canne		150			Hiver : Canne Eté : Bergeries de Pradelle
			30		Hiver : Canne Eté : Calasima - Vallone
Fogliadia		170			Hiver : Fogliadia Eté : Versant nord du plateau de Ninu + Bergeries de Colga
Galéria			160		Hiver : 80 Vaitella 50 Piriu 30 Monte Estremu Eté : 80 à Tula - Pradelle 50 au-dessus de Lozzi 30 à Capu Tosu
Monte Estremu			30		Hiver / Eté : Monte Estremu
Nuvalezza			40		Hiver / Eté : Nuvalezza
Mansu			50		Hiver : Mansu Eté : Puscaia - Terricci - Tuyla - Pradelle

Cette dernière observation appelle deux remarques :

. En premier lieu ces données ne recensent pas les bovins appartenant à des propriétaires de troupeaux (et non des éleveurs) qui exercent une autre activité

professionnelle mais ont acquis ces troupeaux pour leur consommation personnelle et percevoir les primes. Ces "vaches à primes" qui errent et divaguent, notamment dans le village de Galéria, représentent un effectif considérable.

De plus, ne sont pas répertoriés ici, les troupeaux de bovins non primés qui ont un propriétaire mais qui vivent à l'état sauvage selon un parcours très extensif. Soumis à aucun contrôle, ils occupent de vastes espaces sur les adrets des vallées, depuis les alentours des habitations pendant l'hiver jusqu'à de très hautes altitudes à la belle saison.

### *322) La gestion de la forêt domaniale et des forêts soumises :*

L'ensemble de la couverture forestière du Falasorma se répartit dans le périmètre assujéti au régime forestier comme suit :

- 1) La forêt communale de Calenzana-Moncale qui occupe 1 435 ha dans le haut de la vallée de Prezzuna.
- 2) La forêt communale indivise du Falasorma qui recouvre 6 410 ha dans les vallées de Bocca Bianca, de la Cavicchia, ainsi qu'une petite partie de la vallée du Fango entre le pont génois et Tuarelli, au bas du versant ubac.
- 3) La forêt domaniale du Fango, qui s'étend sur 3 988 ha sur le versant nord. Celle-ci comprend quatre massifs distincts :
  - . le massif de Luccio (200 ha),
  - . le massif de Tetti (961,7 ha),
  - . le massif de Perticatu (1 971,21),
  - . le massif du Falasorma (870 ha).

Le programme d'aménagement de la forêt domaniale, établi pour la période 1987-2006, comprend quatre séries que nous allons examiner tour à tour :

- Une série de production-protection sur 1 607,3 ha, qui englobe la quasi-intégralité du massif de Perticatu et une partie de celui de Falasorma. Cette série a un double objectif : la constitution à long terme d'une futaie de chêne vert pérenne et productive, le rajeunissement à moyen terme des peuplements sains et la régénération des peuplements surannés et des vides.

- Une série de production résineuse sur 1 526,4 ha qui rassemble les parcelles élevées en altitude du massif de Perticatu et la majorité de celles du massif de Tetti. Là, il est question de constituer à long terme une futaie résineuse pérenne et productive et aussi résistante que possible à l'incendie; et à moyen terme de procéder au boisement des zones actuellement emmaquisées et improductives, en résineux xérophytes (cèdres et sapins méditerranéens).

- Une série, dite hors cadre, qui s'étend sur 1 106,4 ha et dont l'objectif est la conservation de la flore et de la faune sauvage existantes. Cette zone de protection concerne essentiellement la yeuseraie, considérée comme forêt vestigiale dans les massifs de Falasorma et de Luccio dans leurs parties très rocheuses, fréquentées de plus par une population importante de mouflons et de rapaces.

- Une réserve biologique intégrale de 77,9 ha a été créée dans le canton de Malazanca qui relie les deux massifs de Perticatu et de Tetti. Cette parcelle rassemble entre 300 et 1 000 m d'altitude les différents stades d'évolution entre le maquis bas et la futaie de chêne vert. L'objectif consiste donc en la conservation d'une zone témoin permettant d'observer l'évolution naturelle de la yeuseraie.

L'examen du programme d'aménagement montre, sans raccourcir outre mesure, que les objectifs de gestion assignés aux quatre séries - production / protection, production résineuse, hors cadre et la réserve biologique intégrale - formulent des intentions de gestion mais que l'exploitation des peuplements restera limitée, au cours de la période considérée, aux coupes de bois de chauffage allouées aux habitants de la vallée.

En voici les raisons, qui résultent de la combinaison des facteurs suivants :

- Le coût élevé des investissements à consentir avant la mise en exploitation des peuplements, notamment l'ouverture de pistes, eu égard de la rentabilité et de la pente.

- L'enclavement des peuplements à exploiter en raison de l'absence de voies d'accès et des contraintes topographiques très fortes (de pente surtout). Il n'existe en tout et pour tout que 11,6 km de piste. Au nombre de trois, elles desservent le bas des principaux massifs.

Anciennes et étroites, elles sont peu entretenues : celle de Colombo n'est plus fréquentable par un véhicule quatre roues en raison de la progression du maquis; l'effondrement de celle des Rocce l'année dernière, 300 m après l'église de Barghjana, rend l'accès à la forêt impossible; enfin celle de Perticatu, mal entretenue, est, depuis le passage de la crue, en octobre 1992, pratiquement impraticable.

- La qualité des peuplements : l'aspect très nerveux du bois de chêne vert l'écarte de son utilisation traditionnelle comme bois d'oeuvre. Localement, il n'a été utilisé que pour le chauffage et la fabrication du charbon de bois. Mais les charbonniers qui produisaient le charbon dans la forêt domaniale et l'exportaient vers l'Italie ont cessé toute activité depuis 1940. Aucune unité de distillation et de carbonisation ne s'est implantée depuis en Corse et cette utilisation du bois est actuellement en sommeil.

Le pin Laricio pourrait être utilisé, quant à lui, comme bois de coffrage ou de charpente. Mais l'éloignement de la forêt par rapport aux centres de sciage (Ajaccio, Francardo) rend l'opération peu rentable.

- Des contraintes inhérentes à la filière bois en Corse, à savoir l'insuffisance de l'équipement insulaire en centres de sciage, l'absence d'industrie de trituration, les coûts de transport trop élevés vers le continent placent les productions de bois sans débouchés.

- Enfin, la vocation scientifique de la forêt domaniale, avec les travaux de recherche menés par l'A.P.E.E.M., détourne de l'exploitation les seuls peuplements accessibles, c'est-à-dire ceux compris dans l'environnement proche de la maison forestière de Pirio, dans le massif de Perticatu.

Ces facteurs sont également valables pour les forêts communales soumises.

Aussi, dans ce contexte économique, la forêt domaniale de Pirio devient un laboratoire de recherche en tant qu'exemple d'un écosystème caractéristique qui lui vaut d'être classée en réserve mondiale de biosphère. Ces recherches portent tant sur

la biologie des espèces animales et végétales liées à la Yeuseraie, que sur l'écologie des différents stades de dégradation de la végétation et du sol existants entre une forêt climacique (Yeuseraie) et un maquis dégradé (cistaie), ou qu'enfin sur les conditions de régénération et de croissance du chêne vert.

Les problèmes actuels que connaît la forêt d'Yeuse, à savoir le vieillissement très important des réserves de chêne vert (arbres de gros diamètre et de fortes dimensions pour cette espèce, dans un état de dépérissement plus ou moins avancé) compromettent la pérennité des peuplements, en particulier des futaies, exceptionnels pour le bassin méditerranéen.

Un programme de recherche a ainsi été engagé en 1991 dans le massif de Peticatu. Il porte sur la régénération et la sylviculture du chêne vert. L'objectif de l'expérience consiste en l'évaluation, à l'aide d'un dispositif expérimental, des possibilités de renouvellement du chêne vert par une intervention sylvicole portant sur le recrutement des tiges de chêne dans le maquis.

Le contexte socio-économique du Falasorma permet de conclure sur les constats suivants :

- L'extinction de la tradition pastorale dans le Haut-Falasorma, marqué de plus en plus par un célibat important, la faible part de la population jeune et l'importance du nombre de retraités.
- Le maintien du pastoralisme dans les vallées adjacentes à celle du Fango, le long des principaux axes de communication.
- Le déclin d'une agriculture spéculative dans la zone de confluence Marzulinu / Fango, déclin compensé partiellement par une diversification des activités du domaine de Vaitella et son ouverture notamment sur l'économie touristique.
- L'absence d'une sylviculture au sein des forêts domaniales et soumises au régime forestier.
- Le maintien d'un tissu économique élémentaire sur la frange littorale et le long des axes routiers qui se caractérise, notamment, par le développement des infrastructures d'accueil touristiques entre Galéria et Tuarelli, comme nous l'envisagerons plus particulièrement au cours de la troisième partie.

---

*Conclusion*

---

## **LES STRUCTURES DE PAYSAGE DU FALASORMA**

Le croisement de tous les éléments de structuration de l'espace que nous venons d'évoquer conduit à distinguer plusieurs structures de paysage caractéristiques dans le Falasorma.

### **\* Les paysages peu artificialisés :**

- les paysages forestiers :

L'étagement selon un gradient altitudinal des essences et des formations forestières permet de distinguer :

- . le maquis boisé de chêne vert de basse altitude et moyenne altitude (sur les adrets),
- . la forêt d'Yeuse pluriséculaire de moyenne altitude (< 850-900 m),
- . la forêt de pins mésogéens principalement en exposition sud-ouest et d'altitude basse et moyenne,
- . la forêt de pins Laricio d'altitude (à partir de 1 000 - 1 100 m d'altitude).

- Les paysages d'altitude : la barrière rocheuse et les hautes-vallées du bassin supérieur du Fango, marquées par un épisode glaciaire.

### **\* Les paysages agricoles et pastoraux traditionnels en déclin :**

- Les paysages pastoraux traditionnels des vallées adjacentes du Fango dans son cours inférieur : la vallée des Canne.

- Les paysages agro-pastoraux traditionnels en déclin ou abandonnés du bassin moyen du Fango.

- Les paysages pastoraux abandonnés du bassin supérieur du Fango.

- Les paysages pastoraux d'estive et de passage de moyenne altitude sur les marges du Falasorma.

- Les paysages d'estive d'altitude dans les hautes-vallées du bassin supérieur du Fango.

- Les paysages de polyculture et d'élevage en déclin dans le haut Falasorma.

**\* Les paysages agricoles et pastoraux qui se maintiennent :**

- Les paysages d'agriculture viticole et maraîchère en déclin : le domaine de Vaitella.
- Les paysages agro-pastoraux de plaine, de piémont et de côteaoux de la vallée du Marzulinu.
- Les paysages agro-pastoraux encaissés des vallées adjacentes du Marzulinu.

**\* Les paysages convoités par le tourisme :**

- Le delta du Fango.
- Les côtes rocheuses de la façade maritime du Falasorma.
- Les paysages des berges et des gorges du Fango.
- Le village maritime et touristique de Galéria.

## LES PAYSAGES DU FALASORMA

### 1) METHODOLOGIE :

L'objectif de ce chapitre est d'échantillonner et de décrire certains paysages caractéristiques du Falasorma, en mettant en valeur leur diversité, et d'en apprécier la transformation.

Les grands types de paysage du Falasorma ont été préalablement identifiés :

- d'une part à partir des données physiographiques (formes du relief, nature du substrat et hydrographie) qui constituent le support sur lequel reposent les différents types de couverture végétale et s'organisent les différents modes d'occupation des terres en relation avec les activités humaines;
- d'autre part, en empruntant à l'histoire les modalités de l'implantation humaine dans la vallée, modalités qui éclairent sur les différents cloisonnements et fonctions qui structurent cet espace et contribuent à son organisation.

Un important travail de prospection sur le terrain a permis de procéder au découpage du bassin-versant du Fango en cinq secteurs d'étude et d'identifier ces grands types de paysage. Des enquêtes orales et des publications ont guidé et complété ce travail d'approche et de recueil de données.

Nous remercions particulièrement à ce sujet, Francis Simeoni pour sa collaboration et les éléments d'information et de compréhension qu'il a bien voulu apporter à ce travail, ainsi que Stéphane Puzenat qui a bien voulu, a posteriori, recueillir des données démographiques et des renseignements sur la propriété foncière par la lecture du cadastre de Mansu, celui-ci ayant été endommagé peu avant le terme de cette mission, par la crue du Fango du mois d'octobre.

Dès lors que cette identification préalable a été réalisée, un échantillonnage des paysages représentatifs du Falasorma a été entrepris. Chaque unité de paysage échantillonnée a été décrite à partir des différents milieux constitutifs, qui ont été relevés et quantifiés, et des caractéristiques du mode d'occupation du sol.

Cette description permet en outre :

- de fournir une référence datée de l'état de l'occupation du sol pour chaque unité,
- de dégager l'identité du paysage en le restituant dans l'organisation générale de la vallée,
- de répertorier les éléments remarquables naturels, architecturaux, culturels, dans

une perspective de valorisation et de conservation,

- de traduire et d'évaluer l'évolution des paysages après avoir mis en évidence les pratiques agricoles ou les processus qui participent à l'entretien de ces paysages ou à leur transformation.

Nous aborderons plus en détail les paramètres retenus pour décrire chaque unité de paysage échantillonnée dès lors que nous nous serons penchés sur les critères de discrimination du bassin-versant du Fango en cinq secteurs d'étude.

### *11) PROTOCOLE DE DISCRIMINATION DU BASSIN-VERSANT DU FANGO EN SECTEURS D'ETUDE :*

Le bassin-versant du Fango a été découpé en cinq secteurs d'étude sur la base de critères oro-topographiques, géomorphologiques et hydrographiques.

Il s'agit :

- Du bassin supérieur du Fango, qui s'étend depuis les sommets de la Grande Barrière jusqu'à la zone de confluence de la vallée du Fango avec celle de Candela. Ce secteur englobe le hameau de Monte Estremo.

- Du bassin médian du Fango, depuis la zone de confluence du Fango avec la vallée de Candela jusqu'en aval du Ponte Vecchju, lorsque l'écoulement du fleuve devient souterrain. Cette limite se situe à hauteur du hameau du Fango, peu avant la confluence avec la vallée des Canne, sur sa rive gauche.

- Du bassin inférieur du Fango, depuis sa confluence avec la vallée des Canne jusqu'au trait de côte en bordure du Golfe de Galéria. Ce secteur englobe la partie basse de la vallée du Marzulinu.

- De la haute-vallée du Marzulinu, extrêmement bien délimitée par la ligne de crête qui encercle la vallée, depuis le col du Marzulinu jusqu'à la zone d'étranglement au pied de laquelle se loge le hameau de Ponta Vecchja.

- De la moyenne-vallée du Marzulinu, depuis cet étranglement de la vallée jusqu'au pont de Butigine.

Le tableau en trois parties qui suit, reprend pour chacun de ces secteurs les caractéristiques signalétiques relatives à la superficie, l'altitude, la nature du substrat, la végétation, la population, le nombre de hameaux habités, le cheptel et le nombre de troupeaux. Est également notée pour chaque secteur l'existence d'une ou plusieurs mesures de protection.

Il convient de noter au préalable que les chiffres fournis sur la population permanente et le cheptel proviennent pour la plupart d'enquête orale. Ils correspondent pour certains à des estimations et ne trouveront pour cette raison peut-être pas correspondance avec des statistiques officielles.

## 12) PARAMETRES DE DESCRIPTION DES UNITES DE PAYSAGE :

Le protocole de description a été conçu pour permettre de relever visuellement sur le terrain les données relatives à chaque paramètre ou descripteur retenu pour décrire et caractériser les unités de paysage échantillonnées.

Il doit permettre :

- de délimiter des unités de paysage selon des critères objectifs,
- de décrire, de façon homogène, chacune des unités de paysage,
- de fournir une référence datée, pour apprécier l'évolution du paysage dans le temps.

Chacun des paramètres de ce protocole va être à présent explicité, en signifiant, le cas échéant, son mode de caractérisation sur le terrain.

### 1) Identification générale :

Cette rubrique regroupe les données suivantes :

- le numéro d'identification du paysage,
- la date de la description,
- la dénomination du paysage,
- le type de paysage auquel il se réfère,
- la localisation du paysage sur les cartes I.G.N. au 1 / 25 000°,
- la commune d'appartenance et le cas échéant, mention est faite du lieu-dit.

### 2) Critères de délimitation :

Chaque unité de paysage correspond à une entité délimitée par des éléments de discontinuité spatiale. Il s'agit ici de définir la nature et la localisation des limites du paysage. Le plus souvent, ces limites répondent à des critères oro-topographiques, mais il peut s'agir aussi de la géologie, de l'hydrographie, de la végétation, du mode d'occupation du sol ou de certains aménagements. Ces critères peuvent d'ailleurs être multiples et se combiner entre eux, renforçant ainsi la cohérence de la délimitation.

### 3) Description topographique et géologique:

Les critères suivants permettront de cerner la morphologie du site et l'étendue du paysage :

- la pente,
- les altitudes minimale et maximale qui renseignent sur l'importance du dénivelé,
- l'exposition,
- la position topographique; il s'agit ici d'inventorier les différentes formes de relief que recèle l'unité de paysage échantillonnée (plateau, sommet, escarpement, versant, dépression ouverte, fermée...)

- la nature du substrat et le type de roche. L'importance des affleurements rocheux (escarpement, corniche) et des dépôts colluviaux (éboulis, blocs épars...) sera mentionnée ainsi que leur importance relative dans le paysage, par estimation visuelle des rapports de surface.

4) Description des milieux :

Cette rubrique, centrale dans la description du paysage pour traduire le mode d'occupation du sol, consiste à relever les formes de végétation observées, en identifiant les espèces végétales dominantes qui les composent et en estimant leurs superficies relatives.

Les formes de végétation se définissent à partir de trois indications :

- Les formations végétales définies elles-mêmes à partir de deux critères :
  - . la taille des végétaux ligneux qui conduit à distinguer les formations ligneuses hautes (végétaux ligneux de plus de 2 m de haut), des formations ligneuses basses (végétaux ligneux inférieurs à 2 m). L'absence de végétaux ligneux suffit à définir les formations herbacées.
  - . le recouvrement en pourcentage de chacune d'elles dont la combinaison permet de déterminer des formations simples ou complexes comme il est démontré dans le tableau suivant.

		Recouvrements		
		Ligneux hauts	Ligneux bas	Herbacées
Formations simples	Ligneuses hautes denses	75 à 100	0 à 100	0 à 100
	Ligneuses hautes assez claires	50 à 100	0 à 100	0 à 100
	Ligneuses hautes claires	25 à 50	0 à 100	0 à 100
	Ligneuses basses	0 à 25	10 à 100	0 à 100
	Herbacées	0 à 25	0 à 10	10 à 100
Formations complexes	Ligneux hauts - Ligneux bas	25 à 50	10 à 100	0 à 10
	Herbacées - Ligneux hauts	25 à 50	0 à 10	10 à 100
	Herbacées - Ligneux bas	0 à 25	10 à 100	10 à 100
	Herbacées - Ligneux hauts - Ligneux bas	25 à 50	10 à 100	10 à 100
Zone de végétation très claire		0 à 25	0 à 10	0 à 10

Tableau de classification des formations végétales (en %)  
(D'après Godron et al., 1968)

- La structure verticale de la végétation, qui peut être régulière ou irrégulière, permet, dans le cas des formations ligneuses hautes, de fournir des indications sur le mode de traitement des peuplements et la composition du peuplement. Ainsi, la

structure sera dite régulière lorsque tous les arbres d'un même peuplement ont le même âge et par voie de conséquence, une hauteur approximativement identique. La structure sera dite irrégulière lorsqu'au sein d'un même peuplement, les arbres ont des âges différents et croissent pied par pied ou par bouquets.

- Le degré d'ouverture. Il s'exprime à partir du recouvrement en pourcentage d'une formation végétale considérée. Le recouvrement représente le quotient de l'aire de la projection de la formation au sol, par l'aire totale de la station ou de l'élément exprimé en pourcentage. Des seuils de recouvrement ont été établis afin de distinguer différents stades caractéristiques du degré d'ouverture des formes de végétation.

La liste des formes de végétation a été dressée lors du travail de reconnaissance sur le terrain. Nous renvoyons le lecteur en annexe du document original pour trouver la définition de chacune d'entre elles.

La description des milieux permet de déterminer l'identité agricole, pastorale ou forestière d'un paysage.

#### 5) L'évaluation de l'évolution prévisible du milieu :

La signalisation des pratiques agricoles ou autres actions d'entretien du milieu, visuellement perceptibles, pour chacun des milieux permet de déterminer des situations d'abandon, plus ou moins engagées, ou au contraire des situations de bonne exploitation. Il peut s'agir de l'écobuage, du pâturage, du ramassage des fruits, de l'élagage, du démaquisage...

Ces informations permettent, en aval, de porter un diagnostic sur l'évolution prévisible de chaque milieu en fonction :

- de l'appréciation de l'exploitation actuelle d'après ces pratiques et actions d'entretien du milieu,
- de l'environnement végétal immédiat du milieu considéré. En effet, la proximité de semenciers et/ou le développement d'espèces secondaires, sont des facteurs qui renseignent sur la dynamique de la végétation et qui conditionnent largement le type d'évolution d'un milieu, sa plus ou moins grande stabilité et donc la rapidité de son évolution.

#### 6) Les éléments particuliers du paysage :

Ce sont des aménagements ou des éléments singuliers du paysage, souvent en relation avec les activités humaines ou indicateurs de la pression humaine, qui participent à l'identité du paysage, à sa valorisation ou bien à sa dégradation, du point de vue de leur impact esthétique.

Il peut s'agir :

- d'éléments de rupture du paysage ouvert : lignes d'arbres, haies, murets...
- d'aménagements agricoles (chemin et bâtiment d'exploitation, terrasses,

enclos...) ou sylvicoles (piste D.F.C.I....), d'équipements divers (voies de communication, relais hertzien...)

- d'éléments géomorphologiques (escarpements, éboulis...)
- d'éléments indicateurs de la pression humaine : hameau, habitat isolé, église...
- de curiosité architecturale...

#### 7) Les points forts du paysage :

Ils résument de manière synthétique l'identité du paysage. Ce peut être :

- une forme de végétation dominante ou au contraire la mosaïque des milieux,
- la diversité des éléments particuliers du paysage ou au contraire un élément particulier du paysage marquant,
- l'équilibre entre milieu ouvert et milieu fermé,
- les éléments de rupture dans le paysage.
- le relief, la morphologie...

#### 8) Recommandations pour une gestion du paysage :

Cette rubrique permet d'émettre des conclusions générales quant à la sauvegarde de l'identité du paysage et à son intérêt dans la vallée du Fango.

Selon l'évolution prévisible des milieux constitutifs, le contexte économique et humain et l'intérêt du paysage, des recommandations ou des modes de gestion des milieux participant à la valorisation ou à la conservation du paysage peuvent être préconisés.

Il en va de même pour certains éléments particuliers du paysage qui peuvent faire l'objet de prescriptions particulières eu égard de leur intérêt dans le Falasorma, que celui-ci soit d'ordre architectural, culturel, historique, ethnologique ou écologique.

## 2) PRESENTATION DES PAYSAGES DU FALASORMA :

Nous avons procédé à l'échantillonnage de dix-huit unités de paysage qui se répartissent comme suit dans les différents secteurs d'étude :

### - Bassin supérieur du Fango :

- + Paysage de polyculture et d'élevage du hameau de Monte Estremo.
- + Paysage du hameau en ruine de Candela.
- + Paysage d'opposition de versant de la vallée des Rocce.
- + Paysage de la Bocca di Caprunale.
- + Paysage de la haute-vallée du Fango et de Capu Tafunatu..
- + Paysage de la haute-vallée de la Cavicchia et de Punta Minuta.
- + Paysage de la haute-vallée de Maghine et de a Muvrella.

### - Bassin médian du Fango :

- + Paysage agro-pastoral traditionnel du hameau de Tuarelli.
- + Paysage pastoral d'estive sur les marges du Falasorma : le plateau de Parma.
- + Paysage forestier de la vallée de Perticatu.

### - Bassin inférieur du Fango :

- + Paysage de confluence des vallées du Fango, du Marzulinu et des Canne : le domaine de Vaitella, paysage d'agriculture intensive en déclin.
- + Paysage du delta du Fango.
- + Paysage pastoral traditionnel en déclin du hameau des Canne.

### - Haute-vallée du Marzulinu :

- + Paysage agro-pastoral de plaine du hameau de Pieve.
- + Paysage agro-pastoral de piémont de Tambalianu.
- + Paysage pastoral de côteaux de Castiglione.

### - Moyenne-vallée du Marzulinu :

- + Paysage agro-pastoral du hameau d'Amagu.
- + Paysage agro-pastoral du hameau de Prezzuna.

Chacun des paysages échantillonnés a fait l'objet d'une présentation, sur un modèle commun, par secteur d'étude.

Des indications historiques ont été apportées, le cas échéant, à cette description, ainsi que quelques données relatives à la population et au cheptel existants, afin de préciser le contexte économique et humain dans lequel s'inscrit chaque unité de paysage.

Nous prenons ici en exemple le paysage agricole du domaine de Vaitella, dans le secteur du bassin inférieur du Fango, et prions le lecteur de bien vouloir se reporter au document original pour les autres paysages.

De même, nous renvoyons celui-ci à ce même document pour trouver la carte de présentation générale où figure le périmètre de chaque unité de paysage échantillonnée.

<b>Secteur :</b> Basse-vallée du Fango	<b>Superficie:</b> 287 ha
<b>Type de paysage :</b> Plaine alluviale formée par la confluence de trois vallées. Zone d'agriculture intensive en régression / mutation.	<b>Altitude min. :</b> 20 m <b>Altitude max. :</b> 247 m
<b>Nom :</b> Paysage agricole du domaine de Vaitella	<b>Mesures de protection :</b> Néant

## PRESENTATION GENERALE :

A la confluence des vallées du Fango, du Marzulinu au nord, et de Canne au sud, ce paysage caractérisé par son immensité et son amplitude marque l'entrée dans la basse-vallée du Fango.

Ce secteur est caractérisé par une nette dissymétrie des versants ubac et adret, dissymétrie qui se retrouve dans la morphologie même de la plaine. Du versant ubac abrupt et plus élevé en altitude, le ruisseau de Canne dessine une vallée étroite et encaissée, alors qu'au nord, le Marzulinu dessine une large vallée encadrée par des versants moins élevés, aux pentes plus douces. Le Fango lui-même trouve ici son plein épanouissement après avoir dévalé 2,1 km de dénivelée sur environ 20 km de gorges étroites et encaissées. Son fonctionnement hydrologique devient ici souterrain sous l'épaisse couche d'alluvions qui tapissent la plaine. Il ne retrouve ici un écoulement de surface que de manière saisonnière à la faveur du maximum pluviométrique d'octobre.

La zone de plaine remonte ainsi généreusement en amont de la confluence, dans chacune des vallées du Fango et du Marzulinu sous la forme de deux doigts de gant disposés en Y.

Ce paysage occupe à l'échelle du bassin-versant une position stratégique. Ce lieu de confluence des trois vallées est en effet un espace carrefour du point de vue de la circulation et des échanges. C'est ici que se croisent les voies de communication qui partent en direction de Galéria ou de Mansu, de Calvi ou de Porto. Cette étendue plane est propice aussi à la mise en valeur agricole puisqu'elle constitue avec la haute-vallée du Marzulinu les seules surfaces planes de tout le bassin-versant. La vocation agricole de cet espace, unique dans le Falasorma, façonne l'identité de ce paysage en dépit des nombreux signes de régression de cette activité voire de reconversion vers des activités touristiques. C'est en ces lieux que se tient le domaine de Vaitella.

L'unité de paysage circonscrite est délimitée à l'ouest et au sud-ouest par le pont des "cinque arcate" et la D. 351 jusque peu après le hameau du Fango, au nord par le ruisseau du Marzulinu, au nord-est par un vallon affluent qu'enjambe le pont de Butigine, à l'est par deux lignes de crête qui convergent vers un épaulement qui s'élève à 247 m d'altitude et un sentier qui serpente sur l'une d'elles jusqu'au lit mineur. Ce périmètre suit peu ou prou la zone d'affleurement des alluvions fluviales brunes et grises.

## DESCRIPTION :

En continuité avec le paysage du delta du Fango, situé en aval du pont des "cinq arcades", cette unité recelle un certain nombre de milieux communs. On retrouve ici aussi ces étendues de gravières charriées par le fleuve et qui composent le lit mineur et moyen. Elles ondulent dans la plaine en plusieurs chenaux anastomosés. Sur les bombements de galets ronds l'on trouve çà et là quelques saules osiers, des immortelles, des genévriers et des cistes épars, en une lande semi-ouverte, mais ce milieu reste instable, incessamment recomposé par les divagations du fleuve. Un maquis à arbousier, lentisque, ciste, myrte, boisé de chêne vert et d'olivier borde la D.351 au sud sur le talus. Ce maquis a peu à peu reconquis le territoire d'une oliveraie abandonnée. Un maquis boisé d'olivier se loge, en îlot entre deux chenaux, au sud-est. Au sud-ouest de l'unité, à l'intersection de la D. 81 et de la D. 351 se tient l'hôtel des "cinq arcades" qui confirme sa position carrefour. Immédiatement après l'hôtel, vers l'est, se trouve un pare-feu arboré composé d'inule visqueuse, d'immortelle, de ciste, de genévrier et d'arbousier, ces deux dernières espèces arborescentes ont été laissées çà et là, conférant à cette parcelle un aspect de pré-bois.

Mais l'originalité de ce paysage réside dans sa vocation agricole. Le domaine de Vaitella qui s'étend sur 245 ha procède à la mise en valeur de l'essentiel de ce paysage depuis l'après-guerre. A caractère viticole dominant, son activité s'est aussi tournée vers les agrumes. En régression depuis une dizaine d'années, la viticulture se maintient malgré l'arrachage de cépage qui a affecté un certain nombre de parcelles. La culture des agrumes est aujourd'hui abandonnée. Ces signes de déprise sont nettement visibles dans le paysage.

Ainsi si l'on compte encore 18 ha de vigne exclusivement dans la basse plaine du Marzulinu, le reste des terres autrefois mises en valeur retourne au maquis. La dernière parcelle, située à gauche de la route lorsque l'on remonte la vallée du Marzulinu, a été un temps convertie en luzernière avant d'être délaissée, elle-aussi. Actuellement en friche, cette parcelle est recouverte par une prairie parsemée de chardons et d'immortelles, pâturée par les bovins d'un éleveur de Galéria. Certaines parcelles logées entre le ruisseau du Marzulinu et la route présentent des signes de surpâturage : la couverture végétale, discontinue, laisse apparaître un sol lessivé.

Mais la plupart des parcelles anciennement en vigne sont aujourd'hui des landes herbeuses colonisées par l'inule visqueuse, l'immortelle et le ciste. Elles sont données en pâture aux bovins et se rencontrent aussi bien sur les replats de la vallée du Fango que dans le Marzulinu. Stade intermédiaire entre la friche et la cistaie équienne, ces parcelles évoluent vers la cistaie à moins qu'elles ne soient remises en valeur.

Le haut des parcelles du Marzulinu est quant à lui recouvert par le ciste de Montpellier avec quelques touffes d'immortelle en une lande fermée et constitue une zone de pâturage extensif. Dernier stade de cet abandon, un maquis non boisé bas, où domine le ciste de Montpellier avec d'autres espèces du maquis comme la bruyère arborescente, le lentisque, filaria, l'arbousier, qui recouvre d'anciennes parcelles dans des situations topographiques défavorisées : sur les zones de talus, par exemple, dans la vallée du Fango, ou bien des parcelles situées à proximité de la confluence du Fango et du Marzulinu sur la rive droite de ce dernier.

MILIEUX	SUP. Rel. (%)	SUP. Abs. (HA)	LOCALISATIONS
Gravière	8,9	25,6	Lit mineur du Fango et du Marzulinu
Lande semi-ouverte de ciste, immortelle, genévrier, saule osier	4	11,5	Lit moyen du Fango
Maquis boisé de saule, olivier	3,5	10,2	Lit moyen du Fango
Maquis boisé de chêne vert	1,3	3,8	Talus au sud de la plaine
Vigne	6,2	18	Vallée du Marzulinu (rive gauche)
Friche (prairie naturelle)	3,5	10	Vallée du Marzulinu
Lande herbeuse	13,3	38,4	Vallée du Marzulinu et replat de celle du F.
Cistaie équienne	6,4	18,5	Vallée du Marzulinu
Maquis bas	3,1	8,9	Berges du ruisseau du Marzulinu
Maquis haut	20	57,6	Vallée du F. et Ht versant de Punta a e Poste
Vergers en friche	2,6	7,6	Lit moyen du F. (rive droite)
Pré-bois d'olivier	1,3	3,8	Lit moyen du F. (rive droite)
Pare-feu	0,8	2,5	Parcelle bordant la route au sud-ouest
Maquis boisé de pin d'Alep, pin pignon, eucalyptus	18,3	52,5	Bas de versant de Punta a e Poste
Marc avec phragmitaie	-	-	A proximité de la maison du contremaître
Alignement d'aulnes et chêne vert en ripisylve	-	-	Vallée du Marzulinu

**Tableau de répartition des différents milieux du paysage agricole du domaine de Vaitella.**

La zone la plus fertile de ce domaine, qui correspond aux berges du Fango, a été plantée, dans les années 1970, d'agrumes : clémentiniers surtout, mais aussi citronniers. Ces vergers, compartimentés en six parcelles qui s'alignent le long des berges, se discernent aisément, clôturés et ceints par une haie, simple ou double selon le cas, de cyprès. Très productifs jusque dans les années 1985-1986, ces vergers sont aujourd'hui abandonnés après avoir été détruits et saccagés par la divagation des vaches. Envahie par les ronciers, cette zone est à présent sinistrée ainsi que sa périphérie immédiate au nord, autrefois une oliveraie composée d'oléastres greffés. Le délaissement de cette partie de la plaine a favorisé le développement d'un maquis haut impénétrable composé de roncier, de ciste, de bruyère arborescente, d'oliviers, et de quelques pins. Seul le sentier qui desservait le verger permet encore de le traverser.

En aval de cette zone, une partie de l'oliveraie a été réhabilitée sous la forme d'un pré-bois aménagé en terrain de camping.

Les espaces intersticiels, tels les vallons secs qui entaillent la zone de replat dans la vallée du Fango, ainsi que le haut et la mi-versant de Punta a e Poste sont le domaine d'un maquis non boisé haut composé d'arbousier et de lentisque avec un sous-étage dense de bruyère arborescente, de filaria et de ciste. Ces terres correspondent à d'anciennes emblavures exploitées à la fin du siècle dernier jusqu'au début du XX<sup>e</sup>.

Le bas de versant de Punta a e Poste, jusqu'à hauteur de la maison de maître, a été démaquisé afin d'être reboisé. Après plusieurs tentatives, on trouve aujourd'hui un maquis boisé d'eucalyptus, de pins pignons et d'Alep pour l'essentiel. Vers le sud cependant, le pin maritime est abondant, issu de la première tentative de reboisement qui a eu lieu il y a environ trente ans.

Enfin de manière tout à fait marginale et originale, ce paysage contient une petite mare située à proximité des bâtiments d'exploitation, dans laquelle se développe une phragmitaie. De même, on note un alignement discontinu d'aulne et de chêne vert le long des berges du Marzulinu.

Le tableau ci-dessus - page précédente - récapitule les superficies et localisations pour chaque milieu.

## *QUELQUES ELEMENTS DE L'HISTOIRE :*

Cette zone de confluence des trois vallées a été durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> mise en valeur par les niolins sédentarisés. Zone de pacage pour les troupeaux ovins et caprins, l'essentiel de ces terres était des emblavures. Une aire à blé a été mise en valeur sur le terrain de camping et cet espace compte trois "paghjadiu" disséminés dans le maquis, dont l'un a été détruit lors de la construction de la maison de maître sur le versant. Un moulin, en bordure de l'ancien lit du fleuve, soit au nord de la plaine, complète la liste des éléments bâtis. Les oliviers sauvages ont été greffés et exploités à cette même période. La sédentarisation des niolins a contribué à l'appropriation individuelle de ces terrains appartenant à la commune de Lozzi.

C'est en 1947 que 245 ha sont achetés à la commune de Lozzi et qu'est créée la société agricole gérant le domaine de Vaitella. Cette même année fut construite la maison de maître à mi-versant. Depuis cette date quatre gérants se sont succédé, M. SAMOYAUULT gère le domaine depuis 1977.

La vocation viticole s'est affirmée très tôt, cependant l'âge d'or du domaine correspond aux années 1960, date qui marque l'installation des pieds-noirs. Le domaine comptait alors dix employés, un contremaître et un directeur d'exploitation. La superficie maximum du vignoble a atteint 68 ha, plantés de cépages rouges et rosés, pour une production avoisinant 200 000 litres. On comptait également une parcelle de cépage blanc. Désormais, outre le directeur, le domaine ne comprend plus qu'un seul employé et ne produit plus que 70 000 litres que lui fournissent 18 ha de vigne.

Les vergers, en bordure du fleuve, de clémentiniers et citronniers ont été replantés en 1979 et la production portée de 4 ou 5 tonnes à 40. Prospère jusque dans les années 1985-1986, la production a ensuite chuté en raison des dommages causés par l'intrusion des vaches, liée à des problèmes de voisinage, jusqu'à être abandonnée. Par la suite, une tentative d'implanter un verger d'amandiers échoua elle-aussi.

C'est dans les années soixante également qu'on procéda à une plantation de chêne vert sur le versant de Punta a e Poste par épandage de glands, opération qui échoua en raison de leur consommation par les vaches, et à la plantation de l'allée d'eucalyptus qui borde le chemin d'accès au Domaine depuis la route de Calvi. Ce chemin, actuellement emprunté par le G.R. Tra Mare e Monti, emprunte la petite ligne de crête, en saillie dans le paysage, qui sépare les vallées du Fango et du Marzulinu.

Il y a douze ans, une tentative de plantation de caroubier et de pin maritime eut lieu au sud de la maison de maître sur le versant de Punta a e Poste. Cet échec provient d'une part de l'absence de mise en défens des plants qui ont été de ce fait consommés par les vaches et d'autre part au choix des espèces : le caroubier, très exigeant en eau, donc peu adapté à ce milieu sans irrigation. Au nord et autour de la maison de maître, un boisement mixte d'eucalyptus en mélange avec du pin pignon et du pin d'Alep a été réalisé.

L'activité agricole du domaine connaît depuis la fin des années 80 une forte régression, le contexte agricole français et européen auquel s'ajoutent les difficultés propres à la Corse s'opposant au maintien d'une agriculture viable. Le directeur du domaine a dû ainsi diversifier son activité en s'ouvrant notamment peu à peu au tourisme, bénéficiant, de par sa localisation le long de l'axe Calvi-Ajaccio, d'une clientèle de passage. Le "camping des deux torrents" a ainsi vu le jour dans l'olivieraie, agrémenté de six bungalows situés en position haute sur le talus.

Des activités nautiques s'organisent depuis le camping : club de plongée et location de planche à voile sont proposés.

## *LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET HUMAIN ACTUEL :*

Le domaine de Vaitella, pratiquement en totalité inclus dans l'emprise de l'unité de paysage échantillonnée, compte aujourd'hui un employé et sa famille, et la famille de M. Samoyault.

Le vignoble, affecté par les campagnes d'arrachage, a été amputé de 40 ha. La production actuelle est d'environ 70 000 litres. Les terres en friche dans le Marzulinu seront peut-être à l'avenir transformées en luzernière en raison de leur productivité et de la demande fourragère émanant des éleveurs locaux.

La position carrefour de ce paysage explique le développement d'activité et d'infrastructure d'accueil touristique.

Le développement d'une activité touristique estivale constitue ainsi l'orientation actuelle du domaine.

Le camping "des deux torrents", sur le chemin du Tra Mare e Monti, a une capacité d'accueil de 150 emplacements auxquels s'ajoutent les six bungalows, pour cinq personnes chacun. En raison de son éloignement par rapport aux commerces de Galéria, le camping dispose en son sein d'une épicerie et d'un snack-bar. Rappelons les activités développées dans ou à partir du camping : un tennis, la location de planches à voile sur la plage du Corsica et le club de plongée "Corsica Sub" qui accueille sur ses trois bateaux vingt-huit plongeurs.

Le long de la D. 351 s'est développée à chaque carrefour une activité de restauration et d'hôtellerie. Ainsi dans les limites du paysage, au hameau du Fango, on compte un hôtel-restaurant ouvert toute l'année, dans des bâtiments attenants à un ancien moulin, avec une station service, la seule entre Calvi et Porto. Trois maisons individuelles récentes ont été construites dans les années 80 entre le pont qui enjambe le ruisseau de Canne et le croisement de la D. 351 et la D. 81.

Au carrefour entre la D. 351 et la D. 81, à hauteur du pont des "cinque arcate" et sur l'itinéraire du Tra Mare e Monti, a été construit un hôtel-restaurant qui porte d'ailleurs le même nom, mais qui ne fonctionne que l'été.

## LES ELEMENTS PARTICULIERS DU PAYSAGE :

Parmi les éléments particuliers, on dénombre un certain nombre d'éléments de rupture du paysage ouvert, la plupart végétaux; qu'il s'agisse des aulnes et chênes verts qui s'alignent en ripisylve dans la plaine du Marzulinu ou des haies de cyprès qui clôturent les anciens vergers et qui contrastent avec les gravières du Fango. Mais l'élément le plus marquant, car repère dans cette basse plaine, est sans nul doute les deux allées d'eucalyptus majestueux qui bordent le chemin d'accès au domaine, soulignant la topographie de détail. On notera également l'aspect bocager des parcelles en vigne, du fait du développement des espèces du maquis le long des clôtures qui les ceinturent.

Des arbres d'ornement entourent la maison de maître : acacias, pins d'Alep, pignons, eucalyptus.

Parmi les éléments bâtis bien visibles dans le paysage, nous citerons la maison de maître, blanche et isolée sur le versant de Punta a e Poste, ainsi que les six bungalows du camping et enfin l'hôtel "Cinque Arcate" construits sur deux étages.

Autres éléments bâtis : les trois maisons individuelles et l'hôtel-restaurant du hameau du Fango, la maison du contremaître et les bâtiments d'exploitation du domaine de Vaitella, dont la cave.

On dénombre une aire à blé, deux "paghjadiu" et un ancien moulin dans la liste du patrimoine bâti de ce paysage.

Trois ponts enjambent chacun des cours d'eau, dont le pont "des cinque arcate", magnifique ouvrage d'art qui enjambe le Fango.

Le domaine est traversé du nord-est au sud-est par l'ancien chemin de transhumance reliant Calvi au Niolu et en partie emprunté par le Tra Mare e Monti. La D. 51 suit l'ancien tracé du chemin reliant Galéria à Calenzana, rejoint par le chemin de transhumance peu avant le pont de Butigine.

Entre ces deux axes, trois chemins transversaux desservent l'ensemble du domaine.

L'ancien captage d'eau potable alimentant Galéria est installé dans la plaine alluviale peu avant le pont des "cinque arcate".

Le pare-feu arboré à proximité de l'hôtel des "cinque arcate" constitue un aménagement D.F.C.I. isolé dans ce paysage.

On rendra compte ici de deux éléments de dégradation du paysage. Il s'agit d'une part, de l'abandon des installations de prélèvements de granulats dans le lit moyen du fleuve, peu esthétique en bordure de la D. 51; et d'autre part de la présence de dépôt d'inertes (caravanes, carcasses de voitures, appareils électroménagers...) dans le lit moyen du Fango dans une zone desservie par le Tra Mare e Monti, au sud-est de l'unité. Dans un décor végétal déjà peu hospitalier, (maquis dense, ronciers gigantesques), en lien avec le déclin de l'agriculture, leur présence contribue à une dégradation accrue du paysage aux portes de la basse-vallée du Fango.

## **LES POINTS FORTS DU PAYSAGE :**

L'identité agricole de cet espace, qui plus est d'une agriculture intensive qui, bien qu'en perte de vitesse, marque ce paysage unique dans le Falasorma.

Nous ne pourrions omettre de citer en premier lieu le parcellaire du vignoble qui épouse les formes du relief, et notamment les contours qui ondulent le long de la zone de rupture de pente entre la plaine et les versants.

Le contact entre la plaine viticole du Marzulinu et les versants recouverts d'un maquis haut constitue un autre aspect marquant du paysage. Le vignoble introduit ainsi un élément de diversité en rompant l'homogénéité et l'hégémonie du maquis partout ailleurs. Il souligne ainsi la topographie.

Ces aspects du paysage ainsi que la répartition des activités actuelles contribuent à différencier dans l'occupation de l'espace le Marzulinu, où dominent les cultures pérennes (la vigne) et l'élevage, de la vallée du Fango, plus marquée par le déclin de l'agriculture et tournée vers le tourisme. La zone de confluence du Marzulinu avec le Fango constitue ainsi un espace de transition et de mutation. Les allées d'eucalyptus, en saillie dans le paysage, matérialisent cette séparation.

La morphologie ainsi que l'immensité de la plaine et le dégagement panoramique à la fois sur la vallée du Marzulinu et sur la Grande Barrière, qui ferme la vallée du Fango, constituent d'autres atouts pour cet espace.

## **INTERETS DU PAYSAGE DANS LA VALLEE DU FANGO :**

Nous rappellerons la fonction de carrefour de ce paysage qui se lit, tant au niveau topographique (zone de confluence de trois vallées), que des activités (anciennement agriculture intensive donc forcément située dans une zone topographiquement favorable et bien desservie; puis développement d'une infrastructure d'accueil touristique), et des voies de communication (trois carrefours, zone de passage obligé entre Calvi, Galéria et Porto). Enfin, historiquement, cette zone est un espace stratégique comme l'atteste la présence d'une tour défensive, la tour de Maraghju, qui domine le paysage au nord.

**Ce paysage est en quelque sorte la vitrine du Falasorma.**

L'unicité de ce mode d'occupation du sol à l'échelle du bassin-versant renforce l'identité et l'intérêt de ce paysage. D'un point de vue économique mais aussi touristique, la production d'un vin local constitue un attrait pour le Falasorma, à encourager.

Enfin, le domaine de Vaitella présente un intérêt D.F.C.I. certain : l'emprise du vignoble constitue une coupure dans la masse végétale alentour hautement combustible et remplit ainsi la fonction de "coupure verte".

## *INVENTAIRE DES SITES ANALOGUES DANS LA VALLEE :*

Unique à l'échelle du bassin-versant, tant en ce qui concerne sa position topographique, que son mode d'occupation du sol, son étendue et sa fonction de zone carrefour et de point d'innervation de l'ensemble du Falasorma.

## *RECOMMANDATIONS POUR UNE GESTION DU PAYSAGE :*

D'une manière générale, la présence du domaine de Vaitella constitue un atout pour le Falasorma : la présence d'une activité économique, qui plus est agricole, valorise l'attrait de cette vallée partout ailleurs très sauvage, au tissu économique lâche et précaire.

Alors que se pose le problème de la gestion des milieux face aux risques d'incendie accrus dans le Falasorma, vue l'importance de la déprise rurale et l'extrême combustibilité des formations végétales, le domaine constitue une zone d'appui stratégique dans le cadre d'un aménagement D.F.C.I.. En effet, outre la valorisation paysagère produite, le vignoble constitue un écran protecteur face à la propagation des incendies.

La participation indirecte du domaine à des objectifs D.F.C.I., voire même de sécurité publique, mérite un encouragement favorisant le maintien des activités contribuant à la protection de l'environnement et des hommes. A ce titre, dans le cadre du dispositif, certes encore expérimental, des coupures vertes visant à la gestion des espaces naturels sensibles en région méditerranéenne, il serait souhaitable de soutenir cette activité.

La remise en culture des terres les meilleures pourrait être envisagée par installation de cépages améliorateurs et de qualité, ou bien leur transformation en luzernière.

Mais, en attendant, il paraît urgent de contrôler l'érosion des sols par décapage de la couverture végétale et lessivage en adaptant au mieux la pression pastorale aux potentialités de l'offre. L'organisation de rotations de pâturage s'appuyant sur le réseau de clôtures existant pourrait être une solution.

Outre cet aspect, la fermeture des milieux est dommageable à l'identité et à l'esthétique de ce paysage. En effet, la fonction de vitrine de ce paysage mérite que soit entrepris un certain nombre d'actions participant à son entretien et sa valorisation. Il serait ainsi souhaitable de réhabiliter la rive droite de la plaine du Fango en éliminant d'une part la décharge sauvage qui s'y développe à proximité du G.R., mais aussi en nettoyant les vergers, soit par leur remise en valeur, soit par une action mécanique conjuguée avec l'organisation rationnelle du pâturage par rotation au sein de ces parcelles. L'organisation du pâturage pourrait intégrer les parcelles anciennement en vigne sur les replats, qui bénéficient d'un réseau de clôture existant. Par convention, une autorisation de pâturage pourrait être consentie à un éleveur, assortie d'un cahier des charges organisant ces rotations.

De même, le délaissé qui borde la D. 351 sur la gauche lorsque l'on va de

Galéria au hameau du Fango, mériterait d'être aménagée afin d'être intégrée dans le paysage, en créant pourquoi pas un point d'observation du Falasorma comprenant une table d'orientation et un document de présentation. Sa position offre en effet une vue charnière sur les deux vallées, et son étendue permet que soit aménagée une aire de parking modeste. A proximité du Syndicat d'Initiative, ouvert durant les deux mois d'été, au carrefour de l'hôtel des "cinque arcate", cet aménagement compléterait le dispositif d'information du public à l'entrée du Falasorma. Présentant les différents paysages du Falasorma, ce point d'information porterait à la connaissance du public les actions des différents organismes ayant en charge la gestion des milieux et paysages en les invitant à respecter certaines consignes pour que la fréquentation touristique soit compatible avec ces mesures de protection.

## CONCLUSION :

La description systématique de dix-huit unités de paysage caractéristiques du Falasorma a permis de mettre en évidence la diversité des paysages de cette entité territoriale et culturelle à partir du croisement des informations relatives à l'activité traditionnelle dominante, le pastoralisme, et son évolution, à l'implantation humaine en différents points de la vallée, à l'oro-topographie, à la situation par rapport aux axes de circulation, aux modes d'occupation de l'espace et aux différentes fonctions qui lui ont été assignées.

La description détaillée des milieux constitutifs des paysages a mis en évidence le rôle des activités traditionnelles comme facteur et indicateur de biodiversité, de même que l'énoncé des éléments particuliers de chaque paysage a inventorié la richesse du patrimoine bâti et architectural du Falasorma.

L'approche paysagère révèle, par ailleurs, les menaces qui pèsent sur la préservation d'un certain nombre de paysages en raison de la dynamique de la végétation qui suit le déclin, puis l'abandon, des activités traditionnelles.

Celle-ci a été largement étudiée par M. CONRAD et D. VIALE dans le bassin-versant du Fango. Une parcelle labourée jusqu'alors, devient friche lorsqu'elle cesse d'être travaillée. Elle est alors colonisée par des espèces pionnières comme l'inule visqueuse "Pecita", l'asphodèle, des bouquets d'immortelle et de marjolaine, les ronces sur sol profond, et la fougère dans des conditions d'humidité suffisante, jusqu'à ce que les cistes l'envahissent et deviennent dominants. Dans le cas d'une parcelle soumise au surpâturage, les carlines seront abondantes au côté des herbacées.

La progression du maquis se traduit par le développement de son cortège floristique : la bruyère arborescente, filaria, le lentisque et l'arbousier. Dans des expositions favorables (sud-est) et sur des sols lessivés, le genévrier pourra être très abondant.

Si cette parcelle ne fait plus l'objet d'aucune façon agricole, l'évolution du maquis procèdera par stades successifs, depuis la pelouse à thérophytes jusqu'au maquis boisé de chêne vert (maquis bas, maquis moyen, maquis haut) en fonction du degré de fermeture et de la hauteur des formations végétales représentées.

Cette succession écologique pourra être bloquée à certains stades par des phénomènes de faciès où une espèce de maquis devient dominante : faciès à cistes, faciès à arbousiers, faciès à fougères, la diversité spécifique étant un facteur

fondamental d'évolution et de dynamique du maquis.

De même, la proximité de semenciers, comme le pin maritime, pourra bloquer la succession écologique du maquis et provoquer l'enrésinement naturel de surfaces importantes comme on peut le constater sur les adrets de la vallée de Candela et de Bocca Bianca.

Ainsi, un maquis post-cultural âgé de 40 à 50 ans peut atteindre environ cinq mètres de haut dans le Falasorma, lorsqu'il n'a pas souffert des incendies.

Le passage du feu pastoral produit une régression du maquis à un stade antérieur, tandis que le feu tend à favoriser la régénération des espèces comme la bruyère arborescente, l'arbousier, le ciste de Montpellier, qui ont la capacité de rejeter sur souche. La répétition des incendies et le lessivage des sols, qui s'en suit bien souvent, provoquent rapidement la régression du maquis au stade d'une cistaie équienne dense qui interrompt la succession écologique.

Les processus de désertification et de déprise rurale en vigueur dans le Falasorma, génèrent donc un processus de fermeture des milieux et d'homogénéisation des paysages qui tend à amoindrir considérablement leurs diversités à l'échelle du bassin-versant du Fango.

Ces phénomènes sont responsables, outre de la banalisation des paysages, de la fermeture des voies de circulation ancestrales et des cheminements, donc de l'accessibilité des paysages, et de l'enfouissement sous le maquis de l'ensemble du patrimoine bâti traditionnel et culturel. C'est ainsi que la vallée des Rocce devient complètement inaccessible au-delà des bergeries et que la haute-vallée de Maghine le deviendra bientôt à défaut de tout entretien des cheminements.

L'accessibilité et l'ouverture des paysages décrits, que permet le maintien de l'activité agro-pastorale, révèlent une polarisation des activités et des hommes aux extrémités de la vallée : dans le Haut-Falasorma au niveau des villages de Monte Estremo et Barghjana et dans le Bas-Falasorma, le long de la vallée du Marzulinu et dans les vallées adjacentes.

Entre ces pôles, les espaces intermédiaires correspondent à des paysages autrefois fortement artificialisés qui recouvrent aujourd'hui des situations diverses :

- . des paysages caractérisés par l'abandon des activités traditionnelles dans et autour des hameaux de Tuarelli, Chiorna, Mansu.
- . des paysages dont l'identité est menacée par la baisse de la pression pastorale et le contexte économique et humain actuel : le hameau des Canne, le plateau de Parma sur les marges de Falasorma.
- . l'étendue des paysages forestiers.

Tandis qu'aux extrémités de la vallée du Fango, on trouve des paysages faiblement artificialisés qui le doivent soit à leurs caractéristiques oro-topographiques, comme c'est le cas des hautes-vallées qui découpent la Grande Barrière, soit aux mesures de protections dont ils font l'objet, comme le delta du Fango qui a été acquis par le Conservatoire du Littoral.

Les mutations de cet espace rural ne vont pas sans poser problèmes aux gestionnaires de ces territoires. En effet, la fermeture des milieux soulèvent tant le problème de la conservation de l'identité des paysages et du patrimoine bâti et culturel, que celui de la vulnérabilité de ces milieux face aux incendies, puisqu'en augmentant le volume et la masse combustible, et en l'absence de discontinuité horizontale, elle favorise la propagation rapide des incendies.

## LES PAYSAGES CONVOITES PAR LE TOURISME

Nous allons nous intéresser dans cette troisième partie à l'évolution et aux mutations récentes de l'espace littoral et fluvial soumis à une pression touristique en pleine extension.

Le développement de l'activité touristique anime et convoite surtout la façade littorale du Falasorma, c'est-à-dire le village de Galéria au débouché de la vallée du Tavulaghiu, cependant qu'il tend à s'imposer et se répandre le long des berges du fleuve du Fango.

Après avoir décrit, de manière préalable, les principales caractéristiques du phénomène touristique dans le Falasorma, la mise en évidence de la croissance de l'urbanisation du village de Galéria et de ses composantes permettront d'illustrer l'ampleur du phénomène touristique.

Nous accorderons cependant une place privilégiée à l'étude du développement du tourisme le long des berges du Fango, en réalisant un état des lieux qui permettra de formuler des éléments de réflexion sur les conditions de développement du tourisme le long de celui-ci.

Nous procéderons ainsi à une segmentation des berges du fleuve en un certain nombre de séquences paysagères. Pour chaque séquence, nous mettrons en valeur les paramètres suivants :

- l'évolution de l'urbanisation,
- les infrastructures touristiques,
- la situation foncière.

Le croisement de ces informations permettra de dégager les contraintes et les potentialités des berges de la vallée du Fango pour l'accueil et la fréquentation touristique et d'émettre des propositions visant à leur amélioration.

## 1) LE PHENOMENE TOURISTIQUE :

### + Les atouts du Falasorma :

- Sa localisation :
  - . A mi-chemin entre Calvi et Porto par la route littorale.
  - . A 30 minutes de Calvi par la nouvelle route du Marzulinu.
- La proximité de la réserve de Scandola : le golfe de Galéria est la dernière baie de mouillage, au nord, avant celle de Girolata et la Maison de la Mer, siège de la Réserve Naturelle, se situe sur la plage de Galéria.
- Les gorges du Fango sont réputées car le Fango constitue un des rares fleuves permettant les baignades dans ce secteur de l'île.
- Le périmètre de la réserve M.A.B.
- Le périmètre du secteur inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et monuments naturels englobe le village de Galéria et la basse-vallée du Fango.
- Le périmètre du Parc Naturel Régional de Corse.
- Le Falasorma est traversé par le Tra Mare e Monti, sentier de randonnée reliant Calenzana à Carghese.

### + Un phénomène récent :

Si Galéria a depuis toujours accueilli durant l'été une population de touristes qui lui sont restés fidèles d'une année sur l'autre, sa vocation touristique s'est renforcée depuis la fin des années 1960 tandis que la clientèle et le type de fréquentation se sont modifiés.

La saison touristique est très courte puisqu'elle ne dure que quarante-cinq jours du 15 juillet au 30 août.

D'après l'étude de fréquentation touristique réalisée sous la direction de M. RICHEZ durant l'été 1992<sup>1</sup>, outre les corses exilés sur le continent ou en d'autres secteurs de l'île qui reviennent dans leur famille durant l'été, Galéria attire une clientèle étrangère importante parmi laquelle les italiens arrivent en première place, ainsi que les allemands. Les premiers sont très nombreux au mois d'août, tandis que les seconds viennent surtout un peu avant ou juste après les maximas saisonniers, soit au cours des mois de juin et de septembre, en raison de leur propre calendrier de vacances. Les autrichiens sont aussi assez nombreux à fréquenter la vallée du Fango en raison de l'implantation d'un terrain de camping à Calvi par le Club Alpin Autrichien.

Parmi les français, les régions Ile de France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur fournissent l'essentielle de la clientèle continentale.

---

<sup>1</sup> G. RICHEZ, 1992. - "Aspects de la fréquentation touristique et récréative de la vallée du Fangu (Haute-Corse) durant l'été 92". Université de Provence, P.N.R.C.

Nous ne disposons pas de chiffres estimant précisément la fréquentation touristique, cependant un article publié dans U Ribombu annonçait, le 2 juillet 1992, que la population du Falasorma croît en été de plus de 3 500 personnes alors qu'elle s'élève le reste de l'année à 450 habitants. Les conclusions de l'étude de fréquentation évoquée ci-dessus estiment, par extrapolation, à 12 000 environ le nombre de visiteurs durant les mois de juin, juillet et août 1992.

L'ouverture en 1986 du sentier de randonnée Tra Mare e Monti est à l'origine de l'avènement d'une nouvelle forme de tourisme dans ce secteur de l'île caractérisée par l'itinérance et donc par une clientèle de passage pratiquant la randonnée pédestre. La multiplication du tourisme itinérant en camping-car participe aux transformations des caractéristiques du tourisme qui ont prévalu jusqu'alors. Ces "nouveaux" touristes sont donc à la recherche de formules d'hébergement légères : campings ou gîtes, voire simplement emplacements de parking pour la nuit. De plus, bon nombre d'entre eux emportent une quantité de ravitaillement nécessaire pour la durée de leur séjour et fréquentent donc peu les commerces d'alimentation et de détail.

La proximité du Falasorma à Calvi, du fait de l'ouverture de la route D.81 depuis les années 1970, a engendré également une nouvelle forme de fréquentation touristique. Le Falasorma devient en raison de ses possibilités de baignade, de son accessibilité et de la proximité immédiate de la réserve de Scandola, une destination privilégiée d'excursion à la journée proposée par les principales agences de tourisme et les villages vacances de Calvi et d'Île Rousse. Des sociétés de transports acheminent chaque jour dans le Falasorma, pour la journée, des cars entiers de passagers qu'ils déversent le long des berges du fleuve, emportant le ravitaillement depuis les centres d'accueil d'origine.

Bon nombre d'habitants et de commerçants dans le Falasorma sont unanimes pour annoncer une fréquentation de plusieurs milliers de personnes certains jours le long du Fango.

#### **+ Les infrastructures d'accueil :**

Le Falasorma et le village de Galéria comptent quatre types d'hébergement :

- 9 hôtels qui représentent une centaine de chambres,
- 2 gîtes d'étape qui totalisent 60 lits,
- 1 gîte rural de 12 places,
- 2 campings qui ont une capacité de 350 places signalées, ce qui correspond à 1000 places en période estivale, l'un d'entre eux propose un hébergement pour une trentaine de personnes en bungalows,
- 90 studios ou chambres meublées environ.
- Sans pouvoir en estimer le nombre, quelques résidences secondaires sont louées par des particuliers à Galéria et le long des berges du fleuve.

En ce qui concerne la restauration, on dénombre :

- 13 restaurants : 6 d'entre eux correspondent en fait à des hôtels-restaurants, et 5 à des bar-restaurants,
- 3 bars auxquels s'ajoutent 5 bar-restaurants.

Le commerce de détail est exclusivement situé à Galéria où l'on trouve trois libre-services, dont un fait office de boulangerie, et un autre de tabac-journaux.

On trouve également une boucherie et un fast-food.

Entre autres services, on note la présence d'une station service et d'un garage, tous deux situés au hameau du Fango. On dénoncera par contre la faiblesse des services de secours : Galéria ne comporte qu'un corps de pompiers composé de bénévoles, faiblement équipé pour la lutte contre les incendies et il n'existe aucun médecin résidant en permanence à Galéria. Une consultation est organisée quelques demi-journées par semaine par des médecins de Calvi, dans des locaux qui ont été aménagés dans la mairie; le reste du temps, il faut se rendre à l'antenne médicale de Calvi.

Le tableau suivant indique la répartition des infrastructures d'accueil et de restauration entre Galéria et la vallée du Fango.

LOCALISATION TYPE D'INFRASTRUCTURE	GALERIA	AUTRE HAMEAU
HOTEL	3	1 Hameau du Fango
HOTEL-RESTAURANT	3	2 Hameau du Fango + pont des cinq arcades
STUDIO MEUBLE	7	
GITE D'ETAPE	1	1 Tuarelli
GITE RURAL	1	
CAMPING	1	1 Domaine de Vantella
RESTAURANT		2 Hameau du Fango Près du pont Vecchju
BAR-RESTAURANT	5	
BAR	2	1 Baghjiana

Sa lecture permet de faire les remarques suivantes :

- La répartition des équipements touristiques indique un déséquilibre important entre le village de Galéria et le reste de la vallée et notamment entre la commune de Galéria et celle de Mansu, la plupart des équipements se situant jusqu'à hauteur du hameau du Fango, donc le long des axes de circulation de la vallée. Les infrastructures d'accueil ignorent la vallée du Fango au-dessus de Tuarelli, ainsi que la vallée du Marzulinu.

- Ce déséquilibre spatial explique en partie la mauvaise définition des infrastructures : ce sont souvent des hôtel-restaurants, un gîte qui est aussi un camping et une pizzeria ...

- La répartition des campings et gîtes suit le cheminement du Tra Mare e Monti. L'ouverture de ce sentier de randonnée a favorisé le développement d'infrastructures d'accueil le long de la vallée du Fango.

- Le monopole de Galéria, en ce qui concerne la distribution alimentaire et le commerce de détail.

Cette situation explique l'aménagement d'une épicerie au sein du camping "des deux torrents", sur le Domaine de Vaitella.

Une épicerie ambulante constituée à partir d'un des libres-services de Galéria dessert ainsi toute la vallée du Fango et du Marzulinu.

- Le caractère saisonnier de ces infrastructures : les hôtels et les restaurants ferment durant l'hiver et ne sont ouverts que durant trois mois l'été, la plupart n'affichent complet que durant trois semaines et la main-d'oeuvre employée provient pour la majorité, du continent. Seuls les hôtels et restaurants du hameau du Fango restent ouverts toute l'année et leur clientèle est principalement une clientèle d'habités. Situés sur l'axe de circulation qui relie Calvi à Ajaccio via Porto, ils occupent une place relais, tant en ce qui concerne l'hébergement et la restauration, que le ravitaillement en essence.

#### **+ Les infrastructures de loisirs :**

Le village de Galéria comprend un terrain de tennis et un service de location de vélo.

L'engouement pour le tourisme de pleine nature et les sports d'eau a contribué à l'émergence de structures associatives prestataires de services pour organiser des séjours et des stages divers. Une association est née à Galéria : Corsica Adventure propose ainsi des stages de plongée sous-marine, des randonnées en V.T.T., des sorties en escalade... L'association MOVE, dont le siège social est à Speluncato organise certaines activités dans le Falasorma comme le parapente depuis le Capu Tafunatu, du canyoning et de la descente de rivière, des randonnées pédestres ou en V.T.T. à la carte.

Le camping "des deux torrents" développe des activités nautiques : location de planche à voile sur la plage de Galéria et plongée sous-marine.

Un ranch qui propose des randonnées équestres est installé depuis peu, durant l'été, près du village de Galéria, sur la route de Calca.

#### **+ La constitution d'un Syndicat d'Initiative :**

C'est en 1986 qu'a été créé le Syndicat d'Initiative de Galéria. Il regroupe à l'heure actuelle quarante établissements adhérents : hôtels, restaurants, commerces...

L'activité du syndicat est principalement saisonnière. Depuis sa création, deux plaquettes touristiques sur le Falasorma ont été diffusées ainsi qu'un support publicitaire sous forme d'affiche.

Le syndicat est installé durant l'été dans une sorte de cabanon-accueil à hauteur du pont des Cinq Arcades, au carrefour des routes de Galéria et de Porto. Une personne, employée durant trois mois du 15 juin au 15 septembre, reçoit et renseigne les visiteurs sur la région, les établissements d'accueil. Le président du syndicat nous signale le passage de 150 à 200 personnes tous les jours à ce point d'information.

Un panneau indicateur complète le dispositif d'information devant le syndicat et à hauteur du hameau du Fango. Il indique quelques règles élémentaires de respect du site.

Le Syndicat d'Initiative répond également par correspondance aux demandes d'information durant l'année, qui sont au nombre de 300, à peu près.

Le Syndicat d'Initiative de Galéria constitue l'unique structure créée dans le Falasorma pour organiser et solidariser les établissements touristiques entre eux face au développement touristique.

Il se heurte cependant à un problème politique, la municipalité refusant de soutenir son action par le reversement, notamment, d'une partie de la taxe de séjour perçue et qui s'élève à un franc par personne et par nuit.

Aussi, les ressources du syndicat, hormis les contributions de chaque adhérent, sont-elles dépendantes des subventions accordées. Les projets à venir concernent surtout la signalisation et la réalisation de panneaux réglementant les conditions de séjours le long du fleuve : interdiction de camping sauvage, de feu...

#### **Conclusion :**

L'énoncé des principales caractéristiques du phénomène touristique dans le Falasorma permet de conclure sur le fait que le développement du tourisme dans le Falasorma correspond bien plus à une explosion de la fréquentation touristique que de l'activité liée au tourisme elle-même.

L'émergence et le développement de la pratique de la randonnée pédestre sur le Tra Mare e Monti a provoqué la transformation de la clientèle et donc des besoins et des types de structure d'accueil. Les gîtes et les campings sont des types d'hébergement qui correspondent mieux à cette demande, alors que les structures hôtelières traditionnelles éprouvent des difficultés de remplissage.

L'image et le caractère de ce tourisme itinérant sont loin de connaître un bon accueil auprès de la population locale. Bon nombre de personnes, habitants autant que commerçants, parlent du phénomène de "clochardisation" de la vallée, dû au

développement du camping sauvage, aux dépôts d'ordures, à la dégradation de la qualité des eaux du Fango par l'utilisation de celle-ci tant pour la baignade que pour la vaisselle ou la lessive de ces gens de passage.

S'il convient de nuancer ces propos, ceux-ci rendent néanmoins compte des difficultés et du malaise qu'éprouvent les acteurs locaux face à ce phénomène touristique. Ce malaise réside dans la difficulté de tirer profit de cette ressource tout en ayant à en supporter les inconvénients liés au phénomène de la sur-fréquentation.

L'absence presque totale d'impact économique sur le milieu local, malgré l'importance de la fréquentation et la difficulté de valoriser les ressources naturelles et paysagères que recèlent le Falasorma et que véhiculent les labels de protection qui se juxtaposent et se chevauchent - encourageant d'autant cette fréquentation - constitue le coeur du problème.

L'absence de réglementation émanant des organismes ayant en charge la protection des milieux, et d'information relative à la fragilité des espaces fréquentés et l'absence enfin d'une organisation concertée et cohérente de la fréquentation et de l'accueil dans le Falasorma sont responsables de cette situation.

## 2) LA CROISSANCE DE L'URBANISATION DE GALERIA :

Le village de Galéria est implanté dans la basse-vallée du ruisseau de Tavulaghiu, peu avant son embouchure dans le Golfe de Galéria. Le trait de côte qui marque le rivage est caractérisé par l'existence d'un cordon dunaire au débouché de cette vallée, encadré par deux promontoires rocheux. Deux criques s'enchaînent ensuite vers le nord jusqu'à la plage de la "Ricciniccia", au débouché de la vallée du Fango.

Le village de Galéria est encerclé par de hauts sommets qui s'alignent le long d'une ligne de crête en forme de fer à cheval, ouvert vers le nord, parmi lesquels : Punta Muvrareccia (407 m), Pinzu di i Corbi (616 m), Punta di a Literriccia (758 m) et Capu Tondu (839 m). Le versant qui se dresse à l'est est beaucoup plus vigoureux que celui qu'il domine. Ce dernier est découpé par de nombreux ravins qui rejoignent le ruisseau de Tavulaghiu juste avant le cordon dunaire, pour former une zone marécageuse.

C'est dans vallons, aujourd'hui secs, et à proximité du ruisseau de Tavulaghiu que se sont implantés primitivement les bergers niolins : dans les "paghjadiu" en ruines de Piazzilellu, au hameau de Calca et dans la partie médiane et basse du versant où se loge actuellement le village de Galéria.

Le noyau ancien de celui-ci se cantonne à proximité du ruisseau dont les eaux sont captées par une fontaine. Les maisons, le plus souvent à un étage, accolées les unes aux autres, s'alignent le long d'un chemin, à proximité immédiate du vallon sur les pentes duquel se juxtaposent d'anciens jardins, vignes et vergers desservis par des chemins de service.

Le village de Galéria comprend deux lieux de culte, une chapelle antérieure à 1853 et une église dont la construction est postérieure à la création de la commune, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le schéma de la page suivante reconstitue, à partir des données du cadastre de 1853 et 1965, l'évolution de l'urbanisation autour de ce centre ancien.

L'évolution de l'urbanisation de Galéria est surtout significative depuis la fin des années 60 à partir desquelles elle devient très rapide.

C'est à cette période que fut réalisée la retenue d'eau pour alimenter Galéria en eau potable, sur le cours du Tavulaghiu, plus en amont dans la vallée. Celle-ci s'est développée par tâches à proximité des voies de communication, bien souvent à leurs intersections. C'est par exemple à l'entrée du village, au croisement de la D.351 (qui emprunte l'ancien tracé de la route forestière n°8) et de la route menant au vieux village; ou à nouveau à leur intersection 700 m plus loin, juste avant le pont qui enjambe le Tavulaghiu; ou encore dans un quartier qui se développe en continuité avec le centre ancien, à l'ouest de l'église.

Si les constructions en bordure du littoral se sont longtemps résumées à peu de choses (l'actuelle Maison de la Mer, le chalet de pêcheur actuellement occupé par le restaurant "Le loup de mer" et la baraque de l'actuel snack "Le Corsica", le cimetière), l'urbanisation s'est étendue depuis, de part et d'autre de la D.351, à la faveur d'un changement de municipalité et de l'émergence de l'attrait touristique du village et du site de Galéria.

Depuis cet événement, des résidences et des infrastructures touristiques (hôtels, studios et chambres à louer, restaurants, bars) ont conquis les bordures de cette route.

La pression foncière s'est alors accrue considérablement ainsi que le nombre de candidats (touristes étrangers ou continentaux) désireux de construire en ces lieux. Selon un adjoint au maire, plus de dix permis de construire sont honorés annuellement à Galéria depuis la fin des années 1970.

Cette croissance rapide de l'urbanisation se traduit par une répartition diffuse de l'habitat qui s'est élancée à l'assaut du versant exposé au Couchant, situé à l'entrée du village. La limite altitudinale du bâti est imposée par le réservoir d'eau, situé à 100 m d'altitude, qui alimente le village.

Les constructions qui s'y développent sont massives, avec un étage, desservies par des pistes qui ouvrent des saignées dans le maquis, le tout étant peu intégré dans le site.

L'absence d'unité et d'identité architecturale renforce l'impact esthétique négatif du mitage opéré par ces constructions dans le paysage.

L'urbanisation continue son offensive sur l'espace encore vierge et tend à présent à se développer, à l'écart de la rumeur touristique, vers le hameau de Calca, le long de la route qui y mène.

La répartition des services et des infrastructures touristiques dans le tissu du village montre :

- La concentration et l'insertion des commerces de détail et des équipements permanents (mairie, gendarmerie, poste, école) dans le centre historique ou en périphérie immédiate.
- Le délaissement des infrastructures touristiques dans ce centre ancien, leur déplacement et leur développement surtout, le long de la D.351.
- L'émergence d'une activité touristique induite par le tracé du sentier de randonnée pédestre "Tra Mare e Monti", le long de son itinéraire, sur la route de Calca. En effet, depuis sa création en 1986, un gîte d'étape, le siège de l'association "Corsica Adventure", un ranch et tout dernièrement un établissement orienté vers la location de studios ont vu le jour.

Le processus d'urbanisation qui tend à s'imposer par l'ouverture de façon pionnière de pistes, laisse supposer une extension urbaine à court terme au sud du village. En effet, au-dessus du T.M.M., la configuration des tronçons de piste ouverts à cette date, sur le versant, laisse présager la construction prochaine de résidences en ces lieux offrant une vue panoramique sur le Golfe de Galéria.

Galéria semble confirmer peu à peu sa vocation de petite station touristique et projette notamment l'équipement dans le Golfe d'une passerelle permettant l'accostage de dix bateaux, dont cinq réservés aux pêcheurs de Galéria.

Cependant, si Galéria dispose de nombreux atouts pour l'encourager dans cette voie, celle-ci se heurte à de nombreux problèmes inhérents :

- aux conditions insuffisantes de stationnement,
- à la cherté des commerces alimentaires, notamment,
- à l'absence de structures d'information et d'accueil des visiteurs dans le village (le bureau d'accueil du Syndicat d'Initiative est en effet à trois kms),
- à l'absence de manifestations ou d'animations particulières, hormis les infrastructures de restauration, les activités de plein air organisées par l'association "Corsica Adventure" et la location de planche à voile sur la plage de Galéria,
- à l'absence de structure médicale permanente durant l'année et qui plus est durant l'été, lors du maximum de fréquentation,
- à la dégradation esthétique du site de Galéria par le mitage des paysages subissant le développement d'une urbanisation rapide et non contrôlée (Cf. photo infra).
- à l'enfrichement des terres anciennement cultivées, enclavées au sein des quartiers bâtis. Parmi ces terrains, on se doit de distinguer ceux qui, du fait de leur localisation, sont promis à une urbanisation future, et ceux, comme dans le vallon du Tavulaghiu, occupés par d'anciens jardins qui pourraient être remis en valeur et participer à la valorisation du village et de ses abords.

L'élaboration et la conception, en cours, du plan d'occupation des sols de Galéria devront s'efforcer de solutionner ces problèmes, en réglementant prioritairement l'urbanisation de façon à protéger le hameau de Calca et les versants au-dessus du village de Galéria, et en définissant des prescriptions architecturales fortes concernant les constructions, leur insertion dans le paysage et le traitement de leurs abords. N'oublions pas que ce village se situe dans le périmètre du secteur inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930!

### 3) LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE LE LONG DU FANGO

Le cours du fleuve et son environnement immédiat ont été découpés en douze séquences de paysage qui se succèdent sur 21,7 km, depuis sa source à 2 100 m d'altitude, jusqu'à son embouchure dans le Golfe de Galéria.

Pour chacune de ces séquences, une fiche signalétique a été dressée de façon à décrire tant :

- la morphologie des berges,
- la longueur, les conditions d'accès et les possibilités de stationnement le long de celle-ci,
- les types de milieux qui les bordent,
- l'attrait de la séquence,
- les mesures de protection en vigueur, le cas échéant,
- le type et l'évolution de l'urbanisation depuis les années 1970,
- les infrastructures d'accueil touristiques,
- la propriété foncière, le long des berges surtout.

En fonction de cet état des lieux, sont formulés en conclusion les éventuels aménagements à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou les mesures à envisager pour renforcer la protection des sites.

Nous prions le lecteur de bien vouloir se reporter au rapport original<sup>2</sup> pour trouver l'illustration cartographique correspondant aux thèmes suivants :

- la délimitation et la succession de ces séquences,
- la répartition des infrastructures d'accueil touristique,
- et enfin, l'évolution de l'urbanisation depuis 1970.

---

<sup>2</sup> V. NOACK, Mars 1993, Etude paysagère dans le bassin versant du Fango. Eléments de réflexion pour la gestion et la conservation des paysages du Falasorma (Carte n°3).

**SEQUENCE DE PAYSAGE N° 1: La Haute-Vallée du Fango**

**Caractéristiques de la vallée :**

Cette séquence qui se développe entre 330 et 2 335 m d'altitude est caractérisée par sa très faible anthropisation, le vigueur des pentes (90 %), et l'importance des milieux rocheux qui forment l'identité de la Grande Barrière.

**Localisation :**

**Délimitation :** Depuis le sommet de Capu Tafunatu (2 335 m d'alt.) jusqu'à la zone de confluence du Fango avec le ruisseau de Caprunale.

**Longueur :** 4 km

**Commune d'appartenance :** Mansu

**Voie(s) d'accès :** Néant. L'ancien sentier de transhumance, rive droite, permet d'atteindre cette séquence au niveau du Couvent de Santa Maria.

**Aire(s) de stationnement :** Néant.

**Types de milieux :**

- Maquis boisé de chêne vert
- Futaie irrégulière de chêne vert
- Perchis et futaie irrégulière assez claire de pin maritime
- Futaie irrégulière clairsemée de pin Laricio
- Pelouse et lande d'altitude dans les vires et les interstices rocheux

**Attrait(s) du site :**

- Intérêt géomorphologique du complexe annulaire du Cintu
- Source du Fango à 2 100 m d'altitude
- Paysage vertigineux, inaccessible et pratiquement pas anthropisé
- Intérêt écologique : succession des étages de végétation selon un gradient altitudinal et en fonction de l'exposition

**Mesure(s) de protection :**

Le dernier kilomètre, sur la rive gauche, est compris dans le périmètre de la série "protection-production" du chêne vert de la forêt domaniale du Fango. Le reste fait partie de la forêt communale indivise des communes du Niolu soumise au régime forestier.

<b>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</b>	<b>Elément(s) de dégradation du paysage :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande Barrière</li> <li>- Capu Tafunatu et son trou béant</li> <li>- Grotte de Tana l'Orso</li> <li>- Filon de rhyolite</li> <li>- Pins Laricio sur les escarpements rocheux et les parois rocheuses</li> <li>+ pins maritimes sur les vires</li> <li>- L'étagement des milieux sur les versants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant</li> </ul>

<b>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</b>
- Néant
<b>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</b>
- Néant
<b>Propriété foncière :</b>
Territoire indivis des communes du Niolu à l'exception du périmètre domanial au sud-ouest, qui englobe l'extrémité occidentale des berges du fleuve.
<b>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</b>
- Néant. Paysage remarquable à préserver.

**SEQUENCE DE PAYSAGE N° 2 :**

***Du Couvent de Santa Maria au vieux Monte Estremo***

***Caractéristiques de la vallée :***

Vallée encaissée et étroite  
Le cours du Fango dessine de nombreux méandres  
Le lit du fleuve comprend de nombreux rapides constitués par des accumulations de blocs  
L'accès au fleuve reste très limité

***Localisation :***

**Délimitation :** Depuis la confluence des vallées du fango et de Caprunale jusqu'au dernier méandre du Fango juste avant le village de Monte Estremo.

**Longueur :** 2 km

**Commune d'appartenance :** Mansu

**Voie(s) d'accès :** Piste forestière n°8 sur le versant ubac, ancien sentier de transhumance du Falasorma au Niolu sur le bas de versant adret depuis Monte Estremo jusqu'au Couvent de Santa Maria.

**Aire(s) de stationnement :** Néant. En bordure de la piste forestière.

***Types de milieux :***

- Anciens vergers et jardins, le long des berges et sur le versant adret, ancienne châtaigneraie. Boisement progressif de ces milieux par le pin maritime.
- Maquis boisé de chêne vert (forêt domaniale).
- Maquis haut.

***Attraits du site :***

- Point de vue sur le col de Caprunale
- Cheminement dans la forêt domaniale du Fango
- Dissymétrie des versants dans l'occupation du sol et diversité des milieux agro-pastoraux abandonnés sur le versant adret
- Intérêts historique et patrimonial : route de transhumance vers le Niolu; vestiges de l'implantation humaine dans la vallée : l'ancien village de Monte Estremo, les bergeries isolées et les ruines de Santa Maria.

***Mesure(s) de protection :***

Série de "protection-production" du chêne vert du massif forestier domanial de Perticatu du Couvent de Santa Maria à la confluence du Fango avec la vallée des Rocce

<b><i>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</i></b>	<b><i>Elément(s) de dégradation du paysage :</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La route forestière n°8, en partie dallée vers le pont de Tassi et longée par un fossé en pierre, est un ouvrage d'art remarquable.</li><li>- Les vestiges du Couvent de Santa Maria, les bergeries en ruines, le site primitif du hameau de Monte Estremo.</li><li>- La dissymétrie des versants ubac (forestier) et adret (agro-pastoral).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'effondrement et la fermeture de la route forestière n°8.</li></ul>

<b>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</b>
Cette partie de la vallée du Fango comprend un certain nombre de bergeries abandonnées : Filicone, Sorbi, l'ancien village en ruines de Monte Estremo, ainsi que les ruines du Couvent de Santa Maria.
<b>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</b>
- Néant
<b>Propriété foncière :</b>
La propriété foncière se répartit comme suit :  - <b>Versant ubac</b> : le territoire domanial géré par l'O.N.F. s'étend sur le lieu-dit "Sorbi", depuis le Couvent de Santa Maria jusqu'à la vallée des Rocce. La zone de confluence des deux vallées est propriété de la commune de Corscia, à l'exception de quatre micro-parcelles correspondant aux bergeries de Sorbi, qui appartiennent à deux propriétaires de Monte Estremo. A partir de la vallée des Rocce, l'ensemble du versant au lieu-dit "Arnaja" est propriété de la commune de Corscia à l'exception de deux parcelles situées de part et d'autre de la piste forestière où se tiennent deux bergeries appartenant toutes deux à un propriétaire de Barghjana; et d'une autre le long des berges du fleuve, en limite de la séquence au nord-ouest, appartenant à un propriétaire résidant sur le continent.  - <b>Versant adret</b> : l'ensemble du versant adret, aux lieux-dits "Filicone", "Avabia", "monte Estremo", est propriété de la commune de Corscia, à l'exception : - des parcelles qui longent les berges du fleuve, en-dessous du sentier de transhumance, qui sont propriété de l'O.N.F. depuis le couvent de Santa Maria compris, jusqu'à la confluence avec la vallée des Rocce. Les bergeries de Filicone appartiennent quant à elles à deux propriétaires de Barghjana et de Mansu. - Au-delà de la zone de confluence et au-dessous du sentier, les berges du fleuve sont privatisées: il s'agit de cinq parcelles appartenant à trois propriétaires originaires de Barghjana, Mansu et Monte Estremo. Enfin, au-delà du ravin de Rostali, les berges du fleuve sont mixtes : certaines parcelles, propriété de Corscia côtoient des micro-parcelles privées qui correspondent au vieux village de Monte Estremo. Il s'agit de onze parcelles réparties entre six propriétaires : trois sont de Monte Estremo, un de Barghjana, un de Mansu et le dernier réside dans un autre village de Haute-Corse.
<b>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</b>
La piste forestière qui longe la rive gauche du Fango, est un itinéraire de randonnée depuis Barghjana pour atteindre le col de Caprunale. Elle constitue la route de transhumance contemporaine entre le Falasorma et le Niolu. Sur son parcours, il est possible d'observer l'ancien chemin de transhumance qui lui fait face sur le versant adret. Cette séquence de paysage est donc largement fréquentée, tandis que les berges du fleuve le sont très peu : le Fango est ici peu propice à la baignade et il n'existe qu'un sentier qui descend depuis la piste jusqu'à son lit, au niveau des bergeries de Sorbi. En raison du poids historique de ce paysage et de la charge culturelle de ces itinéraires, il convient d'entretenir la piste forestière qui a été emportée, juste avant le pont des Rocce, par un glissement de terrain. Le débroussaillage de celle-ci de part et d'autre du pont de Tassi est également nécessaire car son emprise a tendance à se rétrécir sérieusement au profit du maquis.

**SEQUENCE DE PAYSAGE N° 3 :**  
**De Monte Estremo à Barghjana**

**Caractéristiques de la vallée :**

Le lit du fleuve devient plus large et son cours sub-rectiligne. La morphologie des berges est caractérisée par l'alternance de dalles rocheuses et de petits rapides constitués par l'accumulation de blocs et de graviers de rhyolite.

Le Fango longe les milieux agricoles des villages de Monte Estremo (rive droite) et de Barghjana (rive gauche).

**Localisation :**

**Délimitation :** Depuis le dernier méandre de la séquence n°2 à la confluence des vallées du Fango et de Candela.

**Longueur :** 2 km

**Commune d'appartenance :** Mansu

**Voie(s) d'accès :** Route D.351 jusqu'à Barghjana. Au-delà piste forestière n°8 sur l'ubac et chemin communal goudronné de Monte Estremo sur l'adret.

**Aire(s) de stationnement :** possible à côté de l'église de Barghjana, le long de la route.

**Types de milieux :**

- Ripisylve : aulne glutineux, frêne, chêne vert, saule cendré
- Maquis bas de ciste, bruyère, lentisque, genévrier, oléastre
- Prairie, châtaigneraie, lande boisée d'oliviers et de châtaigners, vignes, jardins
- Futaie irrégulière de pin maritime
- Cistaie équienne

**Attraits du site :**

- Derniers villages du Haut-Falasorma
- Depuis la confluence des vallées du Fango et de Candela : point de vue sur A Muvrella et la vallée de Bocca Bianca, d'une part, et sur le col de Caprunale et la chaîne de la Paglia Orba, d'autre part.
- Vestiges de l'église de San Quilico, à la confluence des deux vallées

**Mesure(s) de protection :**

Néant. Le périmètre de la forêt domaniale se trouve à partir de 260 m d'altitude sur le versant ubac. Il longe les berges du fleuve durant 500 m seulement, en amont de la séquence, sur la rive gauche.

<b>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</b>	<b>Elément(s) de dégradation du paysage :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments bâtis : séchoir à châtaigne, pressoir à vin, fontaines et aires à blé, ancien moulin à eau.</li> <li>- Architecture du village de Monte Estremo.</li> <li>- Diversité des milieux agro-pastoraux et des milieux boisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>

**Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :**

Le village linéaire de Monte Estremo date de la fin du siècle dernier alors que celui de Barghjana remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1970, on note la construction de maisons neuves au sein du village de Barghjana et entre Barghjana et Monte Estremo, de part et d'autre du pont, le long de la route.

Ces constructions datent pratiquement toutes des années 80. On en dénombre 24 au total, toutes postérieures aux années 1970, dont 18 depuis 1983.

**Infrastructure(s) d'accueil touristique :**

- Le bar des Amis à Barghjana
- Le passage d'une épicerie ambulante

**Propriété foncière :**

Cette séquence est marquée par l'appropriation privative des terrains bordant le fleuve à hauteur des villages de Barghjana et Monte Estremo. La structure de cette propriété privée est caractérisée par son morcellement et son atomisation. Les parcelles ont en effet à peine quelques ares et le nombre de propriétaires est très important (181 parcelles pour 57 propriétaires à Barghjana, par exemple).

Sur le versant de Monte Estremo, la propriété privée est prépondérante jusqu'au point côté à 414 m d'altitude sur la ligne de crête, et au ruisseau de poggiole. La commune de Corscia est cependant propriétaire de la partie haute du versant. Elle possède, néanmoins, quelques parcelles isolées le long des berges du Fango et quelques autres disséminées au sein des parcelles privées.

La commune de Corscia est également propriétaire des terrains sur le reste du versant ubac aux lieux-dits "Casa Ubbia", "Forchetajo", "Suaracce", au-dessus du village de Barghjana et de la route forestière n°8 jusqu'à la Serra di Mozzo.

Au-delà de la Serra di Mozzo, le périmètre de la forêt domaniale du Fango forme une enclave au sein du territoire de Corscia, au lieu-dit "Acqua-Salsa", jusqu'aux rives du fleuve; tandis que Corscia retrouve la maîtrise foncière, en amont, au lieu-dit "Amaja".

**Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :**

La mairie de Mansu, au pont de Monte Estremo, et le bar des Amis à Barghjana pourraient être des points de diffusion d'une plaquette de présentation et d'information sur le Falasorma.

Il serait souhaitable de reconstruire une passerelle pour enjamber le fleuve à sa confluence avec la vallée de Candela, celle-ci a été emportée par la crue du mois d'octobre 1992.

De même, il conviendrait d'entretenir l'ancien sentier de transhumance qui longeait dans ce secteur l'adret de la vallée, en continuité avec la séquence suivante.

## SEQUENCE N°4 : Séquence de Ciucciaghja

### *Caractéristiques de la vallée :*

Morphologie rectiligne du Fango, ponctuée de barrages formés par des blocs de rhyolite et des affleurements en dalles. En aval de chacun d'eux se situent les trous d'eau. Plus en aval, présence de petites cascades formées par des dalles de roches affleurantes de couleur blanchâtre.

### *Localisation :*

**Délimitation :** Confluence des vallées de Candela et du Fango + ruisseau de Forchetajo en amont, et, en aval, resserrement de la vallée, avant le village de Mansu, par la convergence de deux crêtes d'interfluve : Bocca Fogata (adret) et Serra di Pucimone (ubac).

**Longueur :** 1 km

**Commune d'appartenance :** Mansu

**Voie(s) d'accès :** Route D. 351 sur le bas de versant ubac + sentier raccordé à la D. 351 et qui rejoint les berges du fleuve. Rive droite : Ancien sentier de transhumance en fond de vallée qui dessert les ruines de Ciucciaghja.

**Aire(s) de stationnement :** deux renflements de la route D. 351 permettent le stationnement de quelques voitures le long de cette séquence.

### *Types de milieux :*

- Rive droite :
  - . Anciens jardins ceinturés par de hauts murs et irrigués par un fossé de 2 m de profondeur.
  - . Parcelles d'oliviers et de châtaigners en friche.
  - . Cistaie équienne sur le fond plat de la vallée.
  - . Maquis bas de ciste, d'immortelle et de genévrier au niveau de l'affluence du Cutatellu : ils'agit d'une ancienne parcelle à blé emportée par une crue.
  - . Maquis dense de ciste et de bruyère arborescente sur le versant, régénération après incendie.
- Rive gauche :
  - . Cistaie équienne avec quelques aulnes glutineux et pins maritimes isolés.
  - . Maquis haut à bruyère arborescente en bas du versant.
  - . Maquis haut à arbousier, filaria et genévrier avec quelques chênes verts et pins maritimes par flots sur le versant.
  - . En aval, juste avant le rétrécissement, anciens jardins complantés d'arbres fruitiers, envahis par le genévrier, le saule et le pin maritime.

### *Attrait du site :*

- Deux trous d'eau à baignade accessibles par l'ancien sentier de transhumance à partir de Mansu ou par le sentier à partir de la D.351.
- Tronçon de vallée ample, entre deux villages, offrant des vues dégagées sur la Grande Barrière :
  - . Vue sur Punta a u corbu qui domine la vallée affluente du Cutatellu,
  - . Vue, en amont de la séquence, sur A Muvrella et la vallée de Bocca Bianca et sur le Col de Caprunale et la chaîne de la Paglia Orba.
- Le mode d'occupation du sol de la vallée : les jardins de Ciucciaghja qui ont été cultivés jusque dans le début des années 60.

<b>Mesure(s) de protection :</b>	
- Néant.	
<b>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</b>	<b>Elément(s) de dégradation du paysage :</b>
<p>- L'étendue de la plaine, sur la rive droite du Fango et sa mise en valeur ancienne autour de l'habitat isolé de Ciucciaghja. Un ancien moulin à eau a été emporté par la crue de 1917.</p>	<p>- La ligne électrique qui descend dans la plaine, en coupant le vallon a un impact visuel dommageable à l'esthétique du paysage.</p>
<b>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</b>	
<p>Zone non urbanisée. L'habitat isolé de Ciucciaghja, en ruines, demeure nettement visible sur la rive droite du Fango. Il s'agit d'une maison à un étage. La vallée de Cutatellu compte un abri sous roche qui a été habité par une famille jusque peu avant la dernière guerre. A son débouché subsistent, sur sa rive droite deux "paghjadiu" en ruines. Un abri est également dissimulé dans les pins maritimes, sur le versant ubac, à proximité du ruisseau de Forchetajo.</p>	
<b>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</b>	
- Néant.	
<b>Propriété foncière :</b>	
<p>Le versant ubac est propriété de la commune de Corseia, ainsi que les berges du fleuve à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de deux enclaves privées en dessous de la route, en amont de la séquence.</li> <li>- de 13 parcelles entre le ravin et le ruisseau de Forchetajo, qui s'étendent jusqu'à 330 m d'altitude, et qui appartiennent à 8 propriétaires différents.</li> </ul> <p>Sur l'adret, les terrains environnants l'habitat de Ciucciaghja sont tous privatés ainsi qu'une partie des berges de part et d'autre du chemin de transhumance. Le morcellement de la structure foncière est extrêmement important, mais les 19 parcelles recensées appartiennent en fait à seulement trois propriétaires différents (surtout deux). La commune de Corseia a la maîtrise foncière des berges du fleuve à partir du ruisseau de Cutatellu jusqu'à Bocca Fogata, ainsi que de l'ensemble du versant au-dessus de Ciucciaghja.</p>	
<b>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</b>	
<p>La remise en état et l'entretien de l'ancien chemin de transhumance permettrait d'offrir un accès piétonnier aux berges du fleuve, à partir de Mansu, et ainsi de désengorger la fréquentation du fleuve dans sa partie médiane.</p>	

**SEQUENCE DE PAYSAGE N°5 :**

**De Mansu à Bocca San Giorgio**

**Caractéristiques de la vallée :**

Divagation du fleuve dans une plaine large, anciennement occupée par les jardins. Succession de rapides et de trous d'eau. Les berges du cours d'eau sont formées par l'alternance de dalles rocheuses fractionnées et d'accumulation de blocs roulés par le fleuve

**Localisation :**

**Délimitation :** En amont de Mansu, resserrement de la vallée formé par la convergence des deux crêtes d'interfluve des versants ubac (Bocca Fogata) et adret (Punta di Pucimone).

En aval, étranglement de la vallée au niveau de la ligne de crête où se trouvent les vestiges de l'église San Giorgio.

**Longueur :** 2 km

**Commune d'appartenance :** Mansu

**Voie(s) d'accès :** Séquence longée par la D. 351. Accès aux berges du fleuve par l'ancien sentier de transhumance, rive droite, ainsi que par le chemin privé qui dessert les résidences secondaires, rive gauche + en aval, piste D.F.C.I. raccordée à la D. 351.

**Aire(s) de stationnement :** Au pont de Mansu, devant l'ancien bar "Chez Margot".

**Types de milieux :**

- Maquis dense boisé de chêne vert + frêne (Ubac)
- Maquis à genévrier dominant et Ciste
- Maquis haut à genévrier, bruyère arborescente, ciste, boisé d'îlots de pin maritime et de chêne vert (Adret)

**Attraits du site :**

- Zone de baignade : rapides et trous d'eau accessible à partir de Mansu, rive droite, et à partir de la piste D.F.C.I., rive gauche, dans la partie aval de la séquence.
- Intérêt paysager : vue sur l'habitat diffus du village de Mansu et les anciennes terrasses qui se développent sur le versant adret, anciennement occupées par les emblavures et sur les jardins actuels enclos par de hauts murs édifiés avec des pierres rondes charriées par le fleuve.

**Mesure(s) de protection :**

La partie aval des berges du fleuve, rive gauche, sont comprises dans le périmètre de la série protection-production du chêne vert de la forêt domaniale du Fango.

**Elément(s) remarquable(s)  
du paysage :**

- Les anciennes terrasses (Adret),
- Les éléments bâtis remarquables de Mansu : moulin à huile au Rinicciu, à la Casetta, et chez François Simeoni...
- Les jardins aux formes géométriques en bordure du fleuve.

**Elément(s) de dégradation  
du paysage :**

- La ligne électrique qui traverse le fleuve a un impact visuel dommageable à la qualité esthétique du site.

**Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :**

La structure éclatée du village de Mansu rend compte des trois stades d'évolution du village. L'implantation initiale se situe au lieu-dit "u Rinicciu", sur le bas de versant, à proximité du vallon du ruisseau de Capu Rossu. Elle remonte à la deuxième moitié du siècle dernier. Puis, le village s'est ensuite développé dans les années 20 plus haut sur le versant, mais toujours proche du vallon. Enfin, à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il s'est déporté plus en amont à proximité du pont qui a été construit alors. On compte trois maisons (deux principales, une secondaire) construites, entre 1970 et 1985, dans l'épingle à cheveu après le pont de Mansu.

L'évolution récente de l'urbanisation voit apparaître dans les années 80 trois résidences secondaires dans la zone inondable du fleuve, sur sa rive gauche. Bien que très bien intégrées dans le maquis alentour, celles-ci ont généré une privatisation des berges du fleuve, en même temps qu'elles sont construites dans une zone théoriquement non edificandi.

L'une d'entre elle a été l'objet d'un attentat, au cours du mois de décembre dernier, comme deux autres résidences plus en aval dans la vallée, la veille d'une réunion portant sur le zonage du P.O.S. de Galéria. Ce premier attentat dans le Falasorma indique la nature des enjeux qui pèsent à l'heure actuelle sur cet espace convoité par le tourisme et les affrontements politiques qui règnent sur le Falasorma à propos de la dialectique Protection - Développement.

**Infrastructure(s) d'accueil touristique :**

Néant. Le bar "Chez Margot", situé au pont de Mansu, est à présent fermé.

**Propriété foncière :**

L'O.N.F. a la maîtrise foncière du versant ubac et de la majorité des berges du fleuve à l'exception de 13 parcelles privées en-deçà de la route forestière, de part et d'autre du pont de Mansu, appartenant à 7 propriétaires différents.

En amont de la séquence, depuis la Serra di Pucimone jusqu'au périmètre de la forêt domaniale, la commune de Corscia est propriétaire du versant au-dessus de la route.

Sur l'adret, la commune de Lozzi est propriétaire des berges du fleuve, en-deçà du chemin de transhumance, ainsi que du versant à l'exception :

- du hameau de Mansu et des terres qui l'entourent de part et d'autre du ruisseau de Valdicello, qui totalise 180 parcelles et seulement 30 propriétaires. Ce morcellement de la structure foncière est surtout très important au niveau du Rinicciu, dans la bas du ruisseau de Valdicello.

- de quatre parcelles privées qui se développent le long du ravin, en aval du ruisseau de Valdicello, et qui appartiennent à trois propriétaires différents.

**Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :**

La production de fromage de chèvre au village de Mansu pourrait constituer un élément d'attraction et de valorisation de l'économie locale.

La réouverture du bar "Chez Margot" permettrait également d'offrir un relais d'accueil dans cette partie de la vallée.

## SEQUENCE DE PAYSAGE N°6 : Bocca San Giorgio

### Caractéristiques de la vallée :

La vallée du Fango s'inscrit ici dans une zone d'étranglement du relief qui annonce prochainement les gorges. Cette séquence, en "s", est marquée par la succession de trois faciès différents dans la morphologie des berges du fleuve. Depuis l'amont, il s'agit :

- En premier lieu, d'une zone de rapides. Les berges du fleuve sont alors constituées par des dalles rocheuses aux teintes rougeoyantes, colonisées par le buis et le saule cendré. Les versants présentent une légère dissymétrie : le fleuve a creusé son lit au pied du versant ubac, plus raide. Ainsi, sa rive droite laisse un espace propice à la mise en valeur au contact de la zone de rupture de pente du versant : on distingue très bien un ancien parcellaire de jardins, le long du chemin de transhumance.

- Ensuite, la dissymétrie des versants s'inverse : l'adret devient plus abrupt, et ce versant comprend une forte proportion d'affleurements rocheux en bande parallèle. Le fleuve a dans cette portion modifié son cours. Il s'est écarté de l'ubac pour se rapprocher de l'adret. Aussi, son ancien lit a laissé une accumulation importante de galets qui forme une "plage" de plus de 100 m de large, où sont disséminés des bouquets de buis et de saules.

- Enfin, jusqu'à l'affluence du ruisseau de Perticatu, le cours du fleuve dessine un vaste méandre dont la courbure incise le bas de versant ubac. Les berges de la rive gauche sont formées de dalles rocheuses discontinues alors que les berges sur la rive droite sont formées par l'accumulation, dans la partie concave du méandre, de galets et de blocs roulés par le torrent. C'est sur cette rive que se développe une sorte de ripisylve formée par les saules cendrés, les aulnes glutineux et les pins maritimes. Ce dernier tronçon correspond à une zone de rapides qui rythment le cours du fleuve.

### Localisation :

**Délimitation** : En amont, zone d'étranglement de la vallée à hauteur de la crête d'interfluve de la Bocca San Giorgio. En aval, zone d'affluence du ruisseau de Perticatu. **Longueur** : 750 m

**Commune d'appartenance** : Mansu

**Voie(s) d'accès** : Séquence longée par la D.351 et de laquelle part un chemin D.F.C.I. qui rejoint et remonte la rive gauche du fleuve jusqu'à rejoindre la route plus en amont. Ce chemin est fermé d'une barrière. Sur la rive droite passe l'ancien chemin de transhumance.

**Aire(s) de stationnement** : Ancien parking aménagé au "Camp de la Légion" dans la futaie de chêne vert, à présent fermé.

### Types de milieux :

- Ripisylve : saule cendré, aulne glutineux, buis, pin maritime.
- Futaie de chêne vert.
- Pré-bois de lentisque, oléastre, genévrier, chêne vert.
- Maquis bas de ciste, ronce, myrte, bruyère arborescente.
- Maquis de bruyère arborescente boisé de pin maritime en exposition sud-ouest.
- Maquis à genévrier, arbousier, bruyère + quelques chênes.
- Affleurements de rhyolite, plaine de galet (ancien lit du fleuve).

<b>Attrait(s) du site :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone de contact entre les berges du fleuve du Fango et la forêt d'Yeuse.</li> <li>- Cheminement dans la forêt domaniale du Fango.</li> <li>- Vallée encaissée marquée une opposition de versant dans le mode d'occupation du sol très esthétique dans le paysage. Les teintes rougeoyantes des affleurements de rhyolite contrastent avec le versant boisé à l'ombria.</li> <li>- Possibilité d'accueil des visiteurs en forêt domaniale.</li> <li>- Présence du Laboratoire d'Ecologie de Pirio et de la maison forestière.</li> <li>- Zone de baignade de qualité.</li> </ul>	
<b>Mesure(s) de protection :</b>	
Série de protection-production du chêne vert de la forêt domaniale du Fango, massif de Perticatu.	
<b>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</b>	<b>Elément(s) de dégradation du paysage :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Futaie de chêne vert.</li> <li>- Affleurements de rhyolite en dalle le long des berges.</li> <li>- Murets soulignant un ancien parcellaire sur l'adret et signalant le tracé de l'ancien sentier de transhumance.</li> <li>- Maison forestière de Pirio dans la vallée du Perticatu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la piste D.F.C.I. inachevé inesthétique dans le paysage (accumulation désordonnée de galets, percées dans la végétation, pelleteuse délaissée...)</li> <li>- La ligne électrique traverse le fleuve (de rive droite à rive gauche)</li> </ul>
<b>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</b>	
- Néant.	
<b>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</b>	
<p>Le laboratoire d'Ecologie de Pirio, géré par l'A.P.E.E.M., accueille des équipes de chercheurs mais fonctionne aussi comme un refuge pour des particuliers.</p> <p>A hauteur du pont qui enjambe le ruisseau de Valle Serratra, en contrebas de la route, le bas de versant boisé de chêne vert au lieu-dit "Camp de la Légion" a été, jusqu'il y a quelques années, loué par l'O.N.F. à un habitant de Monte Estremo. Il y avait installé une guinguette et aménagé plus d'une centaine de places de parking en contrepartie de l'entretien des lieux et du sous-bois et du ramassage des ordures ménagères.</p> <p>Cette expérience, qui a connu quelques débordements et reçu un mauvais accueil de la population, a pris fin. Il reste, en sous-bois, des tranchées préfigurant les fondations de la structure d'accueil.</p>	
<b>Propriété foncière :</b>	
<p>La rive gauche du fleuve est comprise dans le périmètre de la forêt domaniale du Fango, elle est propriété de l'O.N.F.</p> <p>Le versant adret, au lieu-dit "Carcagine", appartient à la commune de Lozzi à l'exception de six parcelles, allongées de part et d'autre du chemin de transhumance, qui appartiennent à trois propriétaires privés.</p>	

***Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :***

Le "Camp de la Légion" est une étape relais en remontant la vallée du Fango. La qualité des berges du fleuve en ces lieux, l'étendue de l'espace disponible pour accueillir des visiteurs, les possibilités de cheminement et d'interprétation offertes dans ce secteur de la forêt domaniale du Fango d'où part un sentier le long du ruisseau de Valle Serratra, font de cette séquence un lieu privilégié pour l'information et l'accueil du public. La présence du Laboratoire écologique de Pirió et de l'A.P.E.E.M. renforce l'intérêt scientifique de cette séquence.

Ce lieu doit recevoir un aménagement léger : signalisation et réglementation de la fréquentation, aménagement de poubelles et de containers, panneau d'information sur la forêt du Fango et création d'un dispositif d'interprétation le long du sentier. Une structure d'accueil légère intégrée dans l'environnement boisé, de type buvette, pourrait y être aménagée, elle servirait de plus de point de diffusion d'une plaquette sur le Falasorma. Un service de parking gardé pourrait être développé de manière à associer les usagers à la gestion du site.

Le Camp de la Légion, de par son environnement boisé pourrait être un des lieux de stationnement payant pour la nuit des véhicules de type camping-car.

## SEQUENCE DE PAYSAGE N°7 :

### *Les gorges du Fango de part et d'autre de Tuarelli*

#### *Caractéristiques de la vallée :*

Cette séquence présente les gorges de la vallée du Fango depuis l'affluence du Perticatu jusqu'après Tuarelli où elles s'estompent progressivement.

Le Fango décrit ici deux méandres au sein de gorges de 3 à 4 m de haut, taillées dans la rhyolite qui affleure et dessine les berges du fleuve. Tout en amont celles-ci sont cependant peu élevées (1 à 2 m de haut et de couleur blanchâtre). La partie concave des berges comprend deux parcelles encloses par des murs en pierre de torrent, cultivées jusqu'il y a à peine deux ans. On y trouve encore quelques pieds de mandariniers et de vigne. Ces parcelles, irriguées par une canalette qui prélève de l'eau en amont sur le ruisseau de Perticatu, sont peu à peu colonisées par le lentisque.

En aval de Tuarelli, la vallée devient plus ample, elle comporte deux niveaux : le niveau supérieur correspond à une ancienne terrasse alluviale, tandis que le lit actuel s'écoule au sein de gorges formées dans la roche dure. La terrasse alluviale, de part et d'autre des berges du fleuve offre les traces d'un ancien parcellaire de jardins en bordure du fleuve. De hauts murs édifiés en pierre sèche et anguleuse les délimitent.

#### *Localisation :*

**Délimitation :** Depuis l'affluence du ruisseau de Perticatu jusque 600 m en aval du pont de Tuarelli.

**Longueur :** 1,9 km

**Commune d'appartenance :** Rive gauche : Galéria, rive droite : Mansu.

**Voie(s) d'accès :** Par la D.351 (rive gauche), par le Tra Mare e Monti (rive droite) à partir et en aval du pont de Tuarelli. Par l'ancien sentier de transhumance, en partie accessible, sur la rive droite, en amont du pont de Tuarelli, après le gîte.

**Aire(s) de stationnement :** Aire de stationnement en contrebas de la route au niveau de la pizzeria "Mon rêve" + Aire d'accès en amont de Tuarelli (rive gauche toujours) par un chemin d'accès privatif + quelques renforcements le long de la route.

#### *Types de milieux :*

- Maquis de hauteur moyenne assez aéré de genévrier, oléastre, cistes, lentisque, filaria et myrte sur le versant adret.
- Maquis moyen à genévrier, bruyère arborescente, avec quelques arbousiers + quelques chêne vert sur la rive gauche surtout.
- Ilots de pins maritime sur l'adret.
- Forêt de chêne vert à l'ubac.
- Quelques aulnes glutineux longent les berges du fleuve dans les interstices rocheux des gorges.

#### *Attraits du site :*

- Vue sur Capu Tafunatu et la chaîne de la Paglia Orba.
- Cascade du ruisseau de Buliga, affluent sur la rive droite.
- Curiosité : "la patte d'éléphant", excroissance rocheuse dans les gorges en aval de "Mon Rêve".
- Zone de baignade de grande qualité sur le parcours du Tra Mare e Monti.
- Possibilité de stationnement et proximité d'infrastructures d'accueil légères : Pizzeria "Mon rêve" et gîte d'étape de Tuarelli qui fait aussi pizzeria.
- Hameaux traditionnels en "paghjadiu" de Tuarelli et Chiorna sur la rive droite du fleuve.

<b><i>Élément(s) remarquable(s) du paysage :</i></b>	<b><i>Élément(s) de dégradation du paysage :</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancien parcellaire le long des berges, rive droite surtout, matérialisé par de hauts murs construits en mélange avec des pierres anguleuses et arrondies.</li> <li>- Ancien sentier de transhumance longeant ces anciens jardins, parcouru par le Tra Mare e Monti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>
<b><i>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</i></b>	
<p>Résidences secondaires : maison neuve (1980) ou "paghjadiu" restauré , à gauche de la route, en descendant le fleuve, dans le prolongement de Tuarelli.</p> <p>A droite de la route, on trouve deux parcelles enclousées sur lesquelles ont été aménagés des abris à caravane dans les dix dernières années, une maison en pierre en rez-de-chaussée en 1985 et un garage en 1989.</p>	
<b><i>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>	
<b><i>Propriété foncière :</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la commune de Galéria : la commune de Corscia est propriétaire de l'essentiel des terrains qui s'étendent sur le versant ubac ainsi que des berges du fleuve en aval du dernier vallon affluent dans cette séquence, rive gauche.</li> <li>De part et d'autre de la route et le long des berges, on compte 33 parcelles réparties entre 19 propriétaires privés.</li> <li>- sur la commune de Mansu, au lieu-dit "Punito", la commune de Lozzi est propriétaire de l'essentiel du versant et des berges du fleuve dans la portion comprise entre le ravin de Tana et Tuarelli. En aval et de part et d'autre du chemin de transhumance, 5 propriétaires sont maîtres des berges du fleuve sur 13 parcelles.</li> </ul>	
<b><i>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>	

**SEQUENCE DE PAYSAGE N°8 :**

**La vallée rectiligne du Fango en aval de Tuarelli**

**Caractéristiques de la vallée :**

Fond de vallée ample et plat. Terrasse alluviale basse continue avec le lit actuel aux berges caractérisées par l'accumulation de blocs et de gros galets, formant par endroit de petits barrages et une île, en aval, séparant le cours du fleuve en deux chenaux. Le fleuve est, dans cette séquence, peu profond.

Les berges du fleuve distantes de la route (plus de 300 m), sont difficilement accessibles par une sorte de sentier à partir de la route, les autres chemins étant des chemins à caractère privé.

Les versants qui encadrent la vallée sont fortement dissymétriques : le versant adret est plus raide que l'ubac, entaillé par de nombreux ravins. Cette dissymétrie est responsable de l'écoulement du fleuve au pied du versant adret. Son tracé est on ne peut plus rectiligne, à l'instar de la D. 351.

Cette séquence est caractérisée par la dissimulation des berges du fleuve par une étendue de maquis, son caractère peu propice à la baignade (éloignement, privatisation rive gauche, versant adret raide, fleuve peu profond et morphologie des berges peu favorable à l'accueil).

**Localisation :**

**Délimitation :** Depuis les dernières maisons, rive gauche, en aval de Tuarelli jusqu'à la Serra di Tozzo d'Asco.

**Longueur :** 1,5 km

**Commune d'appartenance :** Rive gauche : Galéria, rive droite : Mansu.

**Voie(s) d'accès :** Par des chemins transversaux à partir de la D.351, rive gauche, par le T.M.M., rive droite.

**Aire(s) de stationnement :** Renforcement en bordure de la route.

**Types de milieux :**

- Maquis haut et dense à lentisque, filaria, bruyère arborescente, arbousier, chêne vert en bordure.
- Ripisylve : saule cendré + aulne glutineux.
- Maquis boisé de chêne vert.

**Attraits du site :**

- L'opposition de versant.
- Point de vue sur Capu Rossu (948 m).
- Cheminement du T.M.M. sur l'ancien sentier de transhumance bordé d'anciennes parcelles cultivées.

**Mesure(s) de protection :**

- Néant. Périmètre de la forêt communale indivise soumise au régime forstier.

<b>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</b>	<b>Elément(s) de dégradation du paysage :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancien parcellaire le long des berges, rive droite surtout, matérialisé par de hauts murs construits en mélange avec des pierres anguleuses et arrondies.</li> <li>- Ancien sentier de transhumance longeant ces anciens jardins, parcouru par le Tra Mare e Monti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>
<b>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</b>	
<p>Résidences secondaires : maison neuve (1980) ou "paghjadiu" restauré , à gauche de la route, en descendant le fleuve, dans le prolongement de Tuarelli.</p> <p>A droite de la route, on trouve deux parcelles encloses sur lesquelles ont été aménagés des abris à caravane dans les dix dernières années, une maison en pierre en rez-de-chaussée en 1985 et un garage en 1989.</p>	
<b>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>	
<b>Propriété foncière :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la commune de Galéria : la commune de Corscia est propriétaire de l'essentiel des terrains qui s'étendent sur le versant ubac ainsi que des berges du fleuve en aval du dernier vallon affluent dans cette séquence, rive gauche.</li> <li>De part et d'autre de la route et le long des berges, on compte 33 parcelles réparties entre 19 propriétaires privés.</li> <li>- sur la commune de Mansu, au lieu-dit "Punito", la commune de Lozzi est propriétaire de l'essentiel du versant et des berges du fleuve dans la portion comprise entre le ravin de Tana et Tuarelli. En aval et de part et d'autre du chemin de transhumance, 5 propriétaires sont maîtres des berges du fleuve sur 13 parcelles.</li> </ul>	
<b>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Néant.</li> </ul>	

**SEQUENCE DE PAYSAGE N°9 :**

**Les gorges du Fango de part et d'autre  
du Ponte Vecchio**

**Caractéristiques de la vallée :**

La vallée du Fango devient encaissée et son cours sinusoïdal. La rhyolite rouge affleure sous la forme de larges dalles qui se développent, généreusement, dans les parties concaves du lit. Les gorges ainsi constituées sont les 750 premiers mètres de faible amplitude (2 m), avant d'atteindre 8 à 10 m de haut au niveau du Ponte Vecchio.

A l'approche du pont Génois, la vallée s'ouvre alors vers le nord à la faveur de l'affluence du ruisseau de Pizilello, et la végétation devient plus dense.

On assiste, dans cette séquence, à une privatisation des berges du fleuve sur sa rive gauche et au développement de résidences secondaires.

**Localisation :**

**Délimitation :** Depuis la Serra di Tozzo d'Asco jusqu'au ravin affluent rive gauche, en aval du Ponte Vecchio.

**Longueur :** 1,5 km

**Commune d'appartenance :** Galéria : lit du fleuve et rive gauche. Mansu : rive droite.

**Voie(s) d'accès :** Séquence longée par la D. 351. Les berges du fleuve sont accessibles, rive droite, par le pont génois et le T.M.

**Aire(s) de stationnement :** Aire de stationnement non aménagé entre la D.351 et le Ponte Vecchio.

**Types de milieux :**

- Maquis bas à myrte, lavande, ciste, filaria, genévrier en abondance, parsemé de quelques oléastres et lentisques isolés.
- Maquis haut à lentisque, filaria, genévrier, arbousier, ciste, immortelle, et chêne vert en bordure des gorges et du T.M.M.
- Maquis haut à l'ubac.
- Quelques aulnes glutineux isolés dans les gorges.

**Attrait(s) du site :**

- Gorges remarquables du Fango.
- Le Ponte Vecchio : élément d'architecture remarquable.
- Les affleurements de rhyolite en bande sur le versant de Punta Arnaghiale.
- Facilité d'accès, site favorable à la baignade (le fleuve est profond au sein de ces gorges encaissées).
- Pont de vue depuis Punta Gineparellu (516 m) sur les gorges, la confluence du Fango avec le Marzulinu et sur le delta du Fango.

**Mesure(s) de protection :**

- Néant.

<p><i>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</i></p>	<p><i>Elément(s) de dégradation du paysage :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Ponte Vecchiu, à une arche, qui enjambe les gorges est remarquable.</li> <li>- Recouvrement important du versant adret par le genévrier.</li> <li>- Affleurements de rhyolite en vires du versant de Punta Arnaghiale et les gorges du Fango. Ces deux éléments apparaissent d'ailleurs souvent dans les documents iconographiques vantant le Falasorma.</li> <li>- Ancien sentier de transhumance, rive droite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bar-restaurant du Ponte Vecchiu a un impact visuel dommageable à la qualité du site alentour.</li> </ul>
<p><b><i>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</i></b></p>	
<p>Neuf maisons longent les berges du fleuve, rive gauche, uniquement en contrebas de la route D.351.</p> <p>Elles se répartissent par filots de trois. Ces maisons sont toutes des résidences secondaires, ouvertes simplement l'été. Elles ont été construites régulièrement depuis 1969. La dernière date de 1991.</p> <p>Ces résidences secondaires sont plutôt bien intégrées dans leur environnement immédiat.</p> <p>On notera, plus particulièrement, la construction d'une maison, depuis 1990, en pierre de taille (rhyolite) et de plein pied qui constitue la seule maison en matériaux traditionnels le long des berges. Son impact esthétique et sa parfaite intégration dans le site ne peuvent qu'encourager à favoriser ce type d'habitat et d'architecture en ces lieux.</p> <p>Il n'en demeure pas moins que l'appropriation privative des gorges par des non-résidents soulève de sérieuses polémiques. L'une des maisons, très cossue d'ailleurs, en amont du pont, a été détruite par explosif la veille d'une réunion de travail sur le P.O.S. de Galéria.</p> <p>Cet évènement témoigne de l'importance des enjeux dans cette partie de la vallée.</p>	
<p><b><i>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</i></b></p>	
<p>Depuis 1990, a été construit, juste en face du pont Génois, le bar-restaurant du même nom. Sa forme massive, cubique, et son revêtement de crépi rose en font une structure esthétiquement peu hospitalière et très mal intégrée dans ce site de haute qualité. L'absence de traitement des abords immédiats renforce son impact visuel négatif.</p> <p>La séquence est longée par le T.M.M. et une aire de stationnement non aménagée se trouve entre le pont et la D.35</p>	

**Propriété foncière :**

Rive gauche, seul l'espace en contrebas de la route est privatisé jusqu'au pont Génois. On recense huit parcelles privées pour six constructions. Les deux parcelles restantes sont des enclaves de la propriété de la commune de Corseia, qui s'étend par ailleurs sur le versant jusqu'au lieu-dit Valle d'Ovaggio, où c'est Albertacce qui a la maîtrise foncière.

En aval du pont Génois, la propriété privée est morcelée en 15 parcelles "en lames de parquets" disposées de part et d'autre de la D.351. Elles se répartissent entre huit propriétaires différents. Le reste du versant est propriété d'Albertacce.

Sur la commune de Mansu, rive droite du fleuve, la commune de Lozzi est propriétaire de l'ensemble du versant à l'exception des terrains situés le long des berges, de part et d'autre de l'ancien chemin de transhumance. Là, le foncier est divisé en 14 parcelles appartenant à 8 propriétaires. A partir du ruisseau de Pizilello, sur la commune de Galéria, Lozzi est propriétaire du versant tandis qu'Albertacce est propriétaire des berges, en dessous du chemin de transhumance.

**Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :**

Le développement des résidences secondaires paraît à ce stade optimal. Il convient donc de soustraire de l'urbanisation les parcelles restantes le long des berges, qui appartiennent aux communes d'Albertacce et de Corseia.

Pour préserver la qualité du site, il est déconseillé de développer dans cette zone des infrastructures d'accueil - la proximité des établissements du hameau du Fango justifient ce propos - d'autant que l'encaissement de la vallée ne le permet pas. A ce sujet, il conviendrait d'exiger l'amélioration des abords et le traitement de la façade du bar-restaurant afin d'améliorer son intégration dans l'environnement proche.

Cette séquence doit être préservée et des règles strictes de séjour le long du fleuve diffusées à l'aide d'une signalisation adéquate de part et d'autre du pont.

**SEQUENCE DE PAYSAGE N°10 :**  
**Les berges mixtes du fleuve**  
**au-dessus du hameau du Fango**

**Caractéristiques de la vallée :**

Après les gorges encaissées, le cours du Fango divague à présent dans une vallée qui va en s'élargissant.

Les berges sont mixtes, à la fois cantonnées par des affleurements de roche dure en dalles discontinues, qui alternent avec des blocs et des galets charriés par le fleuve. Profitant de l'élargissement de la vallée, le Fango dépose une quantité de matériaux qui s'accumulent alors jusqu'à diviser son cours en deux chenaux anastomosés. Là, sur cette île se développe une végétation arborescente où dominent les saules et le frêne.

Après ce ralentissement, l'écoulement du Fango s'infiltrera dans l'épaisse plaine alluviale.

Le thème majeur de cette séquence réside dans "l'explosion" des résidences secondaires le long de la D.351 qui se manifeste entre autre par des incohérences architecturales notables.

**Localisation :**

**Délimitation :** Depuis le ravin de "Valle d'Ovaggio", affluent rive gauche, jusqu'à la basse plaine alluviale du Fango.

**Longueur :** 750 m

**Commune d'appartenance :** Galéria

**Voie(s) d'accès :** Séquence longée par la D.351. L'appropriation privative des berges interdit l'accès au fleuve sur la rive gauche. Celui-ci n'est possible que sur la rive droite, le long du Tra Mare e Monti, à partir du Domaine de Vaitella ou du pont Gênois. Le T.M.M. se présente, dans cette séquence, sous la forme d'une piste carrossable, destinée à desservir les habitants de Chiumi, et faciliter l'accès au pylône édifié sur la crête de Chiumi.

**Aire(s) de stationnement :** Néant. Les plus proches se situent au hameau du Fango ou bien au pont Gênois.

**Types de milieux :**

- Affleurement de rhyolite en vires sur le versant de Punta Arnaghiale (rive droite).
- Maquis haut à lentisque, chêne vert en bordure des gorges, genévrier, arbousier, ciste, immortelle.
- Ripisylve d'aulnes glutineux, saules, frênes le long des berges et sur l'île.

**Attraits du site :**

- Affleurements de rhyolite en vires sur le versant de Punta Arnaghiale.
- Point de vue depuis la Punta Gineparellu (516 m) sur la confluence du Fango avec le Marzulinu et sur le delta du Fango.

**Mesure(s) de protection :**

- Néant.

<i>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</i>	<i>Elément(s) de dégradation du paysage :</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les berges du fleuve.</li> <li>- L'ancien sentier de transhumance rive droite.</li> <li>- Deux vieilles maisons en matériaux traditionnels le long des berges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines résidences secondaires sont architecturalement peu intégrées : forme de tour ou sur plusieurs étages.</li> </ul>
<b><i>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</i></b>	
<p>La rive gauche entre la D. 351 et les berges du fleuve est l'objet d'une spéculation foncière virulente. L'appropriation privative de ces berges pose le problème de l'intégration architecturale de certaines constructions dans cet environnement paysager de qualité. Des prescriptions architecturales plus rigoureuses doivent être décidées et observées.</p> <p>Certaines maisons, en bordure du fleuve, ont été restaurées comme le moulin supérieur ainsi qu'une autre qui sont en matériaux traditionnels. Les autres sont des maisons neuves construites depuis 1969 jusqu'en 1989. L'essentiel des constructions datent des années 1970 et les plus anciennes sont situées sur le versant, au-dessus de la route. A l'heure actuelle, on dénombre 6 maisons le long des berges et seulement 4 maisons au-dessus de la route sur le versant.</p>	
<b><i>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</i></b>	
<p>Un certain nombre de résidences secondaires sont louées durant l'été à des particuliers. Ces locations échapperaient à la taxe de séjour prélevées par ailleurs sur les autres structures d'hébergement.</p> <p>C'est le seul mode d'hébergement de cette séquence. La séquence suivante comprend une capacité d'hébergement plus importante (hôtels et restaurants du hameau du Fango, camping des deux torrents) qui compensent en périphérie ce manque d'hébergement.</p>	
<b><i>Propriété foncière :</i></b>	
<p>Si l'ensemble du versant ubac est propriété de la commune d'Albertacce, on assiste à une privatisation des berges du fleuve et à l'explosion de résidences secondaires. Celle-ci s'étend jusqu'à 60 m d'altitude sur le versant et au-dessus de la route.</p> <p>Le morcellement de la propriété est très important : on recense 17 parcelles et autant de propriétaires.</p> <p>Le versant adret est propriété de Lozzi à l'exception des berges du fleuve qui appartiennent à la commune d'Albertacce.</p>	
<b><i>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</i></b>	
<p>Il semble opportun de limiter l'urbanisation des berges dans cette séquence : parmi les 17 parcelles recensées, quatre en contrebas de la route et huit au-dessus sont vierges de constructions. Compte tenu de la spéculation foncière, ces "vides" laissent présager une urbanisation future.</p> <p>Il semble, tout au moins déterminant de la réglementer de façon plus rigoureuse en émettant un certain nombre de prescriptions architecturales veillant à limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la surface hors oeuvre nette (S.H.O.N.),</li> <li>- le nombre d'étage (favoriser les maisons de plein pied),</li> <li>- les matériaux employés (couleur des revêtements),</li> <li>- la distance aux berges et intégration paysagère des bâtiments. La plupart des constructions sont invisibles depuis la route car elles sont en effet édifiées à proximité des berges. Leur construction à mi-chemin, permettrait une meilleure intégration de celles-ci dans un environnement végétal, qui ferait une sorte d'écran de protection le long du fleuve.</li> </ul>	

**SEQUENCE DE PAYSAGE N°11 :**

**La plaine alluviale du Fango**

**Caractéristiques de la vallée :**

Vaste plaine alluviale à la confluence des vallées du Fango, du Marzulinu et des Canne. Ecoulement souterrain quasi-permanent du Fango à partir de cette séquence. Le lit du fleuve s'est modifié, divaguant au sein des alluvions formées pour l'essentiel de galets.

Position carrefour de cette séquence, tant au niveau des axes de communication et de circulation que des cônes de visibilité.

Zone de passage obligatoire sur la route de Porto-Calvi. Cette séquence constitue en quelque sorte la vitrine du Falasorma. C'est ici que l'essentiel des efforts concernant l'information, la canalisation de la fréquentation et l'accueil des visiteurs doivent être entrepris.

**Localisation :**

**Délimitation :** A partir de la zone d'écoulement souterrain du Fango jusqu'au pont des cinq arcades.

**Longueur :** 2,25 km

**Commune d'appartenance :** Galéria.

**Voie(s) d'accès :** Route littorale D.81 Calvi-Porto, route D.351 Galéria-Mansu, route intérieure de Calvi D.51. Chemin de randonnée Tra Mare e Monti, rive droite.

**Aire(s) de stationnement :** Délaissé de la D.351 en amont du syndicat d'initiative, zone de stationnement au hameau du Fango.

**Types de milieux :**

- Gravière.
- Pré-bois d'olivier, friche, cistaie équiennne, anciens vergers.
- Maquis boisé de pin d'Alep, pin pignon et eucalyptus.
- Maquis haut.
- Pare-feu.
- Maquis boisé de saule cendré, d'olivier.
- Lande semi-ouverte de ciste, immortelle, genévrier, saule osier.

**Attraits du site :**

- Cônes de visibilité sur la vallée du Marzulinu, le delta du Fango et la Grande Barrière.
- Sa situation carrefour entre le village de Galéria et ceux de la haute-vallée, entre Calvi et Porto.
- Les potentialités de la séquence pour l'accueil et l'information des visiteurs.

**Mesure(s) de protection :**

- Néant.

<i>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</i>	<i>Elément(s) de dégradation du paysage :</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancienne route de transhumance sur la rive droite du fleuve.</li> <li>- Pont des cinq arcades.</li> <li>- Allée d'eucalyptus du Domaine de Vaitella.</li> <li>- Anciennes parcelles de mandariniers le long des berges, ceintées par une haie de cyprès.</li> <li>- Ancienne oliveraie aménagée en camping.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le déclin agricole du Domaine de Vaitella responsable de l'embroussaillage des abords des berges du fleuve.</li> <li>- Dépôts de matériaux inertes aux abords des berges et du T.M.M.</li> <li>- Le délaissé le long de la D.351.</li> </ul>
<i>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</i>	
<p>L'urbanisation de cette séquence est ancienne. Elle se focalise essentiellement autour du hameau du Fango. Celui-ci s'est agrandi depuis les années 80 par la construction de résidences secondaires, environ six. Cependant ces résidences sont toutes le fait de famille proche des résidents du hameau.</p> <p>Celles-ci ne se développent pas au-delà du pont qui franchit le ruisseau des Canne.</p> <p>Sur la rive droite, l'urbanisation se restreint à la maison ancienne du directeur du Domaine (1947) et du contremaître (1960), ainsi qu'à la cave (1973). La création du camping "des deux torrents" est à l'origine de l'implantation des six bungalows et d'une structure d'accueil en dur.</p>	
<i>Infrastructure(s) d'accueil touristique :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le syndicat d'initiative de Galéria au niveau du carrefour entre la D.351 et la D.81. Celui-ci est ouvert durant les trois mois d'été et renseigne les visiteurs sur la vallée et les établissements touristiques.</li> <li>- L'hôtel des cinq arcades, à proximité immédiate du syndicat d'initiative.</li> <li>- Un hôtel, un hôtel-bar-restaurant et un restaurant au hameau du Fango.</li> <li>- Le camping "des deux torrents" du Domaine de Vaitella, avec son club de plongée, son terrain de tennis, son épicerie, ses bungalows.</li> <li>- La présence d'un garage et d'une station à essence au hameau du Fango complètent les équipements et services d'accueil de cette séquence tout en confirmant sa fonction de zone-carrefour ou zone-relais.</li> </ul>	
<i>Propriété foncière :</i>	
<p>La commune d'Albertacce est propriétaire de l'ensemble du versant ubac à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une bande au-dessus de la D.351, depuis le pont jusqu'au ravin de Valle Acchiarello, où s'alignent 8 parcelles réparties entre 5 propriétaires privés.</li> <li>- du talus en contrebas de la route et au contact de la plaine, divisé en 7 parcelles appartenant à 5 propriétaires.</li> <li>- du hameau du Fango qui se développe entre le ruisseau des Canne et le fleuve. Le territoire de ce hameau est divisé en 40 micro-parcelles appartenant à 14 propriétaires différents.</li> </ul> <p>La plaine du Fango appartient pour l'essentiel à la Société Civile du Domaine de Galéria, à la commune d'Albertacce (plaine + talus au nord) et à l'ancien propriétaire du delta du Fango.</p> <p>La rive droite du fleuve comprend les 245 ha de la Société Agricole du Domaine de Vaitella, tandis qu'au-delà du ravin de Calzatoghui, la commune de Lozzi est propriétaire des berges et du versant.</p>	

***Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :***

Il convient d'affirmer et de valoriser la vocation d'accueil et d'information de cette séquence de paysage le long de la vallée du Fango.

A cette fin, il est déterminant :

- d'améliorer l'information sur le Falasorma en créant un dispositif de signalisation, sur des supports de qualité, renseignant sur :

- . les différents partenaires ayant en charge la gestion du territoire,
- . en justifiant les mesures de protection et les différents labels de protection des milieux,
- . en donnant des consignes et une réglementation très précise sur les conditions de séjour le long des berges du fleuve, dans la forêt domaniale et le long des sentiers mis à la disposition des randonneurs,
- . en présentant de concert avec le syndicat d'initiative les différentes infrastructures d'accueil et de loisirs.

- d'améliorer et enrichir les conditions de découverte du Falasorma en créant un dispositif d'interprétation thématique le long des cheminements du Falasorma.

- de canaliser la circulation automobile et le stationnement en interdisant le stationnement anarchique le long de la route D.351 et en aménageant des aires de parking au niveau du hameau du Fango et sur le délaissé en amont du syndicat d'initiative.

Sur ce dernier, il pourrait être installé un dispositif d'information dans la mesure où cet emplacement offre un point de vue privilégié sur la vallée du marzulinu, la Grande Barrière, en même temps qu'elle est située à proximité du périmètre du site inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930 et de la propriété du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

## SEQUENCE DE PAYSAGE N°12 : Le delta du Fango

### *Caractéristiques de la vallée :*

Cette séquence délimite l'embouchure du fleuve dans le Golfe de Galéria. Il s'agit d'une vaste plaine alluviale, caractérisée par un écoulement souterrain, avec en aval une résurgence du fleuve qui détermine juste avant l'embouchure une zone humide.

Le delta du Fango qui rompt la continuité de la côte rocheuse par le développement d'une côte basse avec un cordon dunaire est une zone protégée. La majorité des terrains ont été acquis par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres et la gestion confiée à l'A.G.E.N.C..

Le delta du Fango constitue un espace protégé entre l'urbanisation galopante du village de Galéria et les berges convoitées du Fango.

### *Localisation :*

**Délimitation :** Depuis le pont des cinq arcades jusqu'au trait de côte.

**Longueur :** 2,1 km

**Commune d'appartenance :** Galéria

**Voie(s) d'accès :** Route D. 351 + Route littorale D.81. Quelques chemins raccordés à ces deux routes convergent dans la plaine du Fango. Ils doivent être interdits d'accès aux véhicules motorisés.

**Aire(s) de stationnement :** Il existe une aire de stationnement, propriété de la mairie de Galéria, au pied de la tour Gênoise, avec une fontaine. Celle-ci est payante pour les camping-cars durant la nuit.

### *Types de milieux :*

- Cordon dunaire, pelouse littorale.
- Chênaie (chêne vert).
- Zone humide, mosaïque, aulnaie.
- Gravières, pelouse, cistaie équiennne.
- Lande boisée de saule osier, fougèraie, maquis boisé d'oliviers.
- Parcelles cultivées.
- Différents types de maquis (hauteur, composition floristique, densité).

### *Attraits du site :*

- Vaste plage de la Ricciniccia, entre les appointements rocheux de Bocca Bassa et de Galéria.
- Intérêts paysager et ornithologique de la zone humide et des milieux boisés alentours.
- Intérêt architectural et historique de la tour Gênoise de Galéria.
- Zone protégée.

### *Mesure(s) de protection :*

Le delta est en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres. La portion littorale du Falasorma est de plus, jusqu'au pont des cinq arcades, dans le périmètre du secteur inscrit, au titre de la loi du 2 mai 1930.

<b><i>Elément(s) remarquable(s) du paysage :</i></b>	<b><i>Elément(s) de dégradation du paysage :</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tour Gênoise sur un promontoire rocheux.</li> <li>- Le cordon dunaire, la côte à falaise, la zone humide et la plaine alluviale.</li> <li>- Le pont des cinq arcades.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les abords de la D.81 au niveau du pont.</li> <li>- Les dépôts d'inertes dans les virages et les vallons de la D.351.</li> <li>- Les dépôts d'ordure sauvage en bordure du cordon dunaire.</li> <li>- La caravane, comme service de restauration rapide sur le parking.</li> </ul>
<b><i>Type d'habitat et évolution de l'urbanisation :</i></b>	
<p>Sur la rive droite du fleuve se trouve le hameau abandonné de l'Olmu. L'urbanisation se résume à cinq résidences toutes construites au-dessus de la D. 351 (trois principales et deux secondaires). Si trois d'entre elles ont été construites entre 1960 et 1970, la dernière en date est de 1988.</p>	
<b><i>Infrastructures d'accueil touristique :</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une aire de stationnement payante au pied de la tour Gênoise avec une fontaine.</li> <li>- Une guinguette aménagée dans une caravane sur cette aire de parking.</li> </ul>	
<b><i>Propriété foncière :</i></b>	
<p>La commune d'Albertacce est le principal propriétaire foncier sur les versants de cette séquence à partir du tracé des routes départementales à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une bande au-dessus de la D.351 qui regroupe 38 parcelles réparties entre les mains de 31 propriétaires,</li> <li>- d'enclaves en bordure de la D.81 ou le long de ravins qui forment 16 micro-parcelles réparties en 9 propriétaires privés.</li> </ul> <p>Le Conservatoire du Littoral est propriétaire de 80 ha dans la plaine du Fango. Le reste de celle-ci appartient à une Société Civile dite du Domaine de Galéria et à l'ancien propriétaire privé du delta du Fango.</p> <p>Les talus en contrebas de chacune des routes départementales correspondent à un morcellement de la propriété privée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le talus sur le versant ubac totalise 27 parcelles et 16 propriétaires,</li> <li>- le talus sur le versant adret 16 parcelles pour 9 propriétaires.</li> </ul>	
<b><i>Aménagement(s) à réaliser pour améliorer l'accueil et/ou élément(s) de gestion pour la protection du site :</i></b>	
<p>Si l'aire située au pied de la tour Gênoise doit être maintenue en parking pour les camping-cars, il convient d'améliorer l'accueil en créant un bloc sanitaire et en remplaçant l'actuelle caravane par une structure légère de restauration esthétiquement plus appropriée. Le caravanage est interdit par la loi sur les rivages de la mer et dans les sites inscrits lorsqu'il porte atteinte aux paysages naturels ou urbains.</p> <p>L'aménagement d'un dispositif de collecte des ordures ménagères le long de la plage est indispensable pour améliorer l'accueil et entretenir la plage.</p> <p>La signalisation et la réglementation des conditions de séjours sur la propriété du Conservatoire doit être organisée rapidement de même que le dispositif d'interprétation prévu dans le programme d'aménagement élaboré par l'A.G.E.N.C.</p>	

L'examen de ces fiches et la lecture de la carte permettent de faire les constats et les commentaires suivants :

#### **+ Sur la succession des paysages :**

. La protection et la faible anthropisation des extrémités de la vallée du Fango. Il s'agit de la Haute-vallée du Fango (séquence 1), qui constitue la Grande Barrière, inaccessible et vierge de toute activité humaine, et du delta du Fango (séquence 12), acquis par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, remarquable par la diversité de ses milieux sur la façade littorale : cordon dunaire, côte rocheuse, zone humide, forêt littorale.

. De la séquence 2 à 6, la vallée est caractérisée par l'alternance de zones de rétrécissement, qui correspondent le plus souvent à des zones de confluence, où se logent les hameaux car le fleuve est en ces lieux plus facilement franchissable et maîtrisable; avec des zones où la vallée est ample et ouverte, à fond plat, et le long de laquelle s'enchaînent de nombreux barrages formés par des blocs ou des affleurements rocheux.

. De la séquence 7 à 10, le cours de la vallée présente de nombreux méandres. Il est caractérisé par l'alternance de gorges étroites et encaissées et de zones où la vallée s'évase et s'épanouit.

. La séquence 11 marque l'entrée dans la basse plaine du Fango. Le fleuve est ici caractérisé par son écoulement souterrain. Cette zone ample est propice à la circulation et à l'implantation des hommes. C'est là que se situe l'essentiel des infrastructures d'accueil et des équipements.

#### **+ Sur la répartition des infrastructures d'accueil touristiques :**

Celles-ci se répartissent en moyenne tous les deux kilomètres, au rythme d'une séquence sur deux, dans les dix derniers kilomètres du Fango. Leur localisation appelle les commentaires suivants :

. Le hameau du Fango (séquence 11) concentre l'essentiel des infrastructures d'accueil et des équipements (station essence, garage).

. Les autres infrastructures se situent dans les deux séquences qui correspondent aux gorges du Fango (9 et 7). Elles sont toutes postérieures aux années 1980. Ce sont les séquences les mieux desservies (pont, T.M.M., aires de stationnement), les plus intéressantes sur le plan paysager.

. L'absence d'infrastructure touristique en amont de la séquence 7 et donc en amont de l'itinéraire du T.M.M. (à l'exception du bar des Amis, à Barghjana, qui constitue plutôt un lieu fréquenté par la population locale).

On peut donc conclure sur l'importance du T.M.M. comme vecteur de la fréquentation touristique et facteur de localisation des infrastructures d'accueil dans le haut de la vallée.

#### **+ Sur l'évolution de l'urbanisation :**

Si l'accroissement de l'urbanisation depuis les années 1970, s'est fait uniquement au profit des villages dans le haut de la vallée (séquence 3 et 5), celle-ci s'est par contre développée le long des berges du fleuve (rive gauche) de la séquence 7 à 12.

Le cantonnement de l'urbanisation sur la rive gauche s'explique par le passage des conduites d'eau potable qui a été prélevée en amont sur la C'avicchia.

. Les villages de Monte Estremo et Barghjana (séquence 3) ont grossi de 23 maisons depuis 1970, dont 17 depuis 1980. Il s'agit pour l'essentiel de résidences principales.

. De la séquence 7 à 12, 44 maisons ont été construites en l'espace de 10 km depuis 1970, dont 26 depuis 1980. Il s'agit là par contre pour l'essentiel de résidences secondaires. Cette urbanisation est surtout significative au hameau du Fango (séquence 11) et en amont de celui-ci (séquence 10 et 9), à proximité des berges. Ces trois séquences totalisent plus de 60 % des constructions depuis 1970. Les maisons les plus récemment édifiées se sont emparé des gorges du Fango (séquence 9 et 7).

#### **+ Sur la propriété foncière :**

La plupart des berges, sur la rive gauche du fleuve, sont privatisées, à l'exception:

- . Des terrains acquis par le Conservatoire du Littoral (séquence 12),
- . Des terrains appartenant aux communes du Niolu : il s'agit des séquences 2 et 4 (en grande partie), et de la partie aval de la séquence 8.
- . Des terrains appartenant à l'O.N.F. : partie aval de la séquence 5 + séquence 1, 2 et 6.

Les séquences restantes 3, 7, 9 et 10 correspondent aux séquences les plus urbanisées depuis les années 1970.

Bocca di Melza. Le "Camp de la Légion" constitue un point d'accueil favorable pour le stationnement de camping-car, et l'installation d'un dispositif d'interprétation sur la forêt domaniale du Fango.

- diversifier les paysages à découvrir en ouvrant le Haut-Falasorma et la commune de Mansu au tourisme axé sur la randonnée pédestre. Il convient pour cela de réouvrir dans le prolongement du tracé du T.M.M. l'ancien sentier de transhumance, rive droite, jusqu'à Barghjana où la route de Caprunale pourrait ensuite prendre le relais. Cet itinéraire longe les vestiges des églises de San Girgio, San Larenzu et San Quilico, les anciens jardins qui se sont étendus le long des berges, les villages traditionnels remarquables du Haut-Falasorma et leurs curiosités architecturales (moulin à huile de Mansu au Rinicciu, séchoir à châtaigne et pressoir de Monte Estremo...) permettrait de surcroît de favoriser l'accès au fleuve pour les activités de baignade.

Une structure d'accueil légère, de type gîte d'étape, pourrait être installée à Mansu, ce qui conduirait peut-être à réouvrir le bar-restaurant "Chez Margot".

- canaliser le stationnement automobile en le limitant dans des aires spécialement aménagées, comme celle du "Camp de la Légion" (séquence 6), celle devant "Mon Rêve" (séquence 7) et celle du hameau du Fango (séquence 12). Des blocs sanitaires pourraient être installés dans les séquences 6 et 7 pour améliorer l'accueil.

- à améliorer et à multiplier le dispositif de collecte et de ramassage des déchets durant l'été.

- informer, sensibiliser les visiteurs à la fragilité des milieux face aux risques d'incendies, de pollution des eaux fluviales en période d'étiage, de pollution des berges par les ordures ménagères, par la mise en place d'un dispositif de signalisation commun aux organismes ayant en charge le tourisme et la protection des milieux (P.N.R.C., Syndicat d'Initiative de Galéria...), ainsi qu'en réglementant, en partenariat avec les collectivités locales, les conditions de séjour le long du fleuve.

- enrichir la découverte des paysages traversés par la création d'un dispositif d'interprétation thématique varié le long des berges comme par exemple :

- . sur le chemin de transhumance et le complexe annulaire du Cintu (séquence 2);
- . sur l'historique de l'implantation humaine et la création des hameaux dans le Falasorma (séquence 3);
- . sur les façons agricoles ancestrales dans la séquence 5, fondé sur la rencontre avec les anciens moulins à huile, les aires à blés de Mansu;
- . les vestiges des établissements religieux dans les séquences 3, 4 et 5 pourraient servir de référence historique pour aborder le thème de la territorialité et de l'évolution historique des échelles de référence (pieve, communautés, paroisse, village..);
- . sur la forêt domaniale du Fango (séquence 6);
- . sur l'architecture traditionnelle des "paghjadiu" (séquence 7);
- . sur l'histoire médiévale dans le Falasorma (séquence 9) autour du pont Gênois.....etc.

Et envisager la création d'un écomusée sur le Falasorma.

## CONCLUSION :

A la lumière de cette analyse, nous pouvons conclure sur le fait que le développement du tourisme fluvial le long des berges du Fango génère des déséquilibres importants :

- Ce tourisme fluvial se concentre dans les dix derniers kilomètres de la vallée du Fango. S'il est vrai que les séquences paysagères traversées s'y prêtent très bien, tant du point de vue de la qualité esthétique des sites que des activités qui peuvent y être développées (baignade, randonnée pédestre), il n'en demeure pas moins que les séquences du Haut-Falasorma présentent des intérêts et des atouts complémentaires : cheminement dans la forêt domaniale, traversées des villages traditionnels, route de transhumance vers le Niolu par le Col de Caprunale, route forestière empruntée par le T.M.M., vers la Bocca di Melza, le plateau de Parma et le Golfe de Porto. Il est vrai que les accès aux berges du fleuve demeurent par contre actuellement moins évidents.

- La distribution inégale des revenus du tourisme, tant en ce qui concerne la répartition des établissements d'accueil que celle des résidences secondaires, entre les communes de Galéria et de Mansu bien que les limites administratives de chacune d'elles profitent des séquences les plus attractives (séquence 7 et 9).

- Les problèmes posés par le développement de ce tourisme qui n'est pas organisé : pollution des eaux du fleuve, absence de réseau d'assainissement satisfaisant de l'ensemble des résidences le long de la vallée, mitage du paysage et privatisation des accès au fleuve par le développement des résidences secondaires, développement des dépôts d'ordures ménagères le long de la route et dans les aires de stationnement non aménagées, stationnement illicite des véhicules le long de la route, absence de blocs sanitaires, absence de réglementation des conditions de séjour le long du fleuve...

Compte tenu de ces constats et de cette analyse, il semble opportun de mieux répartir, mieux canaliser, mieux réglementer la fréquentation et le développement du tourisme le long du fleuve par un certain nombre de mesures qui consisteraient par exemple à :

- contenir et canaliser l'urbanisation autour des hameaux existants (hameau du Fango, Tuarelli, Mansu, Barghjana et Monte Estremo) dans les séquences 3, 5, 8, 11.

- soustraire à l'urbanisation les parcelles restantes sur la rive gauche du fleuve dans les séquences 9, 10, 8, 7.

- exiger une amélioration de l'intégration des constructions existantes dans les séquences à haute valeur paysagère et fortement urbanisées : 7, 9 et 10.

- organiser l'accueil en périphérie des gorges dans des zones carrefours, comme peut l'être la séquence 6 sur le tracé du Tra Mare e Monti, entre le col de Bonassa et la

## ELEMENTS DE REFLEXION POUR LA GESTION ET LA CONSERVATION DES PAYSAGES DU FALASORMA

Les différentes approches développées au cours de cette étude ont permis, d'une part, d'inventorier et de décrire les structures paysagères et les éléments du patrimoine du Falasorma et, d'autre part, d'identifier et de cerner l'ampleur des processus en vigueur dans la transformation des paysages.

Le Falasorma apparaît comme un espace naturel de grande qualité où l'action anthropique, actuellement résiduelle, témoigne cependant d'une occupation et d'une mise en valeur historique qui ont contribué à façonner les paysages et les signent encore d'une empreinte culturelle très profonde.

L'identité et le confinement très marqués de ce territoire dus, tant à ses caractéristiques oro-topographiques qu'à son histoire, font du Falasorma un archétype représentatif des vallées insulaires en tant que terres de migrations, d'alternance, dépendantes des hautes terres de la Corse centrale montagneuse.

La qualité des paysages a été reconnue par les autorités compétentes au gré des dispositifs et des mesures juridiques de protection successivement élaborés. Ces mesures qui ont eu dans un premier temps un caractère passif, le contrôle de l'espace s'effectuant à l'occasion de l'octroi d'un permis de construire comme c'est le cas de la loi du 2 mai 1930, ont acquis depuis les années 80 un caractère plus opérationnel et prospectif quant à l'affectation et au devenir de l'espace. Ce deuxième groupe de mesures est illustré, par exemple, par l'action du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres.

La mise en valeur des déséquilibres dans l'organisation spatiale et la répartition des équipements, des activités et des hommes qui règnent dans le Falasorma, ainsi que l'identité des communautés qui y vivent, tendent à diviser cette unité. De part et d'autre de la route Porto-Calvi, deux mondes s'opposent, les communautés respectives restent bien souvent à l'écart l'une de l'autre, le concept de territorialité trouve encore, dans la situation actuelle, son plein épanouissement.

Des processus de transformation qui animent le Falasorma naissent deux dialectiques : la première est fondée sur la préservation du patrimoine et des paysages face aux processus de désertification et de déprise rurale, la seconde repose sur les enjeux d'une protection eu égard de la fréquentation excessive de l'espace, compte tenu de l'organisation actuelle de l'accueil touristique, d'une part, et de la spéculation foncière grandissante qui s'accompagne d'une appropriation privative de l'espace et du développement d'une urbanisation anarchique "au coup par coup", d'autre part.

A partir de cette situation, plusieurs scénarios / solutions peuvent être envisagés :

- Un scénario protectionniste qui consiste à contrarier l'évolution en cours et fermer le territoire au tourisme au nom d'un principe de protection absolue soutenu par des arguments scientifiques. Il faut toutefois souligner qu'un territoire vide d'hommes signe la disparition de l'ensemble du patrimoine culturel, architectural et surtout de sa mémoire, c'est-à-dire de ses témoins.

- Un scénario passif, caractérisé par l'absence d'une politique de gestion véritable, qui prolonge en quelque sorte la situation actuelle. Cette position cautionne le développement d'un "tout tourisme" fondé sur des logiques spéculatives et individuelles en dehors et à l'exception des enclaves de protection existantes. Ce scénario revient à séparer et opposer deux logiques s'exerçant sur un même territoire : une logique de protection et une logique économique.

- Un scénario "interventionniste" qui vise à concilier et rassembler les deux logiques pour favoriser un développement harmonieux et durable, fondé sur la définition d'un tourisme de qualité respectueux et intégrant son environnement.

Cette dernière orientation qui nous semble être la plus pertinente, tant pour la gestion des milieux et des paysages que pour le tissu économique et social local, passe nécessairement par une réflexion concertée et un partenariat entre tous les gestionnaires de l'espace garantissant la définition d'objectifs communs et consensuels.

Ce scénario repose sur l'idée que si la protection de l'espace n'est pas synonyme d'abandon ou de "réserve", elle n'est pas non plus antinomique d'une activité touristique de qualité assurant des retombées économiques substantielles à la population locale.

Il s'appuie sur l'intégration des activités traditionnelles et des ressources patrimoniales, qu'elles soient paysagères, culturelles, historiques, écologiques ou humaines dans la définition, l'organisation, l'articulation et la répartition des activités et des infrastructures touristiques.

Le développement du tourisme dans la vallée du Fango ne doit pas être une activité de substitution servant des intérêts uniquement individuels et se résumer à des infrastructures d'accueil et des résidences secondaires.

Cette orientation revient à nier l'intérêt culturel et patrimonial des paysages de la vallée.

Le tourisme doit offrir aux visiteurs, outre la possibilité de séjourner, la possibilité d'appréhender, de découvrir et comprendre l'histoire et les paysages du Falasorma à travers ses hameaux, ses cheminements, ses activités et ses productions locales.

Au-delà même de ces considérations, à l'instar des activités traditionnelles qui participent à l'identité et à la gestion des paysages, le tourisme doit, dans le respect de cet environnement de qualité, participer à la valorisation, la conservation des éléments du patrimoine et des paysages (restauration des éléments architecturaux, remise en état des cheminements...).

La mise en place d'une politique de gestion des paysages du Falasorma nécessite l'appréhension de ces dialectiques dans leur globalité, à une échelle intercommunale, sur la base de projets consensuels mettant à contribution et combinant les compétences de chaque partenaire, en vue d'un développement harmonieux et durable.

Les fondements de cette politique doivent reposer sur :

**1) Le maintien des activités traditionnelles comme composante essentielle de l'identité des paysages et de leur gestion.**

**2) La restauration et la mise en valeur des éléments du patrimoine bâti et des voies de circulation ancestrales.**

Si des itinéraires de randonnée doivent être créés, il convient de remettre en valeur les cheminements ancestraux, liens culturels reliant les communautés entre elles, et les zones de "piaghja" avec le Niolu.

A ce propos, ne peut-on pas envisager la conception d'une politique d'aide contractuelle avec les acteurs locaux, les exploitants agricoles notamment, pour participer à l'entretien et la restauration de ce patrimoine en conformité avec les savoir-faire locaux.

**3) Le développement d'un tourisme de qualité fondé sur :**

- un réseau de structures d'accueil légères, type gîte d'accueil ou chambre d'hôte, bien réparties à l'échelle de la vallée et intégrées dans les structures d'habitat existantes, c'est-à-dire au sein ou à proximité immédiate des hameaux. Ces formules, plus conviviales, présentent en outre l'avantage de permettre aux exploitants agricoles de diversifier leurs activités, tout en valorisant et commercialisant sous une forme originale leur production. Elles peuvent de surcroît participer à la restauration du patrimoine bâti.

- la valorisation des productions locales du Falasorma : la charcuterie du Marzulinu, le vin du domaine de Vaitella, les fromages du Marzulinu et la viande bovine locale.

Ces producteurs pourraient par exemple se regrouper au sein d'un G.A.E.C. pour commercialiser de concert sous une même étiquette les productions locales du Falasorma durant l'été, en s'associant, par exemple, à un commerce de Galéria ou à une structure de restauration au hameau du Fango.

- des équipements et des services adéquats (aménagement d'aires de stationnement, ramassage des ordures ménagères, aménagement de blocs sanitaires...). Notons à ce sujet que la contribution des visiteurs en contrepartie d'un service rendu (type aire de stationnement surveillée, ou vente d'une documentation sur le Falasorma) pourrait permettre de dégager des fonds, une fois l'amortissement de ces équipements réalisé, pour entretenir et restaurer les éléments du paysage et du patrimoine bâti.

- la répartition et la canalisation de la fréquentation par la création de cheminement dans le Haut-Falasorma en continuité avec le Tra Mare e Monti et l'aménagement adéquat d'aires de stationnement.

- la mise en place de moyens d'information et de découverte du patrimoine naturel

et culturel du Falasorma par la publication et la diffusion d'une documentation adéquate et la création d'un dispositif d'interprétation. Un tel dispositif présente en outre l'intérêt de favoriser la bienveillance des visiteurs à l'égard des sites et des paysages, d'influencer leur comportement général et d'organiser une meilleure distribution de la fréquentation dans l'espace et dans le temps.

**4) La gestion des éléments de dégradation des paysages** (dépôts d'ordures sauvages, lignes électriques...) qui ont pu être répertoriés au cours de cette étude.

**5) La protection et le contrôle des paysages convoités par le tourisme.**

Des dispositions doivent être prises, notamment, pour contrarier et anticiper les effets néfastes d'une spéculation foncière trop vive et contrôler le mitage des paysages par une urbanisation anarchique (détermination de prescriptions architecturales rigoureuses et des zones à ouvrir à l'urbanisation).

A cet effet, la loi n° 93 - 24 sur la Protection et la Mise en Valeur des Paysages du 8 janvier 1993 offre de nouvelles perspectives et instaure de nouveaux outils.

- L'article 4 de la loi sus-visée instaure, par exemple, un contrôle a priori de l'impact et de l'insertion des constructions dans le paysage au moment de la délivrance du permis de construire. Cet article qui modifie l'article L.421-2 du code de l'urbanisme stipule que :

*"Le projet architectural précise, par des documents graphiques ou photographiques, l'insertion dans l'environnement et l'impact visuel des bâtiments ainsi que le traitement de leurs accès et de leurs abords."*

- L'article 3 de cette loi prévoit l'intégration de la dimension paysagère dans les documents de planification de l'espace, la réglementation et le zonage de l'affectation et de l'utilisation des sols.

**Les plans d'occupation des sols doivent prendre en compte la préservation de la qualité des paysages et la maîtrise de leur évolution.**

Selon cet article, le P.O.S. doit :

*"Identifier et délimiter les quartiers, rues, monuments, sites, éléments de paysage et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection."*

*"Tous travaux ayant pour effet de détruire un élément de paysage identifié par un plan d'occupation des sols (...) et non soumis à un régime d'autorisation doivent faire l'objet d'une autorisation préalable au titre des installations et travaux divers dans les conditions prévues par décret en Conseil d'Etat."*

De plus, le classement dans les P.O.S. des espaces boisés, bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer est étendu, selon les dispositions de ce même article, aux haies ou réseaux de haies, arbres isolés et plantations d'alignements.

- L'article 23 de cette loi prévoit la prise en compte des données de l'inventaire

- L'article 23 de cette loi prévoit la prise en compte des données de l'inventaire ZNIEFF lors de l'élaboration des P.O.S. :

*"L'Etat peut décider l'élaboration d'inventaires locaux et régionaux du patrimoine faunistique et floristique. Les collectivités territoriales sont informées de cette élaboration. Ces inventaires sont étudiés sous la responsabilité scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle. Lors de l'élaboration d'un P.O.S., le préfet communique à la commune ou à l'établissement public compétent toutes informations contenues dans ces inventaires utiles à cette élaboration."*

- A ceci s'ajoutent les dispositions de l'article 2 de cette loi selon lesquelles les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la charte du parc naturel régional.

*"La charte du parc détermine pour le territoire du parc les orientations de protection, de mise en valeur, et de développement et les mesures permettant de les mettre en oeuvre."*

*Elle comporte un plan élaboré à partir d'un inventaire du patrimoine indiquant les différentes zones du parc et leur vocation, accompagné d'un document déterminant les orientations et les principes fondamentaux de protection des structures paysagères sur le territoire du parc."*

On mesure ainsi l'importance des enjeux que recouvre l'élaboration du plan de zonage, et le règlement s'y référant, du plan d'occupation des sols de Galéria.

- L'article 22 prévoit une modification de l'article 1° de la loi du 2 mai 1930 instaurant dans chaque département une commission, dite à présent commission des sites, perspectives et paysages. Cette commission présidée par le préfet est composée de sept représentants de l'Etat, de sept représentants élus des collectivités territoriales et de dix personnalités qualifiées en matière de protection des sites, du cadre de vie et des sciences de la nature, désignées pour moitié par le préfet et pour moitié par le président du conseil général.

Gageons que cette disposition assure à l'avenir un contrôle plus rigoureux et plus fin de la transformation des sites et des paysages s'y référant, et que des prescriptions plus contraignantes soient formulées au sein de ces commissions.

- Des dispositions rigoureuses doivent être prises concernant la protection des paysages des berges et des gorges de la vallée du Fango, afin de freiner la privatisation de leurs accès et le mitage du paysage par l'urbanisation qui s'y développe. Le plan d'occupation des sols en cours d'élaboration de Galéria doit s'efforcer de répondre au mieux à ces préoccupations. Cependant, cette politique, pour être cohérente, doit associer et être mise en oeuvre en concertation avec la commune de Mansu, territorialement concernée par ces milieux, mais qui ne dispose pas de P.O.S..

A ce sujet, la loi paysage offre de nouvelles dispositions puisque son article 6 ouvre à la protection des paysages la procédure ancienne des Z.P.P.A.U. (Zone de protection du Patrimoine Architectural et Urbain), instaurée par la loi sur la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat du 7 janvier 1983.

*"Sur proposition ou après accord du conseil municipal des communes intéressées, des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager peuvent être instituées autour des monuments historiques et dans les quartiers, sites et espaces à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel."*

Cette procédure a pour objet de fixer des servitudes d'utilité publique s'attachant à la Z.P.P.A.U. ou à chacun de ses secteurs en vue de protéger et mettre en valeur les éléments du patrimoine situés sur un territoire spécialement délimité.

Les principaux effets de cette procédure résident dans le fait que les servitudes s'imposent au P.O.S.. Celles-ci peuvent consister en des prescriptions architecturales sous la forme d'interdictions ou d'obligations ponctuelles liées au bâti ou à l'occupation du sol. Ainsi dans une Z.P.P.A.U., tous les travaux (construction, démolition, déboisement..) y compris pour une transformation légère ou une modification d'aspect, doivent recueillir préalablement l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Un autre type d'intervention possible en matière de conservation et de protection de ces paysages réside dans la politique des espaces naturels sensibles des départements instituée par la loi du 18 juillet 1985. Cette procédure, à l'initiative des conseils généraux, permet aux départements de mener des actions de protection et d'acquisition d'espaces naturels de qualité et d'en favoriser l'accès au public. Pour remplir cette mission, les départements peuvent :

- . mettre en place des zones de préemption leur permettant d'acquérir les espaces naturels à protéger ou à ouvrir au public,

- . instituer, pour financer cette politique active de protection et de gestion de ces espaces, une taxe départementale des espaces naturels sensibles (T.D.E.N.S.). Cette taxe fixée par le conseil général s'applique sur l'ensemble des constructions, agrandissements, reconstructions réalisés dans l'ensemble du département. Elle varie selon les catégories de constructions mais ne peut excéder 2 % de la valeur de l'ensemble immobilier réalisé.

Le produit de la taxe ne peut être utilisé que pour l'acquisition des espaces naturels; l'aménagement et l'entretien des espaces naturels des départements dès lors qu'ils sont ouverts au public; l'acquisition, l'aménagement et la gestion des sentiers figurant sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, les chemins et servitudes de halage et de marche-pied.

- . édicter, en l'absence de P.O.S., des mesures de protection des espaces boisés et des sites et paysages.

En l'absence de P.O.S. publié ou approuvé, des mesures de protection peuvent être adoptées à l'intérieur des zones de préemption délimitées par le conseil général, et prendre l'aspect d'un document d'urbanisme simplifié et provisoire. Le préfet peut, en effet, sur proposition du conseil général et après avis du conseil municipal, délimiter une zone de protection des sites et des paysages. Cette zone peut comporter selon les secteurs, des interdictions de construire ou de démolir ainsi que d'exécuter certains travaux, constructions ou installations. Ne sont pas concernés les travaux qui visent à l'amélioration des exploitations agricoles.

La mise en oeuvre de cette politique départementale présente pour le Falasorma l'intérêt de concevoir une politique similaire à celle du Conservatoire du Littoral le long de la vallée du Fango d'une part, et d'autre part d'offrir des moyens pour entretenir et aménager des espaces naturels à ouvrir au public, moyens qui peuvent être consacrés de surcroît à l'aménagement et la gestion de sentiers de randonnée, tel l'ancienne route de transhumance entre le col de Caprunale et Tuarelli.

Au terme de cet énoncé sur les différents aspects que doit comporter une politique de protection et de mise en valeur des paysages du Falasorma et de la présentation de la panoplie des outils et des dispositions réglementaires permettant de la mettre en oeuvre, il ressort que le Parc Naturel Régional de Corse doit être l'instigateur de cette politique aux côtés des élus.

Le Parc Naturel Régional de Corse est en effet l'organisme compétent pour appréhender le contenu de cette politique dans sa globalité puisqu'il est investi législativement de missions devant concourir tant à la politique de protection de l'environnement, que d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public.

A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales pour informer, sensibiliser, accompagner, et conseiller les élus dans leur réflexion pour mettre en oeuvre et assurer la cohérence de cette politique (porter à la connaissance des élus les différents outils et procédures juridiques existants, conseil technique et financier...) en même temps qu'il constitue une instance privilégiée pour véhiculer un discours paysager, rassembler et organiser une concertation entre les élus et les différents partenaires, favoriser une approche intercommunale et patrimoniale des actions envisagées.

Il constitue, par ailleurs, l'instance compétente pour informer et signaler au public les enjeux d'une protection eu égard de la qualité et de la fragilité des milieux et réglementer les conditions de séjour dans le Falasorma. Il doit, à cet effet, être représenté sur le terrain et sa présence matérialisée par une signalisation appropriée.

Gageons, en guise de signature, que les lendemains de cette étude engagent l'ensemble des acteurs et la population de la vallée du Fango dans une mobilisation active, ouverte au dialogue et à la concertation, soucieuse du devenir et de la gestion patrimoniale des richesses des paysages du Falasorma.

## — ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE —

- + Association pour la Gestion des Espaces Naturels de Corse (A.G.E.N.C.), 1989.- Le delta du Fango : Etude préalable à l'aménagement et à la gestion. Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres, 89 pages.
- + A.G.E.N.C., 1989.- Le delta du Fango : Propositions d'aménagement et de gestion de la propriété du Conservatoire du Littoral. Conservatoire de l'Espace littoral et des Rivages lacustres, 15 pages.
- + ARRIGHI (F.), 1990.- La situation de l'élevage dans le secteur de la Balagne ouest. Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, Département de Haute Corse, Parc Naturel Régional de Corse.
- + ARRIGHI (F.), 1990.- La situation de l'élevage dans la commune de Calenzana. Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, Département de Haute Corse, P.N.R.C..
- + ARRIGHI (F.), 1990.- La situation de l'élevage dans la commune de Galéria. Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, Département de Haute Corse, P.N.R.C..
- + ARRIGHI (F.), 1990.- La situation de l'élevage dans la commune de Manso. Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, Département de Haute Corse, P.N.R.C..
- + DEFRANCESCHI (J.), 1978.- La communauté rurale corse à la fin de l'ancien régime : recherche sur l'occupation des sols. *in* : *Pieve e paese - Communautés rurales Corses*. Edition du C.N.R.S., pp. 79-103.
- + Etudes sur le Filosorma.- *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de la Corse*, n°625, décembre 1977, 106 pages.
- + LECA (J.C.), 1974.- Structures agraires, démographie, vie paysanne d'une communauté Corse : Manso au XIX<sup>e</sup> siècle. Mémoire de maîtrise, Aix-en-provence, 169 pages.
- + LECA (J.C.), 1978.- Une communauté villageoise au XIX<sup>e</sup> siècle : Calenzana. *in* : *Pieve e paese - communautés rurales Corses*. Edition du C.N.R.S., pp.105-127.
- + MURACCIOLE (M.), 1982.- Pour une nouvelle politique de prévention des incendies dans le bassin du Fango. Parc Naturel Régional de Corse, 48 pages + cartes.
- + Office National des Forêts, 1986.- Programme d'aménagement de la forêt domaniale du Fango 1987 - 2006.

+ PASQUIER (C.), ROCHE (B.), LEVASSEUR (R.), 1979.- Les ressources en eau du bassin du Fango. Etude hydrologique, hydrogéologique et hydrobiologique - Ministère de l'Agriculture, Service Régional d'Aménagement des Eaux de la Corse, 112 pages.

+ Projet de création d'une réserve de biosphère dans la vallée du Fango (Haute - Corse). Etude préalable. Programme international "l'homme et la biosphère" M.A.B. comité français :

. I °partie : Limites géographiques de la réserve de biosphère, justification du choix et de l'intérêt scientifique de cette réserve et perspectives de recherches. Doc. A.P.E.E.M., 1978, 21 pages.

. II °partie : Bibliographie signalétique sur l'écologie de la vallée du Fango. Doc. A.P.E.E.M., 1978, 37 pages.

. III °partie : Description des Ecosystèmes. Doc. A.P.E.E.M., 1979, 98 pages.

. IV °partie : Synthèse et conclusions. Doc. A.P.E.E.M., 1979, 22 pages.

+ RAVIS-GIORDANI (G.), 1983.- Bergers Corses. Les communautés villageoises du Niolu - Edisud, 505 pages.

+ RICHEZ (G.), 1992.- Aspects de la fréquentation touristique et récréative de la vallée du Fango (Hte-Corse) durant l'été 1992. Université de Provence - P.N.R.C..

+ VIALE (D.), A.P.E.E.M., 1989.- Synthèse actuelle des centres d'intérêt de la réserve M.A.B. du Fango. Etude établissant les caractéristiques écologiques, l'intérêt scientifique et les enjeux potentiels de la réserve M.A.B. du Fango. Doc. A.P.E.E.M., 31 pages.

**ETUDE ETHNOGRAPHIQUE DANS  
LA VALLEE DU FANGU**

par

**Hélène NIVAGGIOLI**

## Ringraziamenti

Ringraziamu tutti quelli, chi, pà a so simpatia e a so passione c'hanu trasmessu u so sappè, c'hanu dattu e so imprissioni annant'a l'evoluzione et l'avvene di Falasorma... e senza e quale stu travagliu un' sarà statu.

Ringraziamu ancu G.-Paulu Nivaggioli. A so prisenza indi parecchje inquèste c'ha parmessu di cummunica cu ghjente cun parlava cha Corsu.

Ringraziamu nostru fratellu, Michele Cavalier.

**Ste qualchi pagine so scritte in memoria di**

**Ziu Ghjuvan-Felice Simeoni di Chjorna.**

## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes, qui, avec gentillesse et passion, nous ont transmis leur savoir, nous ont donné leurs impressions sur l'évolution et l'avenir du Falasorma... sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé.

Nous tenons également à remercier (Gérard-) Paul Nivaggioli. Sa présence lors de plusieurs enquêtes, nous a permis de communiquer avec des gens uniquement corsophones.

Nous remercions également Michel Cavalier.

**Nous dédions ces quelques pages à la mémoire de**

**Jean-Félix Simeoni de Chjornia (Mansu).**

## Introduction<sup>1</sup>

Pendant environ deux mois, nous avons effectué une enquête au cours de laquelle nous avons rencontré des personnes de quasiment tous les villages et "hameaux" du Falasorma (pour la localisation, voir page ).

Situé au Nord-Ouest de la Corse, le Falasorma (qui inclut la vallée du Fangu, mais également celle du Marzulinu, sur la rive droite), d'une superficie d'environ 33 500 hectares, présente une grande diversité de paysages ainsi qu'un grand nombre de variétés animales et végétales.

Cette région est composée de trois entités administratives : les communes de Galeria, Mansu, et, en partie, de Calinzana, qui n'ont été institutionnalisées qu'au milieu des années 1860. Mais, ces communes ne possèdent aucun terrain communal. Le Falasorma se compose donc de trois communes et les terrains communaux de cette région appartiennent aux cinq communes du Niolu, dites "communes-mères" (Albertacce, Calacuccia, Casamacciuli, Corscia et Lozzi).

Galeria	Albertacce / Corscia
Mansu	Lozzi
Barghjana	Corscia
Montestremu	Corscia
Marzulinu	Lozzi
Prezzuna	Lozzi
Focolara	Calacuccia
Pont de Piriù	Corscia

La connaissance des données écrites n'est pas toujours pertinente sur le terrain. Ainsi, par exemple, le cadastre de Casamacciuli nous apprend qu'une centaine d'hectares de Galeria, et environ 1250 de Mansu appartiennent à cette commune du Niolu. Mais, sur le terrain, nous n'avons trouvé personne se disant originaire de ce village. Ainsi, nous laissons le soin à l'étude géographique d'indiquer précisément les données théoriques, et nous dressons une situation d'après nos enquêtes. Telle est la raison pour laquelle nous avons récapitulé, dans le petit tableau ci-dessus, des données orales.

Lors de nos premières enquêtes, nous avons été quelque peu étonnée de constater

---

<sup>1</sup> Il est à noter que la publication de ce travail se faisant environ deux ans après sa réalisation, certains constats (ponctuels ou de détail) apparaissent aujourd'hui périmés. Nous nous en excusons.

l'absence de rivalités entre habitants des différents villages du Falasorma... et l'inexistence de "l'esprit de clocher". On peut cependant retrouver des rivalités créées dans le Niolu : entre Lozzi et Aquale, "frères ennemis" de la commune de Lozzi ; mais elles ne peuvent apparaître que si l'on fait abstraction de la définition administrative des communes.

A une hétérogénéité du point de vue physique, se conjuguent de grandes différences sur le plan de la géographie humaine. La Basse-Vallée du Fangu a une activité tertiaire importante, alors que la Haute-Vallée, extrêmement dépeuplée n'a quasiment aucune activité économique. La vallée du Marzulinu, quant à elle, connaît encore un peu d'élevage.

Ici, nous ne reconstituons qu'une partie de la vie des bergers transhumants. Le golfe de Galeria est inclus dans la région étudiée. Cependant, nous ne nous attarderons pas sur la façade maritime qui n'a jamais, jusqu'à l'arrivée du tourisme, intéressé les populations locales, qui bien souvent, n'avaient jamais vu la mer.

La toponymie montre encore l'étroit rapport qui existait entre lieux et gens. Cette symbiose, qui, malgré la sédentarisation, si paradoxal que cela puisse paraître, n'existe plus.

Bien que transhumants, les habitants du Falasorma étaient ancrés dans des lieux qui avaient une âme.

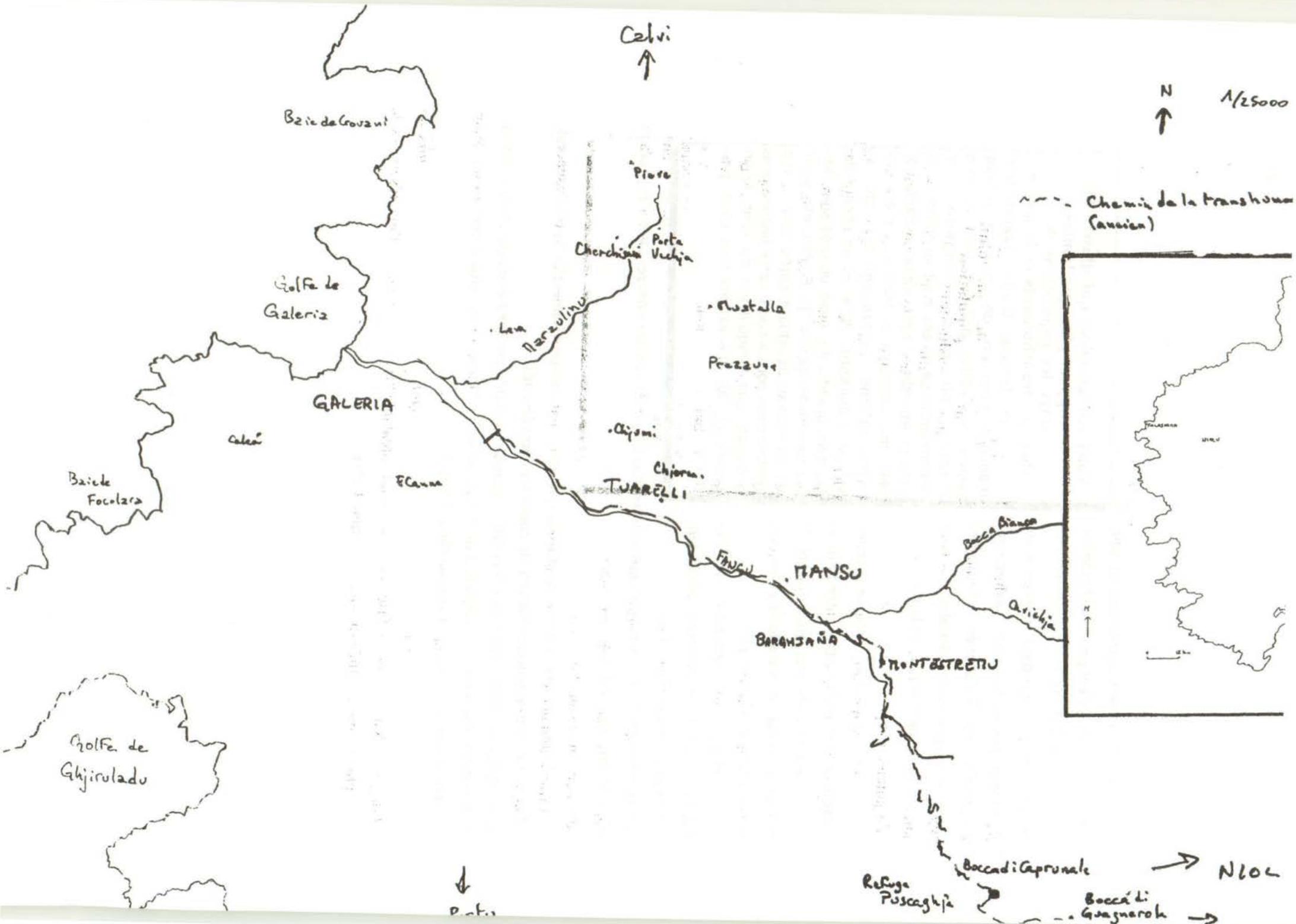
La transhumance et la vie agro-pastorale permettaient un contact concret avec l'espace qui n'existe plus aujourd'hui.

Signalons que nombre de chiffres que nous donnons proviennent de la tradition orale (il ne nous est pas toujours possible de contrôler leur véracité).

Bibliographie : nous renvoyons à la *Bibliographie signalétique sur l'écologie de la vallée du Fango* de Denise Viale — fascicule 2 de l'étude préalable "Projet de création d'une réserve de la biosphère dans la vallée du Fango" (Haute Corse).

**Voici une anecdote qui illustre bien le rapport plus que lointain entre les populations de bergers transhumants et la mer.**

Une femme d'une quarantaine d'années, originaire de Calasima, n'était jamais descendue à Calvi. Lors de son retour, plusieurs villageois lui demandèrent ce qu'elle avait vu de neuf ; et celle-ci répondit : "aghju vistu un campu di linu, ma tamantu u mondu... c'era un scaravaglione [scaravagliulu] chi si vultulava ingrentu" ["j'ai vu un champ de lin, mais grand... il y avait un gros scarabée qui tournoyait dedans"]... En fait, elle avait vu un bateau naviguant sur la mer... (La personne qui nous a conté cette histoire nous a signalé que lorsqu'il y a du vent, le lin ondule et fait des vagues tout comme la mer).



## **A. Une revendication identitaire < Niolu**

La vallée du Fangu, Falasorma, jadis malsaine (paludisme), où l'on ne venait que contraint et forcé pour nourrir ses bêtes, s'est transformée, il y a quelques décennies, en lieu de résidence principal des populations du Niolu... et actuellement, connaît un développement touristique quelque peu anarchique.

Ces lieux, où les bergers transhumants du Niolu ne séjournèrent que brièvement, jadis

résidences annexes, ont donc aujourd'hui supplanté les montagnes du Niolu.

### **Quand des paysages inconnus, surprennent...**

Pendant la guerre de 1914-18, un Niolin a participé à la bataille de la Somme. Quand il arriva dans cette région et vit des terrasses immenses, longues et fertiles, ainsi que des grosses vaches, il s'écria "Qui c'hè passatu u Signore!" ["Là, est passé le Seigneur!"]

L'histoire ci-contre illustre assez bien le contraste qui existe avec les autres régions. Force est de constater, en même temps qu'une dévalorisation de certains lieux, une valorisation du travail difficile des anciens, c'est-à-dire des parents et grands-parents, ou parfois même de soi-même. Il est intéressant de noter l'évolution relative de la valeur des terrains de la plaine et de ceux de la montagne.

En effet, la plupart des terrains du Falasorma, considérés comme n'ayant aucune valeur, étaient donnés aux filles, alors que les garçons héritaient des terrains situés dans le Niolu.

Mais, si les populations du Falasorma ne vont désormais dans le Niolu qu'en de rares occasions (mariages, décès, "arbres de Noël"...), elles se considèrent comme de race Niulinca : "*surtemu di u pilone*" nous a-t-on dit, ce qui signifie "nous sortons du *pilone*" (pèlerine en poils de chèvre, lavés, cardés, filés, tissés, puis passés dans un moulin à foulon ce qui la rendait imperméable, que portaient les bergers). Rares sont ceux qui ignorent le village d'origine de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents.

Force est de constater une évolution dans les mentalités, et dans l'attachement sentimental que l'on a vis-à-vis du Niolu. Les fêtes dont nous venons de parler concernent des personnes habitant toujours le Niolu... Les gens du Falasorma ne font qu'y assister. Jadis, au contraire, les rites de passage s'effectuaient dans le Niolu. Les femmes préféraient accoucher dans les villages montagnards, les hommes, quant à eux, s'ils pouvaient, aimaient mieux y mourir.

Ainsi, à ce sujet, l'arrière-grand-mère d'un de nos interlocuteurs, sentant sa mort proche, exigea de remonter dans son village Niolin. Elle fut transportée non pas sur un mulet, mais sur un brancard, fabriqué à l'aide de deux morceaux de bois (*i rochji*)... Sa transhumance épique est encore présente dans la mémoire familiale trois quarts de siècle après.

Lorsque la mort était survenue inopinément, on installait le défunt berger sur un cheval si possible, ou à défaut sur une mule, on l'attachait avec des cordes (*funa*), tout en le

calant avec des morceaux de bois, sa tête étant, quant à elle, maintenue par une fourche. Ainsi, il regagnait, une dernière fois, son village natal. Des reposoirs existaient (aux dires du doyen de la région).

Nous pourrions appeler cela la transhumance des morts — qui, contrairement à celle des vivants ne se fait pas à dates fixes... Elle marque l'attachement viscéral au Niolu.

Aujourd'hui encore, tout comme à l'époque paludéenne, en été, certains vieux bergers qui n'ont plus de bêtes montent dans le Niolu, "pour se refaire une santé".

Les habitants du Falasorma sont fiers d'être du Niolu, ce pays où il n'y avait pas de *sgio* (titre donné aux hommes de bonne famille). Il nous a souvent été dit : "ici, il n'y avait pas de *sgio*... Ce n'est pas comme en Balagna !".

Ainsi, les gens du Falasorma s'identifient de manière duelle : ils ne se considèrent pas de Balagne, région qu'ils méprisent, malgré, ou au contraire, du fait de sa proximité<sup>2</sup> ; et ils sont du Niolu, région qu'ils vénèrent. C'est donc par le biais de cette problématique qu'il convient d'appréhender l'identité de ces personnes.

Nous ne pouvons d'ailleurs que regretter l'absence de problématique du rapport Niolu / Falasorma, dans la plupart des travaux tant sur l'une que sur l'autre région ; si complets et exhaustifs soient-ils par ailleurs.

L'identité des gens du Falasorma n'est pas ambiguë pour eux, mais l'est aux yeux des Niolins. En effet, si les habitants du Falasorma, se revendiquent comme Niolins, et en sont fiers, en revanche, ils sont considérés, par les Niolins, comme des renégats ayant choisi la facilité.

La circulation des personnes entre le Falasorma et le Niolu, que nous avons déjà brièvement évoquée, est unilatérale. En effet, à l'occasion des fêtes rituelles, les gens du Falasorma montent dans le Niolu, mais on ne verra quasiment jamais des Niolins descendre dans le Falasorma. Parmi les raisons pouvant être invoquées, rappelons que si le lien des gens du Falasorma avec le Niolu est exclusif, en revanche, celui des Niolins avec le Falasorma ne l'est pas. En effet, les Niolins ne transhumaient pas tous vers cette région ; certains allaient vers la plaine orientale, d'autres dans le Sia... Donc beaucoup d'entre eux n'ont pas de terres dans le Falasorma.

---

<sup>1</sup> On n'aimait pas les gens de Balagne, mais on les connaissait bien : le Falasorma fut voie de passage pour les Niolins qui transhumaient vers la Balagne. Ils faisaient souvent étape à Tuarelli, où l'enclos nocturne était payé au propriétaire en nature par la traite de tout le troupeau.

Mais, quoi qu'il en soit, si certains Corses, ou les touristes aiment à appeler la vallée du Fangu "Petite Balagne", les habitants de cette région, eux, ne se considèrent nullement Balagnini.

Bien que notre travail soit délimité géographiquement au Falasorma, la revendication identitaire des habitants nous a induits à aller quelque peu explorer le Niolu.

## **B. Evolution des lieux habités**

Comme nous venons de le voir, les bergers transhumants du Niolu ont progressivement colonisé le Falasorma. Malgré tout, il n'y a pas identité entre les deux régions. Ainsi, par exemple, l'habitat est quelque peu différent.

### **1. L'architecture**

Jadis, il existait essentiellement deux types d'habitat : le *pagliaghju* et le *casarone* (souvent carré, avec une voûte nommée *volta*).

Le *pagliaghju* "paillé" est constituée de murs de pierres. Des poutres en genévrier oxycèdre (*ghjaneparu*) = *Juniperus oxycedrus* L., soutiennent la terre argileuse (*terra rossa*) ou du tuf (*tovu / tufu*).

Peppu Flori en fait une charmante description : "*U pagliaghju... ghjè una casa chi a i muri fatti di petre sècche chjosa d'un cornu di bèccu*" ["Le paillé est une maison dont les murs sont faits de pierres sèches, fermée par une corne de bouc"].

Nous avons relevé quelques noms, à Mansu, en ce qui concerne la terminologie de l'habitat. La poutre centrale s'appelle *cantellu*, celle maîtresse *sima*, et les saillines *antenna*.

Etendons-nous sur la construction des *pagliaghji*. La fabrication de la structure en pierres était un travail masculin. En revanche, la construction du toit était un travail incombant aux femmes. Elles piochaient<sup>3</sup>, nous a-t-on dit, puis transportaient la terre dans des sacs ou dans des casiers, sur la tête. Lors de la construction du toit, on devait arroser la terre qui était battue à l'aide du battoir (*battulellu*) ; du ciste était intercalé entre le genévrier et l'argile afin de maintenir la terre. La remise en état était, en général, bisannuelle. Cependant, les années où il gelait beaucoup, les toits souffraient énormément, et la réfection était alors plus fréquente. Ces toits minéraux et végétaux résistaient en revanche fort bien aux pluies automnales diluviennes.

Ainsi, le *pagliaghju* était une maison solide. Cependant, bien souvent, les hommes préféraient dormir sous un arbre, plutôt que de loger dans des *pagliaghji* où régnait la promiscuité (il y avait parfois dix à douze personnes).

Les véritables maisons à deux étages sont récentes : elles ne datent que de la fin du siècle dernier ou du début du siècle. A Chjornia (ou Chjorna ?), par exemple, la plus vieille maison de ce type date de 1893.

Nous pouvons nous demander pourquoi ont été créés subitement des villages dans le Falasorma, alors que la transhumance existait depuis déjà plusieurs siècles.

---

<sup>2</sup> Signalons que certains hommes hésitent à dire cela. Le travail de la femme était autant efficace qu'occulté. On ne devait pas dire combien la femme était utile, et effectuait des travaux que l'on dit d'"homme".

Certes, les personnes passaient plus de temps dans la plaine que dans les montagnes niolines ; mais, pourquoi alors, la relative sédentarisation ne s'est-elle faite qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Nous pourrions mettre cela en relation avec la construction d'écoles. En effet, la construction de maisons en dur formant des villages, correspond à peu près à la date de l'école obligatoire. Mais, est-ce une conséquence, plutôt qu'une cause ?

L'évolution est cependant perceptible dans le paysage. Voici un exemple de mutation de l'habitat, certes pas récent, mais qui montre les potentialités de mutation d'une région. Ce changement ancien ne fut pas de grande ampleur au départ, mais est lourd de conséquences aujourd'hui.

## 2. Lieux abandonnés

L'occasion nous a été donnée de mieux connaître la genèse de Barghjana, ou, tout du moins, celle du nom de ce village, qui progressivement supplanta Candela (en 1925/30, une vingtaine de familles y vivait encore).

Deux acteurs sont ici en présence : le bandit Serafini, et l'arrière-grand-père d'une femme de Tuarelli qui nous a conté cette histoire. Ici, nous pénétrons un phénomène bien connu, en Corse : le banditisme. Il existe certes des bandits d'honneur... mais tous ne le sont pas.

Signalons que notre interlocutrice aimait à rappeler constamment que le héros était son arrière grand-père.

"Des bandits, sales, déguenillés, traqués, couchaient du côté de Nuvalizza. Comme trop souvent, la veille, ils avaient été incorrects envers des femmes du canton. Le lendemain matin, ils décidèrent, pour se changer les idées, d'aller à Tuarelli pour "faire sa fête" à leur pire ennemi : Ghjucarone. Ghjucarone (qui signifie "gros chien") était le sobriquet donné par les bandits à mon arrière-grand-père, ce qui montrait bien combien ils le détestaient. La nuit tombée, pendant la veillée autour du feu, les hors-la-loi s'arrangèrent pour encercler subrepticement Ghjucarone. Comprenant soudainement le sombre dessein des bandits, l'arrière grand-père, réussit à faire part de ses soupçons à un petit garçon d'une dizaine d'années et le chargea d'aller prévenir ses proches de Candela, ce qu'il fit discrètement. Il revint à 3 heures du matin, mais, les bandits, observateurs et malins comme le renard, avaient bien remarqué l'absence du jeune garçon. Ils firent comme si de rien n'était mais redoublèrent de prudence... et décidèrent d'emmener

avec eux l'arrière grand-père à une "partie de chasse" bien singulière où le malheureux Ghjaccarone risquait fort d'être le gibier.

Le lendemain matin, comme prévu, l'arrière grand-père fut contraint d'aller avec les bandits à Candela. Chemin faisant, Ghjaccarone aperçut des mouflons, mais, comme il était au moins aussi malin que les bandits, au lieu de les abattre d'un coup de fusil comme à son habitude, il donna un coup de pied dans une pierre, afin d'effrayer les pauvres bêtes... et le résultat escompté ne se fit pas attendre : elles s'enfuirent. Ainsi, il n'utilisa pas les deux cartouches engagées dans le canon de son fusil (sans quoi, sa mort eût été violente et inéluctable).

Soudain, au détour d'un rocher, un des frères de Ghjaccarone (prévenu pendant la nuit) surgît sur le sentier, "comme par hasard" et décida, lui aussi de s'associer à cette battue inhabituelle. Le soir venu, les deux frères décidèrent de dormir dans une grotte, mais, prudents, ils veillèrent toute la nuit à tour de rôle. Au petit matin, les bandits, qui avaient dormi non loin de là, arrivèrent, et Serafini ne remarqua pas ou peut-être l'a-t-il vu trop tard, le canon du fusil pointé sur lui qui lui donna la mort d'une manière fulgurante ainsi qu'à son compagnon d'infortune... Cette fois-ci, Ghjaccarone n'avait pas fait de bruit pour écarter le "gibier"...

Et voilà comment mon arrière grand-père, suite à cet acte de bravoure, a été nommé, garde-champêtre : ce fut sa récompense (*u taglione*) pour avoir débarrassé la région de ces deux bandits.

Il habitait alors une maisonnette en pierres, la première du village qui ensuite prit son nom : Barghjana."

Ainsi, la première maison à Barghjana fut celle du garde-champêtre, et, progressivement, Candela (et toute la vallée de la Cavichja) fut abandonné. Cela fut progressif : il y avait une trentaine de familles à la fin du siècle dernier, dans la vallée de la Bocca Bianca ; vers 1920, il restait encore une vingtaine de familles, à Candela. Pourtant, comme dit un habitant de Pieve, Barghjana n'est pas un village où il fait bon vivre : étant à *l'umbriccia* (ombre), il est froid en hiver... et chaud en été. Un vieil homme, nous a signalé, et cela nous rappelle l'importance de l'eau, qu'"on a construit Barghjana, là, parce qu'il y avait une source".

C'est à cette époque que les maisons en pierres, avec un toit "en dur", plus solide que le tuf des *pagliaghji* sont apparues.

### 3. Lieux nouvellement colonisés

Aujourd'hui, suite à l'évolution récente, les deux types d'habitat traditionnel (maisons en pierres) sont concurrencés par les architectures (qui dérangent parfois) des maisons modernes. La répartition des types d'habitat est caractéristique de l'évolution. Son examen permet de faire apparaître nettement une évolution caractérisée par deux traits essentiels : l'abandon des zones de moyenne montagne, jadis peuplées par les familles des bergers, et la récente colonisation du bord de mer et des rives du Fangu, et ce, en général, par de riches continentaux.

Dans le Falasorma, il y a donc désormais peu de propriétaires Niolins. Il semble qu'il y ait eu une époque où des terrains furent vendus pour une somme modique, lorsque le tourisme n'existait pas encore. A cette époque-là, subsistait encore une certaine valorisation des terrains de montagne et non de ceux du littoral ou des rives du Fangu.

Galeria, a vu un développement tellement anarchique des habitations que lorsque l'on surplombe Galeria, on ne peut même plus distinguer le centre historique (de ce qui n'est désormais plus un village) qui se nommait *u quartiéru* (le quartier).<sup>4</sup> On voit une forte concentration touristique d'une population intermittente qui n'a pas les mêmes besoins que les populations, en général âgées, qui résident toute l'année. Nous sommes donc en présence d'une population extrêmement hétérogène.

Rares sont les touristes qui pourraient imaginer que la petite église de Galeria est utilisée en hiver (elle est assez grande pour les quelques fidèles, et plus facile à chauffer).

Ainsi, le nouvel habitat revêt deux formes : il est dispersé et parfois concentré.

Cet état de fait ne provoque qu'un accroissement du déséquilibre régnant dans ce Falasorma aux disparités déjà importantes.

---

<sup>3</sup> Ici, nous évoquons le "bourg" de Galeria ; et nous faisons abstraction des hameaux tel Calca, qui est antérieur à Galeria, et était jadis, plus important.

## **C. Evolution des lieux cultivés**

Même si actuellement, rares sont les espaces cultivés dans le Falasorma (excepté le Marzulinu... et encore ?) cette région fut, comme toute la Corse de jadis extrêmement cultivée. Le moindre espace, si exigü soit-il, était recouvert de quelque culture. Le nombre d'aires à blé (*aghja*) est extrêmement impressionnant (au moins une quarantaine). C'est, qu'à l'époque, la région était très peuplée, et on n'achetait ni fruits, ni légumes, ni céréales. Nombreuses et variées étaient donc les plantes cultivées. Nous ne prétendons nullement traiter ici de manière exhaustive les plantes cultivées, mais nous en examinons quelques-unes. Signalons que notre sélection n'est pas réalisée de manière arbitraire : les plantes dont nous allons parler sont apparues comme importantes à travers nos conversations.

### **1. Les céréales**

Les céréales, quelles qu'elles soient, étaient la base nutritionnelle des populations.

Fort souvent, on ne pense, quand on évoque les céréales qu'au rendement : nombre de graines semées / nombres d'épis récoltés ou encore, depuis quelques décennies, rapport quintaux / nombre d'hectares. Mais, dans ce calcul, doivent être pris en compte d'autres paramètres. En effet, il convient d'inclure dans le prix de revient de la culture du blé, les coûts qu'entraîne la possession des bœufs nécessaires pour le labour et le travail sur l'aire de battage. D'ailleurs, les familles pauvres ne possédaient qu'un seul bœuf. Deux étaient indispensables pour le labour, mais, bien souvent, on n'en détenait qu'un, et on s'en faisait prêter ou on en louait un deuxième pour le labourage... car cet animal était cher à nourrir... et à cette époque (jusqu'au début du siècle), contrairement à aujourd'hui, dans le Marzulinu, par exemple, "on ne plantait pas beaucoup pour les bêtes".

Le nombre d'aires (5 ou 6 à Chjornia, 8 à Montestremu, 1 à Calca, 4 à Cherchisani, 1 à Chjumi, et 1 au-dessus...) ainsi que celui de moulins (3) nous laisse imaginer les superficies cultivées en blé. Les aires ont quasiment toutes la même surface, et sont faites en terre battue (parfois, des petites pierres la circonscrivent). L'aire est arrosée, puis, on met de la bouse de vache fraîche avec de l'eau. On laisse sécher deux jours avant le battage.

Signalons une exception : à Pieve, nous avons pu observer une aire particulièrement grande et belle. En effet, elle est faite avec des pierres de taille récupérées de l'église Saint-Jean.

La récolte se faisait en juillet, soit avec des mulets, soit avec des bœufs. Aux choix d'ordre économique, raisons évoquées succinctement plus haut, se superposent des raisons plus pratiques "c'était dangereux avec la mule, mais plus rapide". Les animaux étaient fouettés avec *a frusta* (fouet) ; "les coups sur les mules s'entendaient

de loin... Comme un coup de revolver”.

Les aires sont toutes situées sur des lieux où il y a du vent (plateaux), car le vent permet à la paille et au blé de se détacher assez facilement. Ceci est systématique, et lorsqu’il y avait des journées sans vent, le travail de dépiquage était reporté au lendemain. Les femmes, voire même les enfants “balayaient” avec une branche de *murza* (immortelle) (ceci nous a bien été spécifié) nommée *u ranta*. Les gens arrivaient sur l’aire en disant, ou en invoquant “San Martinu !” et déposaient une croix sur le blé, ce qui devait assurer une bonne récolte l’année suivante.

Enfin, le blé était amené dans un des trois moulins de la vallée.

Il y avait trois moulins à eau (*mulini*) dans le Falasorma : un à Montestremu, un au carrefour du Fangu, tous deux étant sur le Fangu ; et un à Bunella (sur le Marzulinu). Lorsque ce dernier n’était pas utilisable à cause du trop faible débit du Marzulinu, les gens allaient au moulin du Fangu. Ces moulins servaient aussi bien pour les céréales (blé, et, dans une moindre mesure orge...) que pour les châtaignes.

Le meunier (*u mulinaghju*), en Corse comme dans toute autre société rurale, joue un rôle particulier qui le rend quelque peu marginal (cf Ginzburg). Il possède un savoir qui n’est pas partagé (d’où peu de renseignements sur les moulins et le travail du meunier). Les renseignements que nous avons obtenus sont donc peu étendus. A cela, nous pouvons trouver une raison : c’est un travail de spécialiste contrairement à la quasi-totalité des autres travaux. Le savoir est donc très peu partagé et commun. Nous convenons que l’absence d’entretien avec un meunier ou fils de meunier est extrêmement préjudiciable à notre travail.

Dans le Falasorma comme ailleurs, le stéréotype du meunier qui vole les grains existe. Nombreux sont ceux qui pensent qu’il s’enrichit “sur leur dos”. Le meunier occupe donc une place quelque peu ambiguë car il remplit une fonction nécessaire et est incontournable. Le moulin est donc en même temps un lieu de rencontre. C’est un des points importants dans l’organisation de l’espace. En effet, il permet des rencontres avec des parents plus lointains que lors des autres travaux. Contrairement aux aires à blé, où l’on côtoie les gens que l’on voit quotidiennement (famille, en général), le nombre restreint de moulins fait de ce lieu un lieu d’échange de nouvelles. Rappelons que, s’il arrive que le meunier vienne chercher le blé et rapporter la farine, la plupart préféreraient effectuer le transport de la précieuse marchandise eux-mêmes.

Le meunier se faisait payer en nature : c’était la mouture, appelée *u lému* (dans le Falasorma, 8 kg de farine donnés sur 100 kg de blé). La mauvaise réputation du meunier tient au fait, qu’alors qu’il ne cultivait pas la moindre parcelle, c’est la personne qui avait le plus de farine. Il en avait donc assez pour sa consommation personnelle, et vendait ou échangeait les surplus. Signalons que le meunier nous est présenté comme étant un homme riche ayant beaucoup d’enfants, et aucune difficulté à

les élever.

Signalons que la paille qui restait était gardée pour les bêtes.

Parmi les céréales<sup>5</sup>, toutes n'ont pas la même valeur.<sup>6</sup> Le seigle, par exemple, était considéré comme "le froment du pauvre". Il se semait partout où pouvait passer la *zappa* (sous les châtaigniers).

#### RICHE

blé

orge

avoine

seigle

#### PAUVRE

La culture des céréales n'a pas cessé brusquement. En effet, les aléas de la guerre, ou les craintes de famine, ont donné quelques soubresauts à ces cultures. Ainsi, à Montestremu, d'après un homme, la culture de blé cessa dans l'entre-deux-guerres, mais reprît en 1940, pour 4/5 ans, puis, de 1948 à 1954... Mais, bien souvent, c'est le passage d'une camionnette vendant du pain<sup>7</sup> qui sonna le glas de ces cultures, à Tuarelli en 1947, par exemple.

Aux cultures de céréales, s'ajoute un apport important dans une économie d'auto-subsistance, où il n'existe pas de véritable spécialisation : les cultures du potager.

### 2. Les plantes du potager

Le Falasorma et le Niolu sont deux régions qui nous permettent de tenter d'esquisser une typologie des jardins.

Nous sommes ici en présence des deux types de jardins traditionnels : le *chjosu*, potager cultivé tout près de la maison et l'*ortu*, jardin plus éloigné des lieux d'habitation, où étaient plantés des légumes qu'on ne levait qu'en une fois, et qui

---

<sup>4</sup> A la fin du siècle dernier et jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, du maïs a également été cultivé. Mais, sa culture était fortement limitée géographiquement (au delta du Fangu) ; et donc cela a souvent été considéré par les populations comme un épiphénomène.

<sup>5</sup> De même que pour les animaux : le bœuf, pour les riches, l'âne, pour les pauvres. La mule, quant à elle, appartenait souvent à un muletier, spécialisé dans le transport des marchandises.

<sup>6</sup> Et ce, à l'heure où les pensions de guerre apportaient quelque argent.

requièrent peu de travail. Aux deux types de jardins traditionnels, s'ajoute un troisième type de jardin dit de rivière (*cipollaghju*), où l'on ne fait pousser, comme nous le dit l'étymologie, essentiellement que des oignons.

Dans la rivière, étaient construits des *matre* "matrices"<sup>8</sup> qui retenaient l'eau, et permettaient une répartition judicieuse de cette ressource précieuse qu'est l'eau. Les hommes les fabriquaient avec des gros galets, de l'aulne, des galets plus fins, puis de la terre.

La superficie du jardin est tributaire du débit du fleuve.

Citons de manière non exhaustive les plantes cultivées dans les potagers : haricots, pommes de terre, poireaux, salades, tomates, aubergines...

Il existait une complémentarité avec les vergers du Niolu. Ainsi, les poires cueillies à la première vieille lune d'octobre étaient bonnes jusqu'en mai. Il en va de même pour les pommes. Mais, les potagers du Niolu revêtaient également une importance considérable. Certains remontaient dans leurs villages montagnards dès le mois d'avril afin de jardiner. Souvent, le temps était alors consacré entièrement à la plantation et à la culture des jardins : certaines personnes entretenaient non seulement le, ou plutôt les jardins familiaux, mais également, ceux des personnes qui devaient rester à la plaine plus longtemps.

Actuellement, certaines personnes qui se sont sédentarisées dans le Falasorma tentent de planter ou greffer des variétés du Niolu, qui sont considérées comme étant meilleures... mais, ces essais ne sont pas toujours fructueux. Il convient, cependant, de ne pas se leurrer en pensant que les variétés fruitières et légumières présentes dans le Falasorma sont toutes originaires du Niolu. Ainsi, par exemple, nombre de variétés de figuiers viennent de Balagne. Ici, nous retrouvons d'ailleurs des éléments qui viennent conforter nos dires concernant la perception qu'ont les gens du Falasorma, des Balanins. En effet, lorsque l'on visite un jardin, on nous montre, en premier lieu, avec fierté les plantes issues du Niolu. Ce n'est que grâce à une discussion poussée, ou incidemment, que l'on apprend l'origine balanine de certains arbres.

Nombreux étaient également les vignes. Chaque maison avait une treille ; et beaucoup de planches étaient consacrées à leur culture. Ainsi, par exemple, à Montestremu, aujourd'hui encore, plusieurs personnes font leur vin. Plusieurs variétés existent encore : *l'uva raffagliona*, raisin noir mûr en septembre ; *l'uva russella*, en voie de disparition et donc variété à conserver et multiplier... A Mansu, on trouve également une variété de raisin à grains minuscules, qui pousse accrochée à un arbre, nommée *a zimpina salvatica*, à Chjornia, *u muscatéllu* . ... Nous n'avons pas

---

<sup>7</sup> La *matre* est donc un barrage dans un cours d'eau réalisé pour faciliter l'irrigation.

fait de recensement systématique du raisin, mais ce travail s'avère nécessaire, et ce, dans les plus brefs délais.

### 3. Plantes à usage technologique

Après avoir évoqué les cultures qui nourrissaient les hommes, évoquons-en une qui servait à les vêtir : le lin.

Une femme de 91 ans nous a raconté une histoire à propos du lin (cf encadré ci-contre). Signalons que, comme nous le rappelle un homme de Montestremu, "une femme 'digne de ce nom' était capable de faire une chemise pour son mari."

Le lin était également la matière première des draps.

Il semble que certaines personnes se soient quelque peu spécialisées dans la culture du lin. Le séchage requiert un savoir-faire spécifique : il faut faire sécher le lin d'une manière particulière pour obtenir ensuite un produit de qualité.

Quoi qu'il en soit, nombreuses étaient les opérations de transformation que subissait le lin. Celles-ci étaient effectuées, d'ailleurs, par des femmes : séchage, battage, rouissage, foulage, filage...

Ainsi, les personnes vivaient en économie de subsistance, mais n'oublions pas que c'était des bergers transhumants pour qui l'élevage était primordial.

"Depuis plusieurs jours, une femme, fainéante et bavarde, arrivait au champ pour ramasser du lin, et disait, en observant celui-ci : "aujourd'hui, je te regarde demain, je te ramasserai!"... puis elle s'allongeait sous un arbre, à l'abri du vent, et s'endormait. Le mari, étonné que la récolte de lin ne progresse pas plus rapidement, décida d'aller surveiller discrètement sa femme le lendemain. Il la surprit endormie profondément, sur sa couche impro-visée, qu'elle affectionnait particulièrement depuis déjà de longues journées. Pour lui donner une leçon, il lui coupa les cheveux à l'aide des *forbice cassine* (ciseaux de la *tundera*), sans qu'elle s'en aperçoive. Lorsqu'elle se réveilla, elle s'aperçut avec horreur de sa métamorphose, et en élançant les mains vers le ciel, elle se mit à crier, affolée, "i me capelli, i me capelli !"."  
L'histoire ne dit pas si, le lendemain, elle s'attela à la tâche plus que de coutume. On ne peut que l'espérer...

### D. La transhumance<sup>9</sup>

Même si certaines personnes évoquent la transhumance d'une manière générale, on peut dire qu'il existe non point une transhumance mais des transhumances : *impiaghjera* (vers la "plage", région de basse altitude) et *muntagnera* (vers la montagne). Même si ces deux transhumances empruntent le même parcours, il s'agit de deux choses bien distinctes. L'une amenait les bergers vers des lieux non point inconnus, mais déchargés de valeurs symboliques et sentimentales, l'autre les ramenaient vers leur village natal...

La plupart des discours sur la transhumance sont enflammés et empreints de nostalgie. Certes, des moments difficiles voire tragiques sont parfois évoqués ; mais, la pudeur ou la honte sont cause d'une certaine censure. Par exemple, dire qu'on ne mangeait pas toujours à sa faim, ou que nombreuses étaient les personnes sans chaussures...<sup>10</sup> ne se fait pas. Ainsi, lors d'un premier contact avec les habitants du Falasorma, nous était présentée une vision idyllique de la

---

<sup>8</sup> Ici, même si, selon la définition de Fernand Braudel, une transhumance est un déplacement d'au-moins 200 km, nous employons tout de même ce vocable, à défaut de mieux, tout en étant conscients de son imperfection.

<sup>9</sup> Ici, nous pensons à une femme que, bien malencontreusement, nous avons vexée. En effet, son fils, âgé d'une cinquantaine d'années nous avait dit, lors d'une conversation précédente, sans émettre aucun jugement de valeur, qu'il n'avait eu des chaussures qu'à un âge avancé. Or, quelques temps plus tard, alors que notre conversation avec la mère de cet homme s'orientait vers l'habillement, nous avons eu la maladresse d'évoquer le fait que, jadis, il n'était pas rare de voir des gens qui marchaient pieds-nus. Se sentant humiliée, elle nous rétorqua alors que, dans sa famille, tout le monde était bien chaussé depuis toujours.

---

A l'époque, une des nourritures les plus importantes était la viande boucanée. Aussi, quelques jours avant que ne commence la transhumance (avec les bêtes), les jeunes partaient, pendant plusieurs jours, quelque soit le temps, en reconnaissance pour trouver des lieux propices à la chasse (passages stratégiques du mouflon ou du sanglier). Lorsque les jeunes arrivaient à la maison, éreintés par de longues et pénibles heures de marche, leur mère les attendait avec impatience. La raison de sa préoccupation était trahie par sa première question qui les accueillait, avant même tout salut : "quantu ?" ("combien ?")... ce qui démontre bien que le nombre de bêtes que les hommes allaient pouvoir tuer était plus important que tout le reste qui n'était que foutaise. La battue se faisait, en général, avec le père. Les vieux étaient chargés, lorsque cette viande séchait, après avoir été découpée en lanières, de chasser les mouches avec une branche ou une canne. Une fois sèche, on mettait cette viande dans des sacs. A titre d'exemple, signalons que quand on avait deux sacs de 60 livres, c'était suffisant, pour une famille, et pour une année...

---

vie des bergers transhumants<sup>10</sup>, et de leur famille nombreuse. Mais, cette vision était anéantie lors de conversations moins superficielles. Voici une petite illustration (ci-contre) de la réalité, décrite après qu'on en ait ôté l'aspect passionnel — histoire relevée à Montestremu.

### 1. Evolution des modalités de la transhumance

Une des spécificités que revêt la

transhumance en Corse est son aspect familial. Cependant, il convient ici de poser un regard diachronique. En effet, aux débuts, seuls les bergers transhumaient avec leurs bêtes ; nous pouvons dater les transhumances des femmes et enfants assez précisément (postérieurs à la création des premières maisons en dur : fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> siècle). Cela coïncide également avec la création d'écoles dans le Falasorma. Il y en eut à Tuarelli, à Montestremu, à Mansu, à Galeria, à Prezzuna, à Marzulinu, et aux Cannes. Traditionnellement, les élèves quittaient l'école avant la date de fermeture réelle. Cela n'était pas dû uniquement au fait qu'ils vauaient à des occupations agro-pastorales. On disait, textuellement, que l'on se détachait de l'école (*staccassi*).

---

<sup>10</sup> Mais, un jour un de nos interlocuteurs nous demanda : "si la vie était si facile, si agréable et si plaisante dans le temps, pourquoi, aujourd'hui, plus personne, ou presque, ne souhaite vivre comme jadis?". Nous pensons que le Monde ayant évolué d'une manière tellement rapide, il est illusoire de croire que l'on peut vivre en Corse aujourd'hui, comme il y a seulement un demi-siècle.

Comme fort souvent, il existe des dates clefs, symboliques, qui nous renseignent approximativement sur les départs des transhumances. Si la transhumance en Corse revêt quelques spécificités, en revanche, ici, nous sommes en

---

**Les écoles :**

**quelques chiffres de tradition orale**

Tuarelli : école en haut du village jusqu'en 1934, puis transférée en bas.

ouverture : 1906 32 élèves

fermeture : 1953

réouverture : 1957 7 à 8 élèves

fermeture définitive quelques années après

Montestremu :

avant 1914/18 : 60 élèves

fermeture : 1961/62

Prezzuna :

60 élèves vers 1910/15

La plupart des instituteurs étaient Corses.

Actuellement, seule l'école de Galeria est ouverte et accueille les enfants de la vallée du Fangu et de celle du Marzulinu (en 1992-1993, 32 élèves).

présence des modalités banales de la vie rurale, rattachée à des dates et lieux particuliers. Comme nous le savons, par définition, tout phénomène de mouvement est ancré dans une topographie spécifique de points fixes de ralliement.

**Si la transhumance m'était contée...**

“Notre vie ? Ah! Elle était simple, mais dure, on n'avait pas d'argent, mais on ne manquait de rien, ... c'était mieux que maintenant...”

A l'époque, les hommes comme moi, on se mariait tard... vers 35/40 ans... C'était l'habitude, mais aussi

---

à cause du service militaire qui était très long... Pour pouvoir se marier, il fallait avoir quelques bêtes : des vaches, des cochons, des chèvres ou des brebis et parfois même quelques ruches... un petit peu de tout, quoi!

La transhumance... ah! ce n'était pas de tout repos, mais on aimait bien remonter chez nous, au village dans le Niolu...

Tout le monde préférait retourner à Lozzi que de descendre dans le Falasorma... On se sentait mieux chez nous, dans nos maisons natales.

On partait vers le premier juin, parfois plus tard, ça dépendait des années. On s'en allait avec les bêtes, surtout des chèvres, mais aussi beaucoup de brebis, des fois quelques cochons... et c'étaient les vaches qui fermaient la marche. Pendant la transhumance, les animaux les plus utiles, c'étaient les ânes qui étaient très chargés.

Tant qu'on pouvait en mettre dessus, on en mettait. Le chemin, il était à droite, pas comme celui qu'ils ont fait en face, pour les touristes.

A Barghjana, on s'arrêtait à la chapelle et on faisait une prière. C'était là que la vraie transhumance commençait. Jusqu'au col de Caprunale, *ci vulia a parà l'animali* : il fallait montrer le chemin aux bêtes, "les pousser devant soi". Arrivés à Caprunale, on s'arrêtait pour faire le *spuntinu* et compter nos animaux. On s'apercevait parfois qu'on en avait perdu... on n'y pouvait rien... On le savait... Après le Col, on lâchait les bêtes qui continuaient toutes seules entre les rochers... elles sont intelligentes, d'une année sur l'autre, elles se souvenaient du sentier. Nous, on continuait par le chemin muletier jusqu'à la tombée de la nuit. Arrivés à Puscaghja, on dormait sous un *lariciu*... Ah! A cette époque, le confort n'existait pas!

Il arrivait que des bêtes meurent de fatigue ; c'était les plus vieilles ou celles qui étaient malades. On a même vu des hommes mourir...

Le lendemain, on se levait vers 5 heures. On refaisait le chargement des ânes, et on continuait notre route. Il y avait des passages difficiles et dangereux : il fallait aider les bêtes à franchir le Golu.

Mais, le pire, c'était à l'aller, en septembre ou en octobre : le torrent de l'Onca, était souvent en crue et risquait de nous emporter à chaque instant. Certaines années, quand on le franchissait, le col de Guagnerola [1830 m] était enneigé... *Una volta d'invernu U Signore c'avia aiutati : a neve cutrata avia fattu un ponte annant'a u fiume* ("Une fois, en hiver, le Seigneur nous avait aidés : la neige gelée avait formé un pont sur le fleuve").

Enfin, on était arrivés à la bergerie. Après avoir arrangé le toit, remonté un mur qui avait été emporté par les grosses pluies de l'hiver, et fait quelques travaux, on pouvait commencer à traire nos bêtes. Le premier jour, on donnait le lait aux gens du village<sup>12</sup>... C'était la tradition!

Nous autres, les bergers, on était toujours un peu à l'écart du village... là où les bêtes trouvent de quoi manger. Les femmes ne montaient pratiquement jamais à la bergerie d'été... Là-haut, on se faisait à manger tout seul, mais c'était pas de la vraie cuisine<sup>13</sup>... et puis, à partir de fin juillet, les bêtes font moins de lait, alors, là, on peut descendre au village. On ne retourne à la bergerie qu'une fois par semaine. Là, c'était le seul moment où on avait un peu de repos, avant de repartir à la plaine. C'était à ce

---

<sup>11</sup> Il semble qu'en contre-don, les gens qui étaient déjà dans le Niolu (donnaient les légumes de leur jardin) aux bergers.

<sup>12</sup> Pulenda, fromage, oignon, charcuterie... Les jeunes garçons, quant à eux, faisaient souvent l'aller et retour à la bergerie avec quelques victuailles : des tomates, du *pane biscottu* [pain biscuité, qui peut se conserver une quinzaine de jours, voire plus]... Ils aimaient bien vivre dans ce monde d'hommes...

moment-là que les gens se mariaient, on faisait la fête au village. Tout le monde était là, on se retrouvait tous... Mais, bientôt, le mauvais temps arrivait, et il fallait penser à redescendre avant l'hiver... On n'avait pas le choix..." ,

## 2. Dates et lieux symboliques et religieux

Si tous les bergers ne transhum(ai)ent pas le même jour, et ce, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, certaines dates étaient importantes pour les bergers et donnaient en quelque sorte, le coup d'envoi de la transhumance.

### Quelques dates importantes pour les bergers

Ainsi, les bergers montaient dans le Niolu soit dès les premiers jours de juin, soit après la Saint-Antoine (13 juin).

#### Fête de Saint-Jacques le Majeur à Lozzi

Saint-Jacques le Majeur est le Saint-Patron de Lozzi. Le 25 juillet, est donc la fête du village. Le matin, les hommes se levaient encore plus tôt que d'habitude. (Souvent, la bergerie était à plus d'une heure du village). Ils salaient les fromages. Après, ils se lavaient, se rasaient, mettaient leur costume du dimanche... et allaient, tout propres quasi-ment méconnaissables à la messe. Ils remontaient le soir et recommençaient leur dur labeur.

Rappelons que Saint-Antoine est le patron des bergers. Aussi, le jour de sa fête, les troupeaux sont bénits, et des petits pains "sacrés" sont confectionnés. Notons que, bien souvent, une partie de la famille restait afin de moissonner.

On ne quittait le Niolu qu'après la Santa (8 septembre), fin septembre, ou courant octobre.

Contrairement à une idée reçue, les bergers ne se voyaient pas systématiquement beaucoup dans leur

village Niolin. Certains bergers gagnaient directement leur bergerie qui était parfois à deux heures de marche du village (trajet effectué régulièrement avec la *scaffa* chargée des fromages que l'on va vendre). D'autres attendaient la Saint-Jean (24 juin), célèbre pour son feu, pour monter à la bergerie. La Saint-Jacques le Majeur sonnait pour certains l'heure du retour vers le village : le troupeau était alors lâché.

### Certains lieux ont une âme...

Il existe donc des dates symboliques, ou tout du moins importantes pour les bergers. Mais il existe également des lieux possédant un pouvoir particulier, dans lesquels il est nécessaire de se recueillir, ou devant lesquels on se doit de passer. Ce sont les bergers qui ont donné naissance à la plupart de ces lieux empreints de symboles et de pouvoir(s). Tout ces lieux ont donc une histoire<sup>14</sup>. Ainsi, par exemple, pour remercier le Seigneur d'avoir échappé à un orage terrible, en 1914, un berger

---

<sup>14</sup> Le chemin de la transhumance également. Il convient d'ailleurs de ne pas se méprendre en observant le paysage : avant, le chemin était sur la rive droite du Fangu et non sur la rive gauche comme aujourd'hui. Signalons que le sentier était entretenu par les cantonniers jusqu'au Col de Caprunale.

avait déposé une petite croix qu'il avait sculptée, au col de Caprunale. Depuis que ce berger est décédé, tous les bergers qui transhument déposent de l'argent à cette croix. Celui qui passe en dernier ramasse l'argent et fait célébrer des messes avec ces deniers.

Cette croix fut volée par un individu peu scrupuleux. Dans les années 1980, elle fut remplacée par le P.N.R.C.

---

"Au cours d'une transhumance, mon grand-père a été pris dans un violent orage... Il se croyait perdu... et dans ces moments là, on fait des prières. Il a dit que s'il était sauvé, il construirait une chapelle..."

Et voilà pourquoi il existe la chapelle Saint-Pierre... On la doit à mon grand-père... et au Bon Dieu !"

---

Pour les mêmes raisons que la croix du col de Caprunale, fut édifée la chapelle Saint-Pierre par le grand-père d'un homme de Calca. C'est donc une chapelle votive.

De même, à Barghjana, il y a un oratoire dédié à Saint-Antoine, patron des bergers. Chaque berger y fait une prière (accompagnée d'une offrande pécuniaire).

Nous venons d'examiner des questions de dates et de lieux symboliques, mais, l'activité des bergers est d'ordre économique. Cela implique quelques

échanges car il existe une certaine spécialisation. Au cœur de ces échanges, il y a un objet central : le fromage.

Nous pourrions d'ailleurs dire que le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché s'est fait "grâce" au fromage (seule marchandise vendue, apportant un appoint monétaire).

### 3. Produits transformés et matières premières transportées

La transhumance des bêtes était accompagnée par un trafic de marchandises. Nous allons quelque peu nous étendre sur les produits transportés, et sur leur valeur respective. Signalons que nos recherches, dans ce domaine, n'ont pas toujours été très fructueuses, car certaines personnes oublient d'évoquer des produits pourtant utilisés quotidiennement (par exemple, le sel des fromages, ou le jone des *casgiaghje*).

Même si le café est, avec le pastis, la première boisson nationale en Corse, son introduction dans les catégories sociales les plus pauvres est fort récente.

Pendant la guerre, on fit griller de

---

#### **Découverte d'une boisson nouvelle : le café**

A la fin du siècle dernier, le café était un produit de luxe peu usité qui n'était réservé qu'aux malades aisés et aux gens riches, évidemment. Un jour, un simple berger, qui venait de sauver un *sgio* fut invité chez ce dernier. Pour la première ... et certainement dernière fois de sa vie, il goûta du café (très léger toutefois) en remerciement de son acte de bravoure. Il rentra chez lui et raconta son aventure à ses proches : "j'ai bu du café, et je suis retourné", déclara-t-il simplement. Bien évidemment, personne ne crût ses paroles, et tout le monde pensait qu'il mentait... car il paraissait impossible que l'on offre un verre de café à un pauvre homme... même en échange de la vie d'un *sgio*.

---

l'orge, en guise de café. Mais auparavant, on a bu également de la chicorée.

#### 4. Valeur relative des denrées et objets

Pour reconstituer le mieux possible la vie des bergers, nous avons essayé de recueillir le maximum d'informations sur les valeurs respectives de différents objets ou denrées. Les recherches pour apprécier les échanges (troc) se sont avérées très ardues car, ce système économique n'étant pas conceptualisé, on oublie parfois de l'évoquer. Nous présentons donc des données très disparates nous permettant, malgré tout, d'appréhender la valeur relative des différents produits.

Pour le fromage, les renseignements sont, bien évidemment plus complets que pour le reste.

	avant-guerre	1925	1927/28	jusqu'à 1940
Prix (F/kg)	5	10	20	10 à 13

Alors que les autres produits n'ont, semble-t-il, pas subi de fluctuations, force est de constater que le fromage change souvent de valeur (ici, il faudrait prendre en compte la valeur relative par rapport aux autres produits).

Il convient de savoir qu'un fromage, vieux de quatre à cinq mois pesait une livre. Une bonne année, on vendait environ une tonne de fromage.

Nous ignorons si, les prix du fromage variaient d'un berger à l'autre. Mais, les acheteurs de Balagne que certains nomment "accapareurs" se souciaient peu du goût, et recherchaient avant tout le profit.

Ces marchands qui se contentent de récupérer le fruit d'un dur labeur, ne sont guère appréciés. Beaucoup venaient de Calinzana ; plus tard, il y eût même des continentaux. Ces "acheteurs"<sup>15</sup> étaient avides du moindre bénéfice. Par exemple, ils préféraient acheter des fromages secs, au mois de mai, car, comme ils contiennent moins d'eau que lorsqu'ils sont frais, ils coûtaient moins cher. Les bergers Niolins n'ont jamais aimé être à leurs ordres, même si ce fut un état de fait. "Ils nous disaient à telle heure, au Col... et il fallait y être... Ah, ils ne rigolaient pas... et si vous aviez du travail à faire, ça ne changeait rien..."

Les rares sous gagnés par les bergers étaient utilisés avec parcimonie. Ils permettaient d'acheter le sel nécessaire à la fabrication des fromages, ainsi que des souliers. Plus tard, on achètera également des produits de luxe, tel le riz, le sucre et le café.

Voici, à titre indicatif quelques prix :

---

<sup>14</sup> Ils étaient nommés *incittaghji* : accapareurs.

chaussures	80 à 100 F (de 1920 à 1940)
cochon	10 F/kg
cabri	10 F/kg
brocciu	10 F/kg
miel <sup>16</sup>	10 F/ kg
chèvre	70 F jusqu'à 1945
brebis	120 F jusqu'à 1945

#### PRIX AU KG

arba tavacca = miel = fromage = huile d'olive = viande de porc

La farine de châtaignes était peu chère :

1 fromage = 3 kg de farine ou 1 fromage sec = 5 kg de farine

4 kg arba tavacca = 5 litres de vin

Ainsi, les bergers et cultivateurs avaient quelques revenus, mais, en général, tout l'argent gagné dans le Falasorma servait à payer les locations des terrains de pacage... et l'on revenait au village avec un bien mince pécule.

Ces conditions économiques que nous venons de décrire ne permettaient pas un gros développement, et, pour certains, le tourisme a pu apparaître comme un "bol d'air" ; pour d'autres, il ressemblait plus à une invasion, contrastant trop avec l'économie en cercle fermé d'aparavant.

---

<sup>15</sup> Signalons que le miel n'était pas très souvent vendu (nombreuses étaient les familles possédant ne serait-ce que deux ou trois ruches), contrairement à la cire (*céra*) qui était vendue pour la fabrication des cierges.

## E. Tourisme

Le Falasorma connaît, depuis quelques années, un développement touristique anarchique et rapide. Il se polarise sur deux axes : la mer et la rivière.

Deux types de discours sur le tourisme existent, selon qu'ils proviennent de personnes qui profitent ou non de l'affluence de touristes.<sup>17</sup>

Le discours sur le tourisme n'est jamais neutre. Les personnes qui critiquent le tourisme mais qui en vivent ont une position ambiguë et sont extrêmement mal perçues par le reste de la population. A leur décharge, voici ce discours que nous avons relevé : puisque, de toutes façons, certains magasins ou restaurants, ... doivent exister, autant que ce soi(en)t des habitants du Falasorma qui en vivent.

Mais, qu'on tire profit du tourisme ou non, la critique des "*pumataghje*" (touristes pauvres) est unanime.

### \* De la pollution matérielle au mépris de l'autre

Il existe plusieurs fondements aux critiques (actions, paroles... des touristes). On attribue aux touristes la pollution bien réelle, notamment le long du Fangu. Cependant, notons que les populations locales n'ont pas non plus une "conscience écologique".

Mais, plus qu'une présence pesante, contrastant ô combien avec la solitude hivernale de ce Falasorma moribond<sup>18</sup>, c'est l'attitude des touristes, "colons d'un été", "qui se croient en pays conquis", qui fait l'objet de réprobation. Ces touristes, qui ne respectent pas certaines "lois" et manquent de savoir-vivre... font l'objet de critiques acerbes. Exemple symptomatique : une femme de Tuarelli qui lavait de la laine de brebis a reçu des réflexions de la part de touristes et a été accusée de polluer le Fangu !

Certaines personnes notent que l'affluence estivale ne crée aucune dynamique à long terme. Aucune infrastructure n'est engendrée par l'augmentation de population malgré un besoin que nul ne peut démentir.

Lorsque les bénéfices liés au passage des touristes ne concernent qu'une personne, le discours des autres est empreint de rivalité et de querelle contenue. A Tuarelli, par exemple, selon certains, le sentier de randonnée a été détourné afin qu'il

---

<sup>16</sup> A ce sujet, signalons que, n'ayant travaillé que brièvement dans le Falasorma, nous ignorons l'identité de certaines personnes interrogées.

<sup>17</sup> A ce propos, deux images qui nous ont été données sont saisissantes : des troupeaux à perte de vue dans la longue ligne droite de Tuarelli... et le fait qu'il n'y a plus une épicerie dans toute la vallée, alors qu'il fut une époque, pas si lointaine où elles étaient une dizaine.

passé devant un gîte privé. Ici, l'ethnologue constate que ses bien maigres connaissances de droit devraient être plus approfondies car on fait appel à la compétence supposée du seul interlocuteur, pour voir si la loi est respectée. Les questions qu'on nous a posées concernaient le nombre de personnes autorisées à manger, à dormir, dans ce petit gîte. Nombreuses sont les personnes qui critiquent ce gîte et pensent qu'il participe à la pollution du Fangu.

Nous venons d'évoquer les touristes de manière globale, mais qui sont-ils ? Ce sont essentiellement des Français continentaux, des Allemands et des Italiens.

La répartition des touristes connaît une sectorisation nationale : les Italiens préfèrent le littoral, la mer ; alors que les Allemands, adeptes de ce que l'on appelle "tourisme vert" "colonisent" le Fangu. Actuellement, rares sont les Anglais, qui, pourtant, avaient, dès les années quarante, fait du Falasorma un lieu de villégiature apprécié. L'implantation, au milieu des années 1920, d'un Hollandais qui assécha puis cultiva le delta du Fangu (utilisa-t-il les techniques de construction des polders ?) qui a encore un descendant, draine du tourisme batave.

Nous ne nous étendons pas plus sur ce sujet car il nous a été impossible de confronter les éléments recueillis oralement avec la réalité car la saison touristique était quasiment finie lorsque nous sommes arrivés dans la région<sup>19</sup>.

Tout comme le tourisme, certains organismes sont considérés par les habitants du Falasorma comme étant une forme d'invasion. En effet, ces structures qui les dépassent, ont bien souvent un caractère "anonyme". Elles se différencient cependant du tourisme, par une volonté de gestion, et se voudraient peut-être être un contre-poids au tourisme.

---

<sup>19</sup> Ce sujet sera, de toute manière développé ailleurs (Faculté de Nice).

## **F. Perception des différentes institutions par les populations**

Bien qu'*a priori*, nous n'ayons pas décidé de nous pencher sur le type de relations qu'entretiennent les habitants du Falasorma avec les différents organismes (Parc Naturel Régional de Corse, O.N.F. [Office National des Forêts], A.P.E.E.M. [Association pour l'Etude Ecologique du Maquis]<sup>20</sup>...), nous consacrons un petit chapitre à cela car il existe une réelle quête de dialogue de la part des habitants.

L'absence de concertation et de discussion avec les populations (qui, pourtant, ont une connaissance empirique du milieu dans lequel elles vivent fort intéressante et complète) ne fait que conforter l'image qu'ont les habitants d'institutions inappréhendables n'ayant qu'un but : faire respecter les réglementations. Ces organismes, en effet, incarnent les lois, et essaient de les faire appliquer.

Cette représentation que se font les habitants a d'ailleurs été néfaste à nos premiers contacts. En effet, nous étions logée au laboratoire d'écologie (maison cantonnière de Piriu). Dès que quelqu'un nous demandait où nous habitions, le simple mot "Piriu" faisait naître un regard méfiant sur le visage de notre interlocuteur ; rapidement anéanti lorsque nous expliquions notre travail. Les gens étaient d'ailleurs étonnés : "Ah ! C'est la première fois qu'on nous interroge... D'habitude, on vient pour les chauve-souris, les limaces, ou je ne sais quel petit animal...". Nous ignorons comment se passent les recherches, mais il est certain que voir "débarquer" des scientifiques (en général *pinzuti*, qui plus est) avides de renseignements sur tel ou tel animal, n'est pas toujours plaisant, surtout lorsqu'ils ne respectent ni les propriétés, ni les règles de courtoisie locales.

Piriu, jadis vivant (les enfants des forestiers et cantonniers allaient à l'école à Tuarelli ; et les habitants de Tuarelli buvaient l'eau de la source de Piriu, ce qui créait des liens entre ces deux lieux) est désormais le triste reflet d'une région à l'abandon, à laquelle les touristes estivaux ne fournissent qu'une illusion de vie.

Désormais, personne ne semble bien inspiré par Piriu (en pleine forêt<sup>21</sup>, ce qui influence également l'imaginaire)... et certaines personnes avaient même pitié de nous savoir logée là.

---

<sup>19</sup> Cet organisme n'est que rarement nommé, et est inconnu de nombre de personnes de la région.

<sup>20</sup> Nous avons évoqué précédemment, les lieux habités abandonnés. Il convient également de parler des lieux "sauvages" abandonnés. La forêt, que l'on s'appropriait par le biais du bois qu'on y faisait, ou en chassant, a progressivement échappé à l'emprise humaine... ou tout du moins à celle des autochtones.

\* L'Office National des Forêts (O.N.F.)

Nombre de décisions ont été prises de manière arbitraire, lors de la création de la réserve M.A.B. (Man and Biosphere)... et l'O.N.F. est présenté comme l'organisme qui interdit, qui réprimande<sup>22</sup>.

Tout un chacun peut raconter une histoire montrant qu'il a été lésé, et nombreux sont ceux qui dénoncent les abus de l'O.N.F., qui semble peu conciliant.

Ainsi, par exemple, un homme de Pieve évoque des situations disproportionnées. Un ingénieur Corse autorisait la coupe de cinq chênes, alors qu'un français, sans aucun diplôme n'acceptait l'abattage que d'un seul arbre.

Les habitants du Falasorma n'acceptent pas que leurs habitudes ancestrales soient remises en cause... et estiment que, vu le dépeuplement de la vallée, les prélèvements de bois de chauffe ne remettent pas en cause l'équilibre de la forêt.

Les populations ne comprennent pas ce que leur région a d'exceptionnel, et pourquoi créer cela sans qu'il y ait des retombées économiques (emploi pour des jeunes de la région).

D'ailleurs, dans toute la région, le non-remplacement de l'agent pastoraliste semble regretté. En effet, même si parfois les intérêts particuliers étaient en contradiction avec les règles nécessaires de respect de l'environnement, son travail était apprécié, et sa présence souhaitée.

Aujourd'hui, les populations n'ont pas d'interlocuteur et le déplorent. Nombre de personnes se demandent pourquoi le Parc Naturel Régional n'a aucune structure<sup>23</sup> dans la vallée.

Par ailleurs, signalons que la création de la réserve M.A.B. n'a été accompagnée, semble-t-il, d'aucune information (les populations ignorent qui la gère...).

Ainsi, l'installation d'un réseau de correspondants du Parc Naturel Régional, ou une présence effective tout au long de l'année, semble souhaitée<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Cela est, semble-t-il, ancien... et adéquat à la réalité. Les cellules, où étaient jadis enfermés ceux qui avaient enfreint certaines lois érigées par les garde-forestiers de l'époque, en témoignent.

<sup>22</sup> La Maison de la Mer ne s'occupe que de la façade littorale. Sa présence n'imprègne pas les populations.

<sup>23</sup> Certaines personnes ont des idées de gestion qui gagneraient à être entendues. La réintroduction des truites dans le Fangu est, par exemple, suggérée.

## **G. La crue du 20/10/1992 : A fiumara**

Un élément non prévu est survenu. Il a été jugé par les populations comme étant un événement important. Bien qu'exceptionnel, et parce qu'exceptionnel, contrairement à la transhumance, il convient de ne pas le délaissier car, à travers cet événement, nous voyons ce qui est le ressort de la vie... et la trame de notre sujet : l'évolution d'une région et le passage d'une vie difficile et monotone à une vie différente dont on découvre encore aujourd'hui, chaque jour, un aspect particulier.

Il nous a été donné d'assister à la première grande crue (qui fut suivie de plusieurs autres), le 20 octobre 1992 du Fangu<sup>25</sup>. Nous allons donc décrire, non seulement les réactions des populations, mais encore, la crue en elle-même.

En tant que phénomène social, la crue se révèle être intéressante. Les populations (surtout les hommes, mais, exceptionnellement, les femmes aussi) se sont déplacées pour l'observer. Nombreuses étaient les personnes, qui, tout comme nous, montaient au fond de la vallée et redescendaient vers Galeria pour suivre l'évolution du fleuve.

La dernière crue importante remonte à 1918<sup>26</sup>. Elle avait emporté un moulin... ce qui avait créé quelques difficultés d'organisation, car les gens étaient alors dans un système d'autosubsistance (qui faisait difficilement face à des phénomènes imprévus que l'on nommait alors catastrophes).

La description d'une crue est extrêmement ardue car, pour qui n'est écrivain, il est quasiment impossible de retranscrire dans son entier un phénomène aussi exceptionnel, qui fait jouer la synesthésie. En effet, tout est inhabituel et étrange : couleurs, odeurs, bruits... tout est singulier... et difficilement descriptible.

La terre drainée par le fleuve donnait, à tout le golfe de Galeria la couleur marron. A Mansu, des failles sont apparues dans un mur en galets.

Force est de constater un décalage entre les personnes traumatisées par la crue, et celles qui se sont déplacées et ne voient que des aspects qui ne les concernent pas directement.

Les discours que nous avons recueillis pendant la crue sont empreints d'émotion et,

---

<sup>24</sup> Le Fangu est appelé par les gens de la région tout simplement "u fiume" ("la rivière" ou "le fleuve"), car ce nom ne suscite aucune ambiguïté ["ce n'est pas la peine de lui donner un nom... Pour nous il n'y a que celui-là..."]; d'autres, beaucoup plus rares, le nomment "Fiume di Santa Maria", du nom du couvent aujourd'hui en ruine, situé en amont.

<sup>25</sup> Malheureusement, les personnes qui ont vécu cette crue de 1918 sont actuellement très âgées, et fort peu mobiles... et n'ont, par conséquent, pas vu celle de 1992. Nous ne pouvons pas faire de comparaison. Nous ignorons, si, bien que les moyens de locomotion aient été fort réduits, les populations s'étaient déplacées pour voir l'événement.

### **A Montestremu**

“Il y a eu un nuage au-dessus de nous... On a entendu un bruit très fort... et très peu de temps après, c'est arrivé... On se demandait ce que c'était... On n'avait jamais vu ça...”

passive.

Nous avons relevé une angoisse quasi unanime : peur que les ponts ne soient emportés. D'ailleurs, le Ponte Véchju, vieux pont génois vibrait très fort... Notons cependant que les gens ont plus confiance en la solidité des ponts anciens (qui ont fait leurs preuves) qu'en ceux plus récents.

Mais, dans le discours des gens, surgissait une autre raison d'inquiétude. La route venant de Calvi étant coupée, les habitants du Falasorma se sentaient encore plus isolés qu'à l'habitude. “Et si quelqu'un est malade, on attendra encore plus longtemps l'arrivée du médecin... Et parfois, on ne peut pas attendre !”.

Ici, par le biais de la crue du Fangu, nous pouvons relever une évolution significative qui montre les changements qu'a subi cette région. Aujourd'hui, on est inquiet pour la route, jadis, on était inquiet pour les moulins. Cela relate bien l'importance des moyens de communications, de nos jours.

Les gens ont également été marqués par le fait qu'un lieu important pour un village ait été touché : la mairie de Mansu, située à Montestremu. Les gens craignent pour les papiers...

Contrastant avec le discours majoritairement empreint de crainte et de peur, voire de désespoir, évoquons brièvement une attitude, certes minoritaire, mais qu'il convient cependant de signaler. Le débordement du fleuve au niveau du “pont des cinq arcades” a donné lieu à un pari, que nous nous permettons de qualifier de stupide. Quelqu'un, venant de Calvi l'a traversé<sup>27</sup> avec son 4x4 et est arrivé tout fier côté Galeria. Peu après, il voulait faire le pari avec quelqu'un qu'il repasserait dans l'autre sens.

---

<sup>26</sup> Sans l'assentiment de sa femme toute blême en arrivant sur la rive gauche du Fangu.

## Conclusion

L'évolution du Falasorma, perceptible dans le paysage, comme dans les activités, ou même, à travers des événements exceptionnels, comme dernièrement (crue du Fangu), réside en un abandon de la vie autarcique reposant sur une polyactivité familiale (où chaque famille avait ses vaches, ses cochons, ses brebis ou ses chèvres, de la vigne, un potager, des planches de céréales...), et en l'entrée dans un système économique d'où le troc et l'entraide ont disparu, remplacés par l'argent.

Comme beaucoup d'autres régions, le Falasorma a souffert de la dépopulation. La logique du marché, renforcée ici par l'implantation du tourisme, qui s'est progressivement mise en place a sonné le glas de ce que l'on nomme "traditionnel".

Cette région, aux fortes potentialités jadis exploitées, apparaît aujourd'hui comme un point de rencontre de deux réalités différentes : une réalité du passé encore présente dans les esprits et une réalité du présent souvent perçue négativement (déclin, intrusion des touristes...).

Les activités agro-pastorales ont laissé place à une société sclérosée qui vit sur ses souvenirs. La transhumance d'autrefois favorisait les contacts avec autrui... aujourd'hui, ces contacts apparaissent comme négatifs. Les gens vivent repliés sur eux-mêmes, et ne font que recevoir les sous du tourisme, qui est en même temps vécu comme une oppression. L'opulence a laissé la place à un vide dans les mentalités... d'où des attitudes qui changent profondément... et la dépopulation a anéanti toute vie sociale. Dès lors, on assiste à des phénomènes qui, jadis, auraient été contrôlés. Ainsi, par exemple, un vieux a été victime d'un hold-up, heureusement avorté, dont l'auteur est de la région, chose impensable il y a encore quelques années.

La pression touristique (création de Nature-Loisirs par des gens extérieurs à la région) et scientifique à laquelle on assiste actuellement ne fait qu'accroître le décalage entre les autochtones et les personnes venues d'ailleurs ainsi que le mal être d'une population écartelée entre présent et passé.

A ce titre, cette région peut servir de paradigme.



**TRAVAUX SCIENTIFIQUES DU PARC NATUREL REGIONAL**  
**ET DES RESERVES NATURELLES DE CORSE**

Cette publication se veut être le reflet des études scientifiques entreprises tant dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Corse que dans celui des Réserves Naturelles.

La fréquence de parution est de 5 à 6 numéros par an, suivant la richesse des études.

Ces études sont financées :

- grâce au concours de l'Etat et de l'Office de l'Environnement de la Corse en ce qui concerne les études menées dans la Réserve Naturelle de Scandola et dans le P.N.R.C.
- grâce au concours de l'Etat, de l'Office de l'Environnement de la Corse et du Département de la Corse du Sud pour les études menées dans les Réserves Naturelles des îles Cerbiciale et des îles Lavezzi.

**Abonnement et achat au numéro**

- Abonnement:

* France	100 F. (port compris)
* Etranger	140 F. (port compris)

- Prix au numéro :

* France	20 F. + 7,40 F. port
* Etranger	20 F. + 9,00 F. port

**La demande est à adresser à :**

Parc Naturel Régional de Corse  
B.P. 417  
20184 AJACCIO CEDEX

**accompagnée du règlement :**

- \* par chèque bancaire à l'ordre de Madame le Payeur Régional
- \* par chèque postal au nom du régisseur du Syndicat Mixte du Parc.
- \* par virement au CCP N° 1700-17 N

La liste des anciens numéros disponibles ainsi que leur sommaire peut-être envoyée sur simple demande.

